5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

44e ANNEE – N° 15,445

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

VENDREDI 16 OCTOBRE 1914

EDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

			Ligne		Ligne
Annonces	dernière page (dix col. en 6)		1f 75	Faits divers	(sept col. en 7) 7f
Réclames	d° d° (sept col. en 7)		3 50	Chronique locale	(sept col. en 7) 11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. / A PARIS : Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France.	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

NOS ALLIÉS ANGLAIS

Les Soldats de l'infanterie de marine britannique défilant dans une rue d'Ostende

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS.

LA CAVALERIE FRANCAISE

Nos Dragons entrant dans un village belge

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS.

POURQUOI NOUS VAINCRONS

Notre force consiste en ceci : que nous faisons une guerre nationale, non assaillants injustes, mais défenseurs du sol sacré. Cette guerre, nous la faisons non seulement avec les énergies vives de nos armées — l'Allemagne en fait autant, — mais avec la volonté de la France fondue en un être unique, n'ayant plus qu'une même conscience et une seule âme.

C'est ce qui en 1870 nous avait manqué, malgré d'admirables vaillances collectives et individuelles.

Et pourtant !...

En dépit de la préparation insuffisante, du désordre, de l'encombrement incroyable qui jetait alors aux quais de débarquement soldats fourbus, armements en vrac, denrées pêle-mêle; en dépit des deux grandes catastrophes où avait sombré l'Empire, le gouffre de Sedan et le blocus de Metz; en dépit de l'incohésion des troupes appelées en hâte, jaillies de terre à la grande voix de Gambetta; en dépit des refoulements successifs des armées de la Loire et de l'Est, à l'heure même où Paris, bombardé et à bout de vivres, se rendait après plus de quatre mois d'investissement; à l'heure où la retraite de Chanzy le Tenace, dans la Mayenne, et le passage de Clinchant avec ses soldats de misère en Suisse semblaient signifier l'écrasement de notre patrie, oui, à cette heure même, entendez bien, si le pays avait voulu, si l'idée de résistance jusqu'à la mort avait haussé tous les cœurs, rien n'était perdu !

Si la France, moins Paris momentanément sacrifié, s'était groupée, résolue, autour de ces deux mâles patriotes, Gambetta et Chanzy, non seulement elle eût fourni de nouvelles chances à la guerre acharnée, gagnant pied à pied ou reculant pouce à pouce, mais elle eût peut-être réussi à l'emporter.

Gambetta le croyait, Chanzy l'espérait, et ce leur restera un immortel honneur. Les Allemands eux-mêmes depuis, par la plume de leurs écrivains militaires, ont confirmé qu'ils se sentaient las, que certains de leurs corps d'armée étaient à bout; Bismarck ne craignait rien tant que cette prolongation désespérée de la lutte. Et aujourd'hui nous pouvons, nous devons nous dire devant cette leçon mémorable du passé :

— Si nous avions voulu !

Oui, si nous avions voulu ! Rapide, merveilleuse, sous l'impulsion de Freycinet, de de Serres et de Dorian, l'industrie fondait des canons, amoncelait des obus. Faidherbe se concentrait dans le Nord; Chanzy, à Laval, ralliait de nouvelles troupes, réorganisait les anciennes, vieilles d'hier à peine. Il nous restait au moment de l'armistice, les chiffres officiels l'attestent, 220,000 fantassins, 20,000 cavaliers, 34,000 artilleurs, 1,232 canons attelés et des munitions et des voitures à l'infini; les divisions territoriales pouvaient fournir en plus 350,000 hommes, 130,000 recrues de la classe 1870 et 443 canons montés, et aussi 98 batteries fournies par les départements.

Il nous restait l'armée de Faidherbe et celle qui se concentrait en Bretagne, l'armée de la Loire prête à rentrer en ligne, un corps d'armée à Bourges, les fractions d'un autre à Chambéry, un troisième se formait à Lyon. Les hommes ne manquaient pas, le courage non plus à ceux qui s'étaient battus si vaillamment à Bapaume, à Villersexel, à Beaune-la-Rolande, à Loigny, à Villorceau, à la retraite du Mans. Non, ce fut l'Assemblée nationale élue par les départements (29 nommaient Thiers partisan de la paix, contre Gambetta, l'homme de la guerre, élu seulement par 9), ce fut l'Assemblée nationale qui manqua de foi dans l'avenir. Ce fut la nation elle-même qui se renonça. Nous l'avons payé assez cher.

Cinq milliards et deux provinces, sœurs entre les plus belles, furent la rançon de notre courage enfin démoralisé, de notre fléchissement presque universel.

Quelles différences aujourd'hui !

Elles éclatent aux yeux. Au lieu de recrues improvisées, de milices sans lien, des hommes exercés par séries d'âge aux exigences de la guerre. Au lieu d'un pays qui, habitué aux armées de métier, résigné ensuite aux levées de la Défense nationale, les regardait se battre, c'est le pays entier qui, de toutes ses forces viriles, prend part à l'action formidable, oppose un million de poitrines à l'ennemi. Au lieu de partis politiques désunis autour de l'écroulement d'un trône, la République, symbole de la patrie une et indivisible, pousse au feu d'un élan qui rappelle la gloire de Valmy des armées frémissantes, soulevées de patriotisme.

Notre vraie force, celle qui nous assure le succès, la voilà !

A l'heure actuelle, pas un de nos ouvriers, de nos paysans qui ne sache pourquoi il se bat et qui n'accepte comme un dur mais nécessaire honneur ce devoir vital, car il sait à présent, s'il ne l'accomplissait pas, ce que les Allemands font des cités, des villages, des usines, des cathédrales, des femmes et des enfants. Pas un de nous qui consente une paix sans honneur et même une paix qui n'assurerait pas l'anéantissement de l'autocratie et du pangermanisme. Aujourd'hui, la France entière frappe et tue pour garder son fier cerveau, son corps robuste, son âme éternelle et, parlons net, pour sauver sa peau, sous laquelle bat la plus noble vie.

C'est pour vivre encore, longtemps et toujours, que le peuple de France veut chasser l'ennemi hors frontières et l'acculer chez lui. Ce sera long, âpre, épuisant. Qu'importe ! la France le sait et elle veut vaincre, en s'aidant de ses alliés et du temps, du temps qui en 71 eût été, si nous l'avions voulu, notre meilleur appoint.

La confiance dans ses chefs, la confiance en elle-même, la confiance dans le coude à coude, le cœur à cœur qui agglomère en blocs de fer et de flammes ses combattants : voilà ce que n'a pas su assez la France de 1870, malgré tant de « braves gens » morts glorieusement pour elle; voilà ce que met en œuvre la France de 1914, la France non du désastre, mais de la revanche, la France qui, selon le mot de Schiller, un grand Allemand, celui-là, « a mis son épée d'airain dans la balance de la Justice ».

PAUL MARGUERITTE.

Deux Vers espagnols

En lançant des paroles de mépris à la misérable petite armée britannique, l'empereur Guillaume II a montré son ignorance de l'histoire. Le « Correspondant » le lui rappelle fort à propos. Il montre, dans un grand article sur « l'Etat d'esprit dans les colonies anglaises », l'empire britannique âme des plus grandes coalitions que le monde ait jamais vues depuis le quinzième siècle. Et notre confrère termine son article par la citation d'un proverbe espagnol datant de l'époque de la formidable puissance de Philippe II :

Con todo el mundo guerra,
Y paz con Inglaterra.

« Guerre contre le monde entier, mais paix avec l'Angleterre. »

Philippe II était sage, Guillaume II est fou.

JAMAIS ils ne comprendront !

Non ! ils ne comprendront jamais ce qui est noble, héroïque, désintéressé. Qu'un homme brave joyeusement la mort pour un idéal, qu'un peuple sacrifie bravement tous ses intérêts matériels et soit prêt à donner jusqu'au dernier de ses fils pour assurer le triomphe du droit, ils ne comprennent point. Comment pourraient-ils s'émouvoir et admirer ? En leur for intérieur, ils jugent les héros maniaques ou stupides.

En leur for intérieur ? Mais non ! Ils poussent l'inconscience jusqu'à révéler par leurs paroles et par leurs écrits leur abjecte mentalité.

Vous rappelez-vous ce gamin de quinze ans, « éclaireur de France, » arrêté par une patrouille allemande ? « Y a-t-il des Français près d'ici ? » L'enfant refuse toute indication. Les ennemis le poussent devant eux. Bientôt, une salve de coups de fusil éclate du bois voisin. « Tu le savais ! » Fièrement, l'enfant répond : « Oui, je le savais ! » Et, le sourire aux lèvres, il attend qu'on le fusille. En effet, les bandits l'assassinent. Croyez-vous que du moins ils en ont eu quelque remords, quelques regrets, qu'ils se sont, au fond de leur âme, inclinés devant l'héroïsme de cet enfant ?

Je vous dis qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne comprendront jamais.

Un sous-officier de la cohorte des bourreaux a relaté l'incident dans une lettre où il confirme tous les détails que nous avons donnés. Mais avec quel dédain il parle « de ce pauvre gamin, qui, dans son infatuation, s'était mis en tête d'être un héros ». Et voici la fin de la lettre : « Il se dirigea d'un pas ferme vers un poteau du télégraphe, il s'y adossa, la verdure d'une vigne derrière lui, et il reçut la volée du peloton d'exécution avec un fier sourire sur le visage. Le misérable petit poseur ! »

Ah ! cher et admirable enfant, dont nous ne savons même pas le nom, comme tu es bien de notre race, et comme ils sont bien de la leur ceux qui ne voient dans ton souriant héroïsme qu'un geste de « misérable petit poseur ! »

Comment le comprendraient-ils, ces « Boches », qui osent l'appeler « traître » parce que tu n'as pas voulu trahir, à leur profit, ta patrie ?

Or, ce n'est pas un sous-officier obtus qui exprime des sentiments personnels. Cette lettre, étonnante d'impudence et d'inconscience, elle est reproduite dans un ouvrage de propagande publié par les autorités allemandes ! C'est toute la bassesse de l'âme allemande qui nous est ainsi officiellement révélée.

Mais le chancelier de l'empire ne nous avait-il pas déjà édifiés dans ce fameux discours où il se vantait d'avoir violé la neutralité belge. « Nécessité n'a pas de loi, » disait-il. Et pourquoi s'arrêter devant « ce chiffon de papier » qu'est un traité international ?

Pas plus qu'ils n'ont compris notre jeune éclaireur de France, ils n'ont compris l'héroïque Belgique. Comment ! une nation à qui l'on offre non seulement la sécurité, mais encore de l'argent, des avantages économiques, au besoin des profits territoriaux, et qui préfère, pour servir un idéal de justice et de droit, s'exposer à la ruine, laisser incendier ses villes, massacrer ses habitants, qui se jette dans une lutte à mort, n'est-ce point stupide ?

Ils ne comprendront jamais, je vous dis. Heureusement ! Car ce qu'ils ne comprennent pas, c'est tout ce qui fait la grandeur morale de l'homme et la noblesse des peuples.

Charles CHAUMET.

UN EXPLOIT de nos fusiliers marins

COMMENT ILS FIRENT DE NOMBREUX PRISONNIERS

Paris, 15 octobre.

Tandis que nos divisions de cavalerie cantonnées jusqu'au 30 septembre sur la Somme, remontaient la Lys pour faire face dans la plaine de Flandre à la cavalerie de la première armée allemande, en quête d'un terrain propice pour tourner notre aile gauche, — de violents combats d'infanterie et d'artillerie ne cessaient de se livrer autour de Roye, pivot de notre action sur l'Aisne. Malgré une série alternante d'avances et de reculs, la bataille sur ce point tournait nettement à notre avantage.

Le 6, arrivait à Roye l'ordre de notre état-major de marcher sur Ercheu, à treize kilomètres à l'est, où d'importantes forces allemandes étaient revenues s'établir. Ercheu commande le passage à niveau de la voie ferrée Nesles-Choyon. Dans l'espoir vain de s'emparer de la ligne, l'ennemi avait massé là un régiment de uhlans qu'appuyait un bataillon à pied de landwher. Ces troupes, cantonnées là depuis six jours sans avoir été inquiétées, négligèrent de se tenir sur leurs gardes. L'insuffisance de leur ravitaillement par Saint-Quentin avait obligé d'ailleurs ces troupes à s'égailler aux environs, à la recherche d'une provende précaire. Le moment était propice pour les nôtres.

Les Fusiliers marins se mettent en Route

Une surprise fut décidée. Le 6 au soir, des troupes fraîches, composées de fusiliers marins, se mirent en route, coupant à travers champs et évitant ainsi des patrouilles possibles. Avec elle, notre colonne avait emmené quelques-uns de ces légers canons de débarquement, qui ne nécessitent aucun attelage, traînés qu'ils sont à main par leurs servants.

Les cinq premiers kilomètres avaient été franchis sans encombre, lorsque en avant de Solente, un coup de feu éclata dans la nuit. Nous étions signalés. Pas assez vite cependant pour qu'une escouade ne nos fusiliers ne cernât le petit poste, le faisant prisonnier. A Ognolles, nouvelle alerte et nouvelle capture de la patrouille malencontreuse. Avant l'aube, nous parvenions au point voulu. Le terrain nous était favorable. Une série de collines forme cuvette autour d'Ercheu. Des crêtes, à l'abri des bois de sapins, nous avions des chances de cerner utilement l'ennemi.

***

Avec le jour commença notre fusillade, une fusillade précise qui réveilla le camp allemand, surpris en plein sommeil. Les ennemis, incapables de comprendre d'où venait l'attaque, cherchaient à se rallier dans l'ombre, au milieu de commandements contradictoires. Nos petites pièces de débarquement étaient entrées en jeu avec l'apparition du soleil.

En vain, la landwehr tenta-t-elle un assaut vers les bois. Brisée par notre feu, elle devait se replier en désordre. Il était huit heures quand un drapeau blanc se montra, porté par un officier. Plusieurs centaines d'hommes se rendirent. Avec eux on captura des chevaux, des armes, de nombreuses tentes et un matériel téléphonique.

Cette affaire d'Ercheu nous laissait maîtres de la voie ferrée Nesles-Noyon.

L'HISTOIRE et la quatorzième année

Un de nos confrères suisses fait remarquer, dans la « Tribune de Genève », que la quatorzième année de chaque siècle, depuis le onzième, a vu se dessiner, en France, des événements d'une importance parfois capitale et toujours considérable.

C'est en 1214 qu'eut lieu la bataille de Bouvines, dont tous nos lecteurs connaissent le grand rôle historique.

En 1314, la mort de Philippe le Bel, après la condamnation et le supplice des Templiers, marqua la fin de la désastreuse période féodale.

En 1414, la réconciliation de la maison de Bourgogne et de la maison d'Orléans sauva la France d'une situation intérieure des plus dangereuses.

En 1514, le mariage de Louis XII avec la princesse Marie d'Angleterre mit fin à une longue période de guerres et de rivalités.

En 1614, Louis XIII, majeur, convoqua les Etats généraux, de la réunion desquels datent les temps contemporains.

En 1714, la paix de Rastadt, un an avant la mort de Louis XIV, fixa les frontières de la France telles qu'elles restèrent jusqu'en 1870.

En 1814, la merveilleuse campagne de France où Napoléon donna un nouvel éclat à notre gloire militaire.

Et celle de 1914, avec un dénoûment plus heureux, marquera une des plus glorieuses étapes de la puissance française.

Où vont les Gros sacs de Marks allemands

Paris, 14 octobre. — Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il existe, en dehors de la fortune des villes, des particuliers colossalement riches. L'Allemagne se défendra jusqu'au bout, se privera avec obstination pour sauver son existence. Il est utile de savoir où se trouveront les millions.

La fortune personnelle de Guillaume II dépasse 150 millions de marks; la fille de Krupp, le fournisseur des canons d'Anvers, Mme Bertha Krupp, possède 300 millions; de même que M. Mendelssohn, un banquier, non un musicien. Un autre banquier, M. le baron de Goldschmidt, n'a que 170 millions; mais le prince de Kenckel Donersmarck, qui donnait chaque année des fêtes à Guillaume qui eussent voulu rappeler celles offertes à Louis XIV par le surintendant Fouquet, a la jolie fortune de 255 millions; le prince Pless, 230 millions; le duc de Brunswick, 125; celui de Saxe-Weimar, 35 millions; le roi de Saxe, 25; le grand-duc d'Oldenbourg, 25; le roi de Bavière, 15; 12 millions celui de Wurtemberg, etc., et nous ne parlons ni du prince régnant de Schausburg-Lippe, dont on ne peut même pas évaluer les biens, ni de centaines d'industriels dont la fortune, depuis vingt ans, avait centuplé.

SUR LES HAUTS DE MEUSE

LES SAPINIÈRES QUI MARCHENT !

Paris, 15 octobre. — Au lendemain de la bataille de la Marne, tandis que le centre droit allemand faisait halte dans sa retraite sur l'Aisne, le centre gauche, lui, s'appuyait sur les lignes de la Meuse au nord de Verdun. Pendant que l'aile droite du kronprinz se fortifiait dans l'Argonne, l'armée du prince héritier de Bavière, venant de Metz, faisait liaison avec les troupes de la Meuse et les ravitaillait en effectifs et en munitions.

Dès le 26, ayant réparé tant bien que mal ses pertes de la Marne, l'ennemi tentait un retour offensif dans la vallée de l'Aire. Son but était de donner la main aux corps de l'Argonne. Mais le jour même un mouvement rapide des nôtres arrêtait l'adversaire dans sa marche vers la Forêt et le rejetait sur la Meuse. Le 30, poursuivant notre offensive, nous obligions l'avant-garde de l'armée de Metz à repasser la rivière à hauteur de Saint-Mihiel. Le 6 octobre, enfin, occupant la trouée de Spada, nous nous emparions d'Hattton-Châtel. Nous étions maîtres des deux rives.

Ces succès rapides ne laissaient plus au centre gauche allemand qu'une seule et dernière ligne de protection, les Côtes de Meuse. Entre elles et Metz, en effet, s'étend la plaine de la Woëvre, propice aux opérations d'une armée en pleine offensive, mais incapable de procurer à une troupe en retraite les moyens d'arrêter un adversaire résolu. Les Hauts de Meuse constituaient donc le dernier talus derrière lequel le centre allemand allait s'abriter.

A ce retranchement l'ennemi allait s'accrocher d'une façon désespérée. Dès le 4, une série de combat s'engageait sur ce front fortifié naturellement sur une longueur de soixante kilomètres.

Le 7, malgré l'énergique résistance des Allemands et en dépit de leur grosse artillerie, nous allions cependant réussir à prendre pied sur les Côtes. Tout l'honneur du succès revint, ce jour-là, à un bataillon de zouaves, à qui la ruse servit autant que le courage.

Depuis trois jours, notre infanterie essayait en vain de prendre pied sur les Côtes. Deux fois nous avions tenté l'assaut d'Herbeuville, village situé à 15 kilomètres au sud-est de Verdun; deux fois nous avions dû reculer sous le feu infernal des grosses batteries allemandes. C'est alors qu'un capitaine de zouaves s'offrit à aller déloger l'ennemi.

Les Sapins se déplacent

Le soir venu, cessant le feu, le gros de nos troupes, feignant d'abandonner la lutte, se retirait ostensiblement en arrière. Notre artillerie elle-même, défilant au loin, sembla battre en retraite. Plus un soldat français en vue. Dans la plaine qui s'étendait au pied des côtes, seuls restaient quelques buissons et les arbres clairsemés d'une jeune sapinière. Peut-être cependant les sapins auraient-ils paru aux habitants du lieu un peu plus nombreux que d'habitude, mais l'ombre peut produire des effets de dédoublement. Peut-être aussi les sapinières avançaient-elles, oh ! très légèrement, on sait que le clair de lune donne parfois des illusions d'optique, surtout quand — comme les sentinelles allemandes — on a combattu tout le jour, et, qu'appuyé sur son fusil, on doit s'enfoncer les ongles dans les paumes pour ne pas succomber au sommeil...

Durant toute la première partie de la nuit, le phénomène se poursuivit pourtant : c'était le déplacement imperceptible d'un tas de petits buissons. Les soldats ennemis, de garde ce soir-là, avaient été prévenus cependant. Certes, ceux-ci avaient entendu parler de bonnes ruses de guerre; eux-mêmes peut-être les avaient mises en œuvre : on dépouille un mort de sa capote bleue et de son képi rouge, et ainsi on peut jouer quelques mauvais tours à ces « Français, mangeurs de grenouilles... » On peut les tuer par traîtrise. On peut se servir du drapeau blanc, de la Croix de Genève... Il y a des tas de moyens... Mais se déguiser en arbre, ça, c'est une chose impossible.

Il arriva cependant qu'à deux heures du matin, les sapinières étaient au bas du village d'Herbeuville. Et soudain des cris infernaux s'échappent de tous les buissons, de tous les arbres et voilà que les sapinières se mettent à grimper la colline, égorgent les sentinelles, bondissent dans les fossés allemands, tuent les canonniers sur leurs pièces désormais inutiles et se retranchent à leur tour, tandis que le gros des forces françaises, qu'on croyait parties pour de bon, reviennent en vitesse...

Ah ! ce fut pour les Prussiens une aventure machinée par le diable en personne.

Et si quelques ennemis échappèrent au massacre, c'est que les zouaves voulaient qu'il en restât quelques-uns pour raconter un jour, plus tard, là-bas, au fond de la Prusse, que rien n'est impossible aux Français, ni les actes de courage ni les actes de ruse, et que même dans ceux-ci ils peuvent encore rendre des points aux Allemands.

Les Armes allemandes

Un officier bordelais qui est sur le front nous écrit qu'il a entre les mains une baïonnette allemande à dents de scie, semblable à celle que l'on peut voir à la vitrine d'un magasin de notre ville. D'autres armes du même genre ont, du reste, été trouvées sur nos ennemis et rapportées sur divers points de la France. Ces constatations confirment tout ce qui a été dit sur les procédés barbares et infâmes employés par les Allemands.

Notre correspondant nous dit également qu'il a recueilli sur le champ de bataille deux fusils allemands : l'un est un fusil automatique pouvant tirer cinq balles par pressions successives sur la gâchette; l'autre est un fusil à magasin analogue à notre lebel, mais tous deux sont beaucoup plus lourds que ce dernier, peu élégants et mal équilibrés. Le poids, porté en avant, fatigue le bras gauche du tireur, ce qui explique que les Allemands tirent trop bas et qu'un grand nombre de nos soldats blessés ont été touchés aux jambes ou aux pieds.

La présence, entre les mains des troupes allemandes de deux modèles de fusils si différents témoigne de l'effort désespéré qu'ils fournissent contre nous, car il est à croire qu'un de ces modèles armait leurs territoriaux qu'ils ont envoyés en première ligne.

Et notre officier — qui, au cours de sa lettre, cite de magnifiques traits de courage de ses hommes, dont la confiance dans l'avenir est inébranlable — ajoute : « Comment les Allemands répareront-ils les pertes effroyables qu'ils ont subies ? »

LES ALLEMANDS SE PLAIGNENT DU 75 !

Londres, 13 octobre. — Le correspondant du « Times » à Nancy télégraphie :

« L'artillerie française, et en particulier le canon de 75, a fait merveille et a répandu la terreur parmi les Allemands. « Nous ne pouvons pas comprendre comment une nation » civilisée comme la France peut faire usage » d'un engin de guerre aussi barbare et aussi » dégoûtant. » Ainsi s'est exprimé un officier prussien fait prisonnier. »

Le correspondant ajoute :

« J'ai causé hier avec quelques blessés allemands, qui sont en traitement à l'hôpital militaire. Tous sont étonnés et touchés de la façon dont ils sont soignés, et les plus farouches, après deux ou trois jours, deviennent doux comme des agneaux. L'un d'eux m'a dit que les officiers allemands prévenaient leurs hommes qu'il valait mieux mourir que de tomber aux mains des Français. Pas un des Allemands que j'ai vus ne témoignait le moindre désir de retourner en Allemagne. Ils demandent tous à rester en France, et tous ils déclarent que le kaiser est responsable de leurs blessures comme il l'est de la guerre elle-même. »

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Obus abandonnés par les Allemands

Photo CHUSSEAU-FLAVIENS.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 16 octobre 1914.

(19)

La Frontière

Par Maurice LEBLANC

« Il ne s'agit plus que de rentrer chez soi, ajouta Morestal. Le col du Diable ? Les bois d'Albern ? La Butte-aux-Loups ? Pas si bête ! La vermine doit pulluler de ce côté... Et de fait, j'entendis battre le tambour, et sonner les trompettes d'alarme, et galoper les chevaux. On me cherchait, parbleu !... Mais comment m'eût-on cherché à dix kilomètres de là, au val de Sainte-Marie, en pleine forêt d'Arzance ? Et je trottais... Je trottais jusqu'à extinction. A huit heures, je franchissais la ligne. Ni vu ni connu ! Morestal foulait le sol de ses pères ! A dix heures, du haut de la Côte-Blanche, j'apercevais le clocher de Saint-Elophe, et je coupais droit pour revenir ici plus vite. Et me voilà ! Un peu fourbu, je vous l'accorde, pas très présentable... Mais, tout de même, hein, qu'en dites-vous du vieux Morestal ?

Il s'était levé et, sans plus se souvenir des fatigues de la nuit, il animait son discours de toute une mimique virulente qui désolait sa femme.

— Et mon pauvre père n'a pu s'échapper ? demanda Suzanne.

— Lui, on avait eu soin de le fouiller, répondit Morestal. D'ailleurs, on le surveillait de plus près que moi... de sorte que ce qu'il n'a pu faire, je l'ai fait...

Et il ajouta :

— Heureusement ! car moi j'aurais pourri sur la paille de leurs cachots jusqu'à la fin d'un procès interminable; tandis que lui, d'ici quarante-huit heures... Mais tout cela, c'est du bavardage. Ces messieurs du parquet ne doivent pas être loin. Je veux que mon rapport soit prêt... Il y a certaines choses que je soupçonne... toute une manigance...

Il s'interrompit, comme heurté par une idée imprévue, et il resta longtemps immobile, la tête entre ses mains. Puis, brusquement, il frappa la table.

— Ça y est ! Je comprends tout ! Eh bien ! vrai, j'y ai mis le temps !

— Quoi ? lui dit sa femme.

— Dourlowsky, parbleu !

— Dourlowsky ?

— Eh oui ! Dès la première minute, j'ai deviné que c'était un piège d'agents subalternes. Mais comment l'avait-on dressé ? Maintenant, je vois clair. Dourlowsky est venu ici hier matin, sous un prétexte quelconque. Il a su que Jorancé et moi nous suivrions, dans la soirée, le chemin de la frontière, et, d'accord avec les policiers allemands, le passage du déserteur a été combiné pour ce moment-là ! A notre approche, un coup de sifflet, et le soldat, à qui l'on a fait croire sans doute que ce coup de sifflet est un signal de complices français, le soldat, que Dourlowsky ou ses acolytes tiennent en laisse ainsi qu'un chien, le soldat est lâché. Tout le mystère est là ! Ce n'est pas lui, le malheureux, que l'on visait, c'était Jorancé, c'était Morestal. Comme de juste, Morestal vole au secours du fugitif. On lui met la main au collet, on s'empare de Jorancé, et nous voilà tous deux complices. Bravo, messieurs, le tour est bien joué.

Madame Morestal murmura :

— Dis donc, ça pourrait être grave...

— Pour Jorancé, dit-il, oui, parce qu'il est sous les verrous; mais il y a un seulement... La poursuite du déserteur a eu lieu sur le territoire français. C'est également sur le territoire français que nous avons été arrêtés. La violation est flagrante. Par conséquent, rien à craindre.

— Vous croyez ? demanda Suzanne. Vous croyez que mon père ?...

— Rien à craindre, répéta Morestal. Et il déclara nettement :

— Je considère Jorancé comme libre.

— Heu ! heu ! marmotta la vieille dame, les choses n'iront pas si vite...

— Encore une fois, je considère Jorancé comme libre, et pour cette bonne raison qu'il y a eu violation de frontière

— Qui prouvera cette violation ?

— Qui ? Mais moi !... Mais Jorancé ! T'imagines-tu qu'on suspectera la parole des honnêtes gens que nous sommes ? D'ailleurs, il y a d'autres preuves. On relèvera les traces de la poursuite, les traces de l'agression, celles du combat que nous avons soutenu. Et qui sait, il y a peut-être eu des témoins.

Marthe tourna les yeux sur Philippe. Il écoutait son père, le visage si pâle qu'elle en fut stupéfaite. Elle attendit quelques secondes, puis voyant qu'il gardait le silence, elle prononça :

— Il y a eu un témoin.

Morestal tressaillit.

— Que dis-tu, Marthe ?

— Philippe était là.

— Allons donc, nous avons laissé Philippe au carrefour du Grand-Chêne, en bas de la côte, n'est-ce pas, Suzanne ? Vous êtes restés ensemble.

Vivement Philippe intervint.

— Suzanne est partie presque aussitôt, moi également... mais je n'avais pas fait trois cents pas que je me suis retourné...

— C'est donc pour cela que, quand je t'ai appelé, au milieu de la côte, tu n'as pas répondu ?

— Sans doute. Je suis retourné au Grand-Chêne.

— Pourquoi ?

— Pour te rejoindre... je regrettais de t'avoir laissé.

— Alors, tu étais derrière nous au moment de l'agression !

— Oui.

— En ce cas, forcément, tu as entendu les coups de feu !... Voyons, tu devais être sur la Butte-aux-Loups...

— A peu près...

— Et tu nous as vus peut-être... D'en haut !... Avec le clair de lune !...

— Ah ! non, protesta Philippe, non, je n'ai rien vu.

— Mais si tu as entendu les coups de feu, il est impossible que tu n'aies pas entendu les cris de Jorancé... Moi, ils m'avaient flchu un bâillon sur la bouche... Mais Jorancé hurlait, lui !... « Nous sommes en France ! Nous sommes sur le territoire français ! » Hein ! tu as entendu les cris de Jorancé ?

Philippe hésita devant une réponse dont il sentait confusément l'importance redoutable. Mais, en face de lui, il vit Marthe qui l'observait avec une surprise croissante, et il vit, près de Marthe, la figure convulsée de Suzanne. Il affirma :

— Oui, j'ai entendu... De loin, j'ai entendu.

Le vieux Morestal ne se tenait pas de joie. Et quand il sut, en outre, que Philippe avait recueilli les dernières paroles du déserteur Barfeld, il éclata :

— Tu l'as vu ? Il vivait ? Il t'a dit qu'on nous avait tendu un piège, n'est-ce pas ?

— Il a prononcé le nom de Dourlowsky.

— Parfait ! Mais notre rencontre avec le soldat, la poursuite... il a dû te dire que tout cela avait eu lieu en France ?

— J'ai cru comprendre, en effet...

— Nous les tenons ! proféra Morestal, nous les tenons ! Evidemment, j'étais tranquille... Tout de même, le témoignage de Philippe, l'attestation du soldat mourant... Ah ! les brigands, il faudra bien qu'ils lâchent leur proie... Nous étions en France, mes bons amis ! Il y a eu violation de frontière !

Philippe comprit qu'il s'était trop avancé, et il objecta :

— Mon témoignage n'en est pas un au sens propre du mot... Quant au soldat, c'est à peine si j'ai distingué...

— Nous les tenons, je te dis. Le peu que tu as pu voir, le peu que tu as pu entendre, tout s'accorde avec mon témoignage à moi, c'est-à-dire avec la vérité. Nous les tenons ! Et voilà ces messieurs du parquet qui seront de mon côté, je t'en donne mon billet ! Et ça ne traînera pas ! Demain Jorancé sera libre.

Il lâcha la plume, qu'il avait saisie pour écrire lui-même son rapport, et se dirigeau vivement vers la fenêtre, attiré par le bruit d'une automobile qui contournait la pelouse du jardin.

— Le sous-préfet, dit-il. Bigre ! Le gouvernement est déjà averti. Le juge d'instruction et le procureur !... Oh ! oh ! on va nous mener ça rondement, je vois... Vite, la mère, qu'on les reçoive ici... Moi, je reviens, le temps de mettre un faux-col, d'enfiler une jaquette...

— Père !

Sur le seuil de la porte, Morestal s'arrêta. C'était son fils qui l'interpellait.

— Qu'est-ce que tu veux, mon garçon ?

— J'ai à vous parler, déclara Philippe avec résolution.

— Tant mieux ! Mais nous remettrons cela à tantôt, hein ?

— J'ai à vous parler maintenant.

— Ah ! En ce cas, accompagne-moi. Tiens, tu me donneras un coup de main. Justement, Victor n'est pas là.

Et, tout en riant, il passa dans sa chambre.

Malgré elle, Marthe fit quelques pas comme si elle se proposait d'assister à la conversation. Philippe eut un moment d'embarras. Puis il se décida brusquement.

— Non, Marthe, il est préférable que tu restes.

— Cependant...

— Non, encore une fois non. Excuse-moi. Plus tard, je te donnerai l'explication...

Et il rejoignit son père.

Dès qu'ils furent seuls, Morestal, qui songeait d'ailleurs beaucoup plus à sa déposition qu'aux paroles de Philippe, Morestal demanda distraitement :

— C'est confidentiel ?

— Oui, et très grave, déclara Philippe...

— Oh ! oh !

— Très grave, comme vous allez le comprendre, mon père. Il s'agit d'une situation où je me trouve, une situation affreuse d'où il m'est impossible de sortir sans...

(A suivre.)

DERNIÈRE ÉDITION

APRÈS LA CHUTE D'ANVERS

L'Installation du Gouvernement belge au Havre

Le Gouvernement belge au Havre

Comment fonctionneront ses Services

Le Havre, 15 octobre. — M. Carton de Wiart, vice-président du conseil des ministres de Belgique, a donné à un de nos confrères les renseignements suivants sur la façon dont va fonctionner le gouvernement belge au Havre :

« Vous savez que, d'accord avec le gouvernement français, le gouvernement belge jouera du droit d'exterritorialité, c'est-à-dire que nous vivrons chez vous comme si nous étions en Belgique. Notre drapeau va flotter sur les édifices qui nous sont réservés. Nous aurons notre bureau de poste. Les timbres seront belges. Notre gendarmerie sera chargée du service de surveillance. Nos ministères seront installés ici, et le personnel qui est venu avec nous pour en assurer le fonctionnement continuera ses services administratifs.

» Le président du conseil, M. de Broqueville, qui sera bientôt auprès de nous, prendra la direction du cabinet et assurera, grâce à cette organisation, l'exercice du gouvernement. Nous allons avoir aussi prochainement notre journal officiel, qui va paraître sous ce titre : « Le Moniteur belge ». M. Hennion, votre ancien préfet de police, a été chargé par le gouvernement français de le représenter parmi nous.

» Outre tous les membres du ministère en exercice, ajouta M. Carton de Wiart, le président de la Chambre des représentants, M. Schollaert nous a accompagnés, ainsi que les ministres d'Etat qui ne sont pas des ministres sans portefeuille mais des personnalités importantes, formant en quelque sorte un conseil privé, dont on prend l'avis à titre consultatif, à côté des membres du gouvernement. Le personnel diplomatique des nations amies ou neutres est aussi installé. M. Klobukowski nous a suivis et est à cette adresse. Il reste toujours votre représentant auprès de nous en territoire belge, puisque par le bénéfice de l'exterritorialité nous continuons, grâce à cette Convention diplomatique à être en Belgique, bien que résidant en France, dans la Seine-Inférieure.

Lamentable Situation des Fugitifs d'Anvers

Londres, 14 octobre. — Le correspondant du « Daily News » à Rotterdam expose ainsi la tragique situation de la population d'Anvers :

« Le gouverneur allemand d'Anvers a conseillé à la population de rentrer dans la ville. Peut-être devrait-elle le faire. En tout cas, il est probable que beaucoup d'habitants reviendront, car la Hollande ne peut pas longtemps garder chez elle une pareille multitude. Mais qu'arrivera-t-il à leur retour ? Les greniers de la ville ont été détruits; son trafic fluvial n'existe plus; tout le pays alentour n'est qu'un désert, et dans la ville se trouve l'armée ennemie. Où les habitants trouveront-ils de quoi se nourrir ? Qu'ils reviennent ou qu'ils restent éloignés, ils sont condamnés à souffrir de la faim. Que sont les hécatombes des champs de bataille auprès de pareilles souffrances ? »

La Prise d'Anvers jugée en Italie

La « Tribuna » du 12 courant considère la prise d'Anvers comme une faute au point de vue allemand, cet événement devant provoquer la Grande-Bretagne à continuer la lutte sans jamais cesser.

L'Allemagne observe le journal romain, a accumulé dans toute cette guerre les fautes politiques les plus graves, à commencer par l'invasion de la Belgique. Elle s'est laissé guider par des considérations militaires auxquelles elle a subordonné tout le reste; mais l'Angleterre ne tolérera jamais que les Pays-Bas tombent entre les mains d'une grande puissance.

Les autorités du port de Naples, sur la protestation de capitaines de navires anglais et danois, ont ordonné hier au transatlantique allemand « Marsala », mouillé dans le port, de descendre les pavillons qu'il avait hissés à ses mâts pour célébrer la prise d'Anvers.

Les Allemands arrêtent les Hommes valides en Belgique

Amsterdam, 15 octobre. — Le commandant allemand s'efforce de rechercher tous les sujets belges susceptibles de porter les armes pour leur pays. Ordre a été donné aux hommes âgés de 18 à 45 ans de se présenter dans un délai de deux jours. Ceux qui appartiennent à l'armée seront faits prisonniers. Les militaires qui seront trouvés vêtus d'habits civils seront considérés comme des espions et jugés comme tels.

Les Réfugiés belges en Angleterre

Folkestone, 14 octobre. — Il y a actuellement à Londres et sur tout le littoral méridional de l'Angleterre de nombreux réfugiés belges arrivés par Ostende et Folkestone; les Anglais s'efforcent par tous les moyens dans un élan admirable de générosité, de les soigner et de les faire vivre. Ils ont enduré de grandes misères et ils racontent des faits dépassant toute imagination sur les atrocités allemandes. La maison de convalescence française de Brighton en a recueilli un certain nombre.

Londres, 14 octobre. — Devant les bureaux de la Banque d'Angleterre se pressent de nombreux Belges, notamment des Anversois, qui viennent changer des billets de banque belges au pair. La population leur distribue des tasses de café. M. Herbert Samuel, président du Local Government Board, lance au public de toutes les villes un appel en vue de secourir ceux des réfugiés belges qui sont dénués de tout.

Londres, 15 octobre. — Les réfugiés belges continuent à arriver en grand nombre en Angleterre. 2,900 de ces réfugiés sont arrivés dans la soirée à Douvres, venant d'Ostende. Près de 2,000 autres sont arrivés à Londres venant de Tilbury. Ils ont été reçus par les membres du comité de secours, qui leur ont distribué des vivres.

La Légion étrangère

M. Millerand, ministre de la guerre, a adressé le rapport suivant à M. le Président de la République :

« Bordeaux, le 12 octobre 1914.

» Monsieur le Président,

» Depuis le début de la mobilisation, les bureaux de recrutement ont reçu un nombre très important d'engagements volontaires au titre étranger pour la durée de la guerre. A Paris, ces engagés ont été mis provisoirement en subsistance dans un régiment territorial. En province, ils ont été répartis dans un certain nombre de dépôts créés à cet effet.

» Ces groupements d'engagés ont déjà reçu un commencement d'organisation en bataillons et en régiments de marche, et ont tous été rattachés à l'un ou à l'autre des deux régiments de légion étrangère. Mais, aux termes de la loi du 23 décembre 1912, relative à la constitution des cadres de l'infanterie, le nombre des bataillons des régiments étrangers est fixé par décret. Il semble difficile, dans les circonstances actuelles, de déterminer exactement par avance le nombre de bataillons que les nouveaux effectifs dont l'administration de la guerre dispose déjà en engagés étrangers, ou qui pourraient se présenter dans l'avenir, permettront de constituer temporairement; il paraît préférable d'admettre, pour plus de simplicité, que le nombre des bataillons sera fixé, pendant la durée de la guerre, non par décret, mais par décision du ministre de la guerre, suivant les ressources variables du recrutement. Tel est le but du projet de décret ci-joint que j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, si vous partagez ma manière de voir, revêtir de votre approbation.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

» Le ministre de la guerre,
» A. MILLERAND. »

En conformité de ce rapport, le Président de la République a signé un décret aux termes duquel, à titre temporaire et pour la durée de la guerre, le nombre des bataillons de la légion étrangère sera fixé par décision du ministre de la guerre suivant les ressources du recrutement.

Les Assurances contre les Risques de la Guerre

15 octobre. — Un décret du 10 octobre 1914 vient d'étendre sensiblement les limites d'application du décret du 13 août dernier relatif aux assurances d'Etat contre les risques maritimes de guerre.

Dorénavant, l'assurance pourra être contractée à l'exportation aussi bien qu'à l'importation sous pavillon français, allié ou neutre, et à l'intercourse sous pavillon français.

Le procureur général près la Cour des comptes, président de la commission, saisit cette occasion de rappeler une fois de plus aux intéressés qu'ils peuvent présenter leurs demandes, en personne ou par intermédiaire, directement ou par correspondance, au siège de la commission (Mont-de-Piété), 29, rue du Mirail, à Bordeaux.

Corps de Santé militaire

Par décret du 12 octobre 1914, rendu sur le rapport du ministre de la guerre, M. le docteur Gwosdenovitch, conseiller privé de Russie, a été admis à servir avec le grade de médecin inspecteur dans l'armée française, pour la durée de la guerre (titre étranger).

La Production du Vin

Le « Moniteur vinicole » dit que le chiffre de récolte semble devoir dépasser quelque peu celui de 1912, qui était de 59 millions 334,171 hectolitres. La production de 1913 avait été de 44 millions 171,756 hectolitres.

NOUVELLES DIVERSES DE LA GUERRE

Pour récompenser les Actes de Courage et de Dévouement civique

De même que les citations à l'ordre de l'armée célèbrent les actions d'éclat accomplies sur les champs de bataille, le gouvernement a pensé qu'il convenait d'honorer le courage civique. Des citations vont être inscrites au « Journal officiel » pour relater les actes de courage et de dévouement accomplis par les fonctionnaires civils et la population civile. Une de ces premières citations sera consacrée à M. le docteur Langlet, ancien député maire de Reims, dont la conduite a été et continue à être tout à fait héroïque.

L'Allemagne ne recevra plus de Lettres venant de Hollande

Rotterdam. 15 octobre. — Le journal hollandais « Het-Vaderland » annonce que les postes de la frontière prussienne ont reçu l'ordre de ne plus expédier en Allemagne aucune lettre provenant de Hollande.

Un Nouveau Commandant du VIIe Corps allemand

Copenhague, 15 octobre. — La « Gazette de Cologne » du 13 annonce que le général Rieman, commandant la 15e division, est nommé commandant du 8e corps à la place du général Fulff von Tschepe, qui est affecté à l'état-major.

L'Allemagne comptait sur l'Appui de l'Italie

Rome 14 octobre. — Le correspondant berlinois du « Giornale d'Italia » a interviewé M. de Jagow. Celui-ci n'a pas caché qu'il avait toujours espéré voir les Italiens combattre aux côtés des Allemands au jour de la conflagration européenne.

Préparatifs militaires en Turquie

Athènes, 14 octobre. — Les dernières informations reçues ici confirment l'étendue de l'activité des préparatifs militaires faits par les autorités turques en Palestine, où de fortes quantités de troupes sont actuellement concentrées.

De nombreux officiers turcs ont quitté hier Constantinople à destination de diverses villes de la Palestine.

On télégraphie de Salonique que les autorités turques ont chassé tous les habitants grecs de la ville d'Héraclée, dont les maisons ont été saccagées. Plusieurs bateaux de réfugiés sont partis pour la Grèce.

La Serbie a des Vivres en abondance

Nisch, 14 octobre. — La famine devenant menaçante en Autriche-Hongrie, les Chambres de commerce et industrielles ont demandé au gouvernement de Vienne l'abolition du droit d'entrée sur les denrées de tout genre.

Par contre, le conseil des ministres serbe, considérant que les bestiaux et les denrées se trouvant en Serbie en quantité plus que suffisante, a décidé de continuer à permettre l'exportation des bestiaux en général et des denrées alimentaires telles que haricots, petits pois, fromages. Cela démontre l'inexactitude d'un récent communiqué autrichien parlant de disette en Serbie, et qui, pour plus de crédit, portait la signature d'un archiduc.

Belgrade ne courant plus aucun danger, la retraite des fonctionnaires et les secours aux invalides seront payés à partir du 14 au Trésor d'Etat à Belgrade, et non plus à Nisch.

Le Drapeau du 24e colonial décoré

Le « Journal officiel » publie aujourd'hui le décret décorant de la Légion d'honneur le drapeau du 24e régiment d'infanterie coloniale.

On sait que ce régiment a pris, le 26 septembre le drapeau du 69e régiment d'infanterie de réserve allemand.

Les Allemands reconnaissent l'Humanité des Russes

Bâle, 15 octobre. — La « Gazette de Cologne », dans son numéro du 12, reconnaît que l'armée russe en Galicie s'est conduite avec humanité.

Le Roi de Roumanie et M. Venizélos

Athènes, 14 octobre. — Le nouveau roi de Roumanie, répondant aux condoléances de M. Venizelos, lui a adressé un chaleureux télégramme. Ses remerciments, dit-il, sont d'autant plus sincères qu'une pareille sympathie vient de la part d'un pays dont l'amitié pour la Roumanie est basée sur beaucoup d'intérêts communs.

Le Procès de Sarajevo

Rome, 14 octobre. — Hier a commencé à Sarajevo le procès des meurtriers de l'archiduc François-Ferdinand.

Dans l'acte d'accusation, Prinzip et ses vingt-deux complices sont accusés de haute trahison; trois autres personnes sont impliquées dans le procès pour recel d'armes destinées à l'attentat.

Des Aéroplanes alliés auraient survolé Carlsruhe

Paris, 15 octobre. — D'après un télégramme de Carlsruhe reçu à Copenhague, des aéroplanes ennemis auraient fait leur apparition le 12 dans la soirée au-dessus de cette ville. Ils auraient survolé lentement les manufactures de munitions et les casernes, puis se seraient éloignés indemnes.

Ils préfèrent le Champagne au 75

Paris, 14 octobre. — Un capitaine d'artillerie a trouvé une caricature d'un officier allemand faite à la craie par l'un de ses hommes sur la porte d'une cave, dans une petite ville des environs de Reims évacuée par l'ennemi. Ce dessin primitif est accompagné d'une légende dont voici la traduction : « Ce champagne est meilleur que les pruneaux de leur canon de 75. »

Nous le croyons sans peine.

Lez Persécutions contre les Italiens en Istrie

Venise, 14 octobre. — On mande de Trieste qu'en Istrie tous les hommes reconnus bons pour le service sont contraints par la force à collaborer aux travaux de terrassement, de fortification et de retranchement. Ceux qui s'y refusent sont arrêtés, battus, et deviennent l'objet de mauvais traitements. La conduite des autorités militaires provoque dans la population une très vive indignation.

Comment les Allemands traitent leurs Blessés

Paris, 15 octobre. — M. Maurice Barrès, de retour d'un voyage en Alsace, rapporte le fait suivant :

« Quand les Français, après le départ des Allemands, qui avaient à demi anéanti Raon-l'Etape, sont rentrés dans cette petite ville, ils sont allés à l'ambulance allemande installée à la caserne. Ils ont reculé d'horreur. Ils y ont trouvé les blessés allemands tout affolés, absolument terrifiés par leurs propres médecins. Les salles étaient remplies mi-partie de blessés et de cadavres datant de huit à dix jours. Le linge sale, les pansements, les déjections, on les jetait dans la ruelle des lits. Je note les renseignements techniques que m'a dictés un praticien témoin de cette ignominieuse situation.

» Nous avons trouvé des opérations inachevées, datant de quelques jours, des amputations en gigot, une débauche d'interventions, le tout suppurant. Enfin, toujours dans l'ambulance, une salle d'horreur contenait empilés des corps en putréfaction. »

Les Pertes autrichiennes à Kalinovich

Cettigne, 10 octobre (retardée dans la transmission). — D'après les détails reçus du commandement en chef de l'armée monténégrine, les Autrichiens ont eu dans la bataille de Kalinovich-Moakime 2,000 soldats tués, blessés et prisonniers. Les Monténégrins se sont emparés d'un grand nombre de mitrailleuses et de fusils, ainsi que d'une certaine quantité de munitions. Cette victoire monténégrine est la plus grande qui ait été remportée jusqu'à ce jour, car elle aura une influence favorable sur les opérations futures vers Saraievo.

Pour servir d'Exemple aux Allemands

Les Japonais proposent l'Evacuation de Tsing-Tao par les Non-Combattants

Londres, 15 octobre (officiel). — Le commandant des forces militaires et navales japonaises, ayant informé le 12, par télégraphie sans fil, les Allemands de Tsing-Tao que l'empereur désirait porter secours aux non-combattants et aux neutres assiégés dans Tsing-Tao, des parlementaires ont été envoyés. Il a été convenu que les Japonais escorteraient, le 15 octobre, jusqu'à Tien-Tsin, le consul des Etats-Unis, un certain nombre de Chinois, ainsi que des femmes et des enfants allemands.

Pékin, 14 octobre. — La principale attaque de Tsing-Tao commencera après le départ des non-combattants et des neutres, dont dix femmes allemandes.

Engagements sur le Front serbe

Nisch, 13 octobre. — Dans la nuit du 11 au 12, l'ennemi a tenté à l'extrême aile droite du front Zvornik-Losnitza, à deux reprises, des attaques qui ont été repoussées avec de grosses pertes pour les Autrichiens.

Dans la matinée du 12, l'ennemi a essayé d'attaquer les Serbes par deux fois sur la rive gauche de la Save, dans la direction de la grande et petite Gingalia, mais il fut repoussé avec de grosses pertes. Notre artillerie, par son tir précis, jeta la panique dans les rangs ennemis.

Succès russe à Suwalki

Pétrograd, 15 octobre. — On annonce officiellement que les Allemands ont été repoussés hier avec un plein succès sur la Vistule.

La bataille continue au sud de Przemysl. On estime que les Russes ont pris en même temps un avantage dans la province de Suwalki. Ils ont fait 10,000 prisonniers et pris à l'ennemi 40 gros canons et canons Maxim.

Préparatifs à Aix-la-Chapelle en vue d'une Retraite

Londres, 14 octobre. — Un correspondant du « Daily Express » écrit de Simpelveld (Hollande) :

« Je viens d'arriver d'Aix-la-Chapelle, la première ville allemande où les soldats blessés en France ou en Belgique sont évacués. Tous les hôpitaux sont bondés, et beaucoup de grands hôtels et de magasins ont été transformés en hôpitaux de la Croix-Rouge. A Aix, les Allemands **craignent beaucoup que leurs armées ne soient battues. Cette crainte doit être partagée par les autorités, car dans les magnifiques bois d'Aix, un grand nombre d'arbres ont été abattus et des barrières en fil de fer barbelé ont été élevées.** »

Un Episode du Siège d'Anvers

Londres, 15 octobre. — A Anvers, le jour où les Allemands allaient entrer dans la ville, quatre officiers belges tirèrent au sort pour décider lequel d'entre eux resterait pour assurer le commandement du fort Sainte-Marie, au nord-ouest de la cité. L'officier désigné ainsi devait jurer de combattre jusqu'à la mort. Le sort ayant désigné un homme marié, père de plusieurs enfants, un autre officier demanda avec insistance à prendre sa place. L'offre ne fut acceptée qu'après bien des protestations, et les trois officiers se retirèrent après avoir fait un touchant adieu à leur camarade.

Les Dépenses militaires en Hollande

Rotterdam, 15 octobre. — Le gouvernement hollandais vient de présenter à la seconde Chambre des Etats-Généraux, qui a repris aujourd'hui ses travaux, un projet de loi destiné à augmenter de 50 millions le crédit initial de 50 millions de florins prévu par la loi du 3 août dernier pour les dépenses militaires.

Dans l'exposé des motifs joint au projet de loi, il est dit qu'une somme de 28 millions 500,000 florins a été mise à la disposition des services de l'armée mobilisée pour les dépenses pendant les mois d'août, septembre et octobre.

Sur cette somme, une grande partie a été employée à mettre en état les positions et lignes de défense. Les installations des camps d'internement et les besoins des services médicaux ont, d'autre part, nécessité de grosses dépenses. Aussi le gouvernement estime que le vote d'un nouveau crédit est un devoir qui s'impose impérieusement à la représentation nationale dans les circonstances présentes.

La Chambre abordera dès cette semaine la discussion du projet de loi qui, une fois voté, sera aussitôt soumis à la première Chambre, que le gouvernement doit convoquer à cet effet.

Saisie d'une Fabrique allemande

Paris, 15 octobre. — La succursale d'une fabrique de Narthein (Westphalie), établie à Rueil depuis quatre ans, fournissait aux cultivateurs de la région des machines de toutes espèces servant aux industries de la ferme : hache-paille, barattes mécaniques, écrémeuses.

Conformément aux instructions données par M. Briand, garde des sceaux, M. Perrussel, procureur de la République à Versailles, a requis le président du tribunal civil de rendre contre cette succursale d'une maison allemande une ordonnance de saisie. La première chambre du tribunal civil rendit l'ordonnance, et hier après-midi, malgré les protestations du gérant de l'établissement, M. R..., un huissier, accompagné des représentants de l'autorité, a procédé à la saisie de toutes les marchandises et à l'apposition de scellés sur leurs emballages.

La Mort de M. Pierre Ajam

Nous avons annoncé la mort à l'ennemi du sous-lieutenant Pierre Ajam, fils de notre collaborateur et ami M. Maurice Ajam, ancien sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande. Voici dans quelles conditions le jeune officier est tombé :

Parti au début de la campagne comme interprète à l'état-major du général Boelle, commandant du quatrième corps, le sous-lieutenant Pierre Ajam sollicita, le 6 septembre dernier, d'aller remplir son emploi au front de bataille, où son régiment, le 117e d'infanterie, avait perdu beaucoup d'officiers. Le général Boelle accueillit cette demande, et le jeune officier fut affecté à la 10e compagnie 2e bataillon.

Bientôt, son capitaine et son lieutenant ayant été tués, le sous-lieutenant Ajam fut appelé à diriger la compagnie. Il la conduisit au feu avec une ardeur et une bonne humeur qui furent signalées par le général divisionnaire, et qui valurent à Pierre Ajam des félicitations du lieutenant-colonel du Paty de Clam, en présence du régiment.

Le 4 octobre, vers une heure du soir, l'état-major général ordonna une attaque en vue d'occuper le village de G..., près de Roye (Somme). Au moment où, à la lisière d'un bois, Pierre Ajam entraînait hardiment sa compagnie, il fut atteint d'un obus qui lui arracha l'épaule gauche et une partie de la poitrine. Avant d'expirer, l'officier eut encore la force de crier à ses hommes : « En avant ! Vengez-moi ! »

Pierre Ajam avait vingt-quatre ans. Il s'était déjà fait une situation brillante à Paris, dans une Compagnie d'affrètement.

A Propos de la Destruction de la Cathédrale de Reims

Le « Christianisme au XXe siècle, journal des Eglises réformées de France, » a publié dans son numéro du 1er octobre la protestation suivante, due à l'initiative de deux de nos concitoyens bordelais :

« Au crime d'avoir fait bombarder des villes ouvertes comme Louvain et Malines, l'état-major allemand vient d'ajouter un nouveau crime contre les lois de la guerre, les Conventions de Genève et de La Haye, les monuments de la civilisation. Il a fait détruire, de dessein prémédité, sans raisons militaires, la magnifique cathédrale de Reims.

» A nos yeux et devant notre conscience de patriotes et de chrétiens, ce crime est un sacrilège. Quel qu'en soit l'auteur responsable, nous voulons élever contre lui la voix de notre protestation unanime. La cathédrale de Reims était, pour les Français, de quelque parti qu'ils soient, à quelque confession qu'ils appartiennent, ce qu'est la cathédrale de Milan pour l'Italie, celle de Westminster pour l'Angleterre, celle de Tolède pour l'Espagne, celle de Prague pour la Bohême : un sanctuaire où, pendant sept siècles, s'est inscrite une partie de nos annales religieuses et nationales. Sa ruine n'effacera rien de notre glorieux passé, rien du respect que nous portons à Jeanne d'Arc; elle ajoutera seulement au livre qui raconte la série déjà longue des forfaits et des violences germaniques une page à jamais indélébile.

» Nous tenons d'autant plus, nous protestants français, à crier notre indignation, que des esprits peut-être mal intentionnés ont déjà interprété ce sacrilège comme un attentat voulu à la culture catholique et latine. Les apparences ne sont pas toutes en ce sens, si l'on remarque que Guillaume II est le chef aimé de 25 millions de catholiques, l'allié de l'empereur d'Autriche, le soutien en maintes circonstances de la papauté romaine. Nous voyons dans la conduite de l'état-major allemand quelque chose de plus grave : une nouvelle preuve de cette basse jalousie qui anime tant d'Allemands contre toute supériorité du pays de France.

» Si donc, par notre tradition ecclésiastique, nous sommes pour les catholiques des frères volontairement séparés, nous restons unis avec eux indissolublement dans l'amour de la culture gréco-romane quand elle s'exprime par les chefs-d'œuvre de la civilisation et de l'art, et nous répudions toute solidarité avec les chefs qui ont concerté et ordonné la destruction de l'antique cathédrale de Reims. »

Le Fils de M. Asquith combattait à Anvers

Londres, 15 octobre. — Le « Daily Express » apprend qu'un des fils de M. Asquith se trouvait à Anvers, où il a combattu dans les tranchées avec la division navale qui a coopéré à la défense de la ville. Il n'a pas été blessé.

L'Etat de Santé de Gullaume II

Londres, 15 octobre.— Le « Reynolds News Paper », qui publie toujours des informations intéressantes et contrôlées, tient d'une source autorisée à Rotterdam que l'état de santé de Guillaume II est beaucoup plus sérieux que ne l'indiquent les nouvelles officielles. Peu de temps avant la déclaration de guerre, paraît-il, le kaiser a subi une recrudescence des maux d'oreille dont il est atteint depuis plusieurs années, et on croit que les tourments que lui cause la situation n'a pas été sans aggraver son état. Le « Reynolds News Paper » ajoute :

« Peu de personnes connaissent réellement ce genre de maladies, mais elles déterminent la folie dans une proportion de neuf fois sur dix. »

Le Change du Mark

Copenhague, 15 octobre. — Le taux du change de l'argent allemand baisse énormément dans tous les pays scandinaves, tandis qu'au contraire celui de la livre sterling hausse.

La Fraternité latine

Rome, 15 octobre. — Le professeur Charles Richet publie aujourd'hui, dans le « Messaggero », un article consacré à la fraternité latine.

Après avoir dit aux Français combien l'opinion publique italienne est sympathique à la France, et combien absurde apparaîtrait demain comme hier une guerre entre la France et l'Italie, il conclut :

« Le sang français fut versé à Magenta et à Solférino pour l'Italie; mais en 1870, lorsque la France était abandonnée par toute l'Europe, un Italien, Garibaldi, ne l'a pas trahie. Son glorieux exemple se répète aujourd'hui.

» La lutte que nous soutenons actuellement en faveur des droits des peuples ressemble à celle de 1792 pour les droits de l'homme. Elle se terminera par la victoire. Mais, la victoire obtenue, nous devrons constituer une forte et fraternelle union des peuples latins.

» La rive africaine de la Méditerranée est assez vaste pour rendre possible une entente entre les Français, les Espagnols et les Italiens. Nous ne permettrons pas aux Allemands de s'en emparer, et tous ensemble, latins, frères de sang, de langage, de coutume et de volonté, nous apporterons en Afrique une paix romaine, et non une paix allemande fondée sur la tyrannie. »

A l'« Officiel »

DANS L'ARMEE

Sont promus pour la durée de la guerre :

Au grade de général de division, le général de brigade Piarron de Mondesir.

Au grade de général de brigade, le colonel Vandenberg.

LES SAISIES-ARRETS SUR LES SALAIRES

Sur le rapport des ministres du travail, du commerce et de la justice, le Président de la République a signé un décret stipulant que, jusqu'à la date qui sera fixée après la cessation des hostilités, il ne pourra être procédé à aucune saisie-arrêt, ni à aucune signification de transport ou cession portant sur les salaires, quel qu'en soit le montant, et les appointements ou traitements ne dépassant pas 2,000 fr., si ce n'est pour le paiement des dettes alimentaires.

Pendant cette même période et sous la même restriction l'effet des saisies-arrêts opérées ou des transports ou cessions signifiées avant la promulgation de ce décret est suspendu.

LES DROITS D'ENTREE SUR LES VIANDES FRAICHES

Le Président de la République, sur le rapport des ministres de l'agriculture, du commerce et des finances, a signé un décret supprimant, à partir du 16 octobre 1914 inclusivement, les droits d'entrée sur les viandes fraîches.

Ces droits pourront être rétablis par un nouveau décret, mais, dans ce cas, les chargements qu'on justifiera avoir été expédiés directement pour la France, avant la publication au *Journal officiel* du décret de rétablissement, resteront admissibles au bénéfice du tarif antérieur.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Les examens et concours d'admission aux classes du Conservatoire national de musique et de déclamation pour l'année scolaire 1914-1915 sont supprimés.

CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL

La session de 1914 du Conseil supérieur du travail, est renvoyée à une date qui sera ultérieurement fixée.

Ce que disent les Journaux

Un Honneur pour la France

C'est pour la France, dit le **Journal**, un grand honneur d'abriter l'exil de l'administration belge. C'est plus encore, un puissant stimulant :

« La présence des nobles exilés ne sera pas seulement une occasion de plus de témoigner notre gratitude à la nation dont le sacrifice a assuré le salut de notre pays. Elle nous exhorte par la pensée de l'effort nécessaire à venger le passé et à assurer l'avenir. Le Président de la République a traduit le sentiment de tous les Français en disant à la nation belge, au moment où elle vient s'asseoir à notre foyer, que la cause de la Belgique est la nôtre. La communauté des épreuves a réalisé l'union des cœurs. »

Le Monde entier admire la Belgique

M. Compère-Morel écrit dans l'**Humanité** :

« Quant à la Belgique, elle doit être fière du sublime sacrifice qu'elle vient de s'imposer en s'immolant pour la sauvegarde et la défense du droit des peuples à la vie et à la liberté. Ce qu'elle a fait sera, au travers des siècles, son honneur et sa gloire. Déjà, en attendant que les armées mises au service de la plus juste et de la plus belle des causes lui restituent ce qu'on lui a volé, tout ce que l'univers compte de consciences s'incline respectueusement devant elle. Les obusiers allemands peuvent tonner à gueule que veux-tu sur les champs de bataille, ils ne parviendront pas à couvrir la voix de l'opinion publique mondiale, indignée de l'horrible forfait, et si par hasard un seul Français commettait le crime de douter encore du caractère sacré de la mission qu'il doit remplir en contribuant dans la mesure de ses forces et de ses moyens à l'écrasement de l'impérialisme allemand, qu'il regarde cette Belgique pantelante, mutilée sous la botte éperonnée du soudard allemand. Voudrait-il qu'il en soit un jour ainsi de la patrie des héros de 93 ? »

L'Etat d'esprit de la Population parisienne

Le **New-York Herald** constate que Paris continue à montrer un calme parfait, bien qu'on ait essayé de l'énerver par de fausses nouvelles :

« Il est certain qu'il existe à Paris une agence de bruits divers entretenue par l'ennemi. En 1870, Paris s'affola parce qu'on lui donnait des renseignements contradictoires. Jamais on ne put connaître la source de ces renseignements, tantôt optimistes à l'excès, tantôt pessimistes. L'ennemi essaie de nouveau cette tactique, qui consiste à plonger le public dans la joie pour le jeter ensuite dans l'inquiétude. Cette fois, le coup rate. Paris n'a plus de foi qu'en les communiqués. Encore montre-t-il une certaine défiance lorsqu'on annonce de bonnes nouvelles. Quand la victoire de la Marne fut connue de lui, il se garda de se réjouir. Il attendit durant cinq jours la confirmation du succès. Elle lui parvint, mais il avait déjà d'autres soucis. Voilà pourquoi nous devons éviter tout commentaire comme toute prédiction. On note les événements au jour le jour. On attend le pire. On espère le mieux. C'est l'état d'âme serein de gens qui vivent au centre d'un tremblement de terre. Ces événements-là développent chez les citoyens l'appréciation saine de la réalité, c'est-à-dire l'héroïsme. »

Communiqué Officiel du 15 Octobre (15 h.)

BELGIQUE. — Des troupes allemandes venant d'Anvers se sont mises en marche vers l'Ouest et ont atteint dans la soirée du 14 la région de Bruges et de Thielt.

I. — A notre aile gauche, l'ennemi a évacué la rive gauche de la Lys. Entre la Lys et le canal de La Bassée la situation est stationnaire. Dans la région de Lens et entre Arras et Albert, nos progrès ont été notables.

Entre la Somme et l'Oise, aucun changement. Les Allemands ont canonné notre ligne sans prononcer d'attaque d'infanterie.

II. — Au centre, entre l'Oise et la Meuse, nous avons avancé vers Craonne, au nord-est de la route de Berry-au-Bac à Reims, et au nord de Prunay dans la direction de Beine. Plusieurs tranchées allemandes ont été enlevées.

Entre Meuse et Moselle, après avoir repoussé, dans la nuit du 13 au 14, des attaques au sud-est de Verdun, nos troupes ont progressé, le 14, au sud de la route de Verdun à Metz.

III. — A notre aile droite, l'offensive partielle prise par les Allemands dans le Ban de Sapt, au nord de Saint-Dié, a été définitivement enrayée.

RUSSIE. — Des combats se poursuivent sur le front à partir de la région de Varsovie, le long de la Vistule et du San, juqu'à Przemysl, et plus loin, vers le Sud, jusqu'au Dniester. Aucun changement en Prusse orientale.

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi matin, sous la présidence de M. Poincaré. Le conseil s'est occupé d'affaires courantes.

La Presse anglaise et notre Armée

Magnifiques Eloges des Troupes françaises

Londres, 15 octobre. — Le *Daily Telegraph* dit que le général en chef des armées françaises peut à bon droit être fier des prouesses de ses concitoyens. Tous les observateurs compétents rendent hommage aux splendides qualités de l'infanterie française, également prête à attaquer et à se défendre, et combattant non seulement avec son élan accoutumé, mais avec une ténacité et une persévérance dignes de tout éloge.

Le *Morning Post* s'exprime en ces termes :

« La plus belle qualité du soldat est le courage. Le courage des armées françaises a toujours été remarquable, et toujours il s'est allié à un esprit de noblesse et de générosité. Jamais, dans la longue histoire de la France, l'enthousiasme, l'audace et l'endurance des soldats français n'ont été aussi grands qu'à l'heure actuelle. Les officiers anglais qui sont actuellement sur les champs de bataille rendent hommage au merveilleux courage et à la ténacité de l'armée française. De nombreux actes d'héroïsme sont déjà venus à notre connaissance, même pendant ces mois où les nouvelles ont été si rares. Mais ce n'est pas pour la gloire, c'est pour la France que se battent ses fils. »

Sous le titre : « La France indomptable », le « *Times* » publie l'article suivant :

« Que de grandes choses indiquent ces rapports quotidiens du ministre de la guerre français, à la fois vigoureux et modestes ! Ici une avance, là un village pris signifient souvent un des plus héroïques, un des plus acharnés combats que le monde ait jamais vus. Des observateurs compétents qui ont dernièrement visité le front de bataille disent que l'armée française déploie une héroïque valeur dans cette lutte colossale.

» Il y a maintenant des semaines que les troupes françaises, aidées seulement sur un secteur de leur front par nos courageux soldats, arrêtent l'ennemi sur tous les points. Elles ont gagné du terrain de place en place. Les lourdes pertes des Allemands, qui sont maintenant avouées même à Berlin, témoignent de l'indomptable héroïsme de l'armée française.

« Cette armée a toujours eu une réputation incomparable pour son intrépidité dans l'attaque. Depuis le commencement de la guerre actuelle, elle s'est acquis un renom nouveau et encore plus grand pour sa ténacité inébranlable et son indomptable résistance. La nation britannique suit avec l'admiration la plus profonde la lutte sans trêve que l'armée française soutient avec tant d'habileté et tant de succès. Elle a une confiance entière dans la stratégie du général Joffre. Elle discerne dans le courage grave de la France une détermination égale à la sienne. Appuyés les uns aux autres, les alliés, dans l'Ouest, continueront cette guerre inlassablement jusqu'à ce que la France soit libérée de l'ennemi, jusqu'à ce que la nation belge soit remise en possession de son propre territoire, et jusqu'à ce que la menace de la domination prussienne, qui a si longtemps plané sur l'Europe, soit dissipée pour jamais. »

Un Eloge des Armées alliées

Paris, 15 octobre. — Dans son numéro de ce matin, le « New-York Herald » relate les succès remportés en Belgique et au nord de la France par la stratégie des armées alliées; il qualifie ces succès de splendides.

« Les mesures prises par les alliés, continue-t-il, furent promptes et décisives; elles empêchèrent les mouvements enveloppants des Allemands. Le fait que les forces françaises, angaises et belges, réunies, occupent fortement la région comprise entre la mer du Nord et Armentières, équivaut à une grande victoire. »

La prise d'Anvers n'est qu'une maigre consolation pour les Allemands. Des opérations d'un caractère décisif vont sous peu commencer.

Le « New-York Herald » conclut en disant que l'avenir est des plus brillants et que les envahisseurs seront lentement mais sûrement repoussés, présageant d'ailleurs que l'allure de leur retraite s'accélérera prochainement.

Les Opérations britanniques sur l'Aile droite allemande

Londres, 14 octobre (communiqué officiel anglais). — Les troupes britanniques ont été engagées avec l'ennemi vers la gauche de la ligne des alliés. Au cours de cet engagement, les Allemands ont été légèrement refoulés sur leur flanc. La nature même du théâtre des opérations, qui est un centre minier, rend difficile un progrès rapide.

Les Conseils de Guerre

Deux Condamnations à Mort

Châlons-sur-Marne. 15 octobre. — Le conseil de guerre vient de juger une famille de mariniers allemands accusés d'avoir, au moment de la défaite, caché des soldats saxons. Depuis vingt ans la famille Weber habitait la ferme de Gizancourt, près de Valmy-la-Bataille, et se faisait passer pour Belge. Le jour de la retraite allemande, les fermiers recueillirent les fuyards allemands. Le lendemain, les Allemands indiquaient aux soldats la route à suivre pour échapper aux patrouilles françaises.

Les accusés avouent avoir prêté assistance aux soldats allemands.

Le conseil a condamné Adolphe Weber et sa sœur Catherine à la *peine de mort*; Emile Weber, leur frère, et le domestique luxembourgeois Detaille à cinq ans de travaux forcés.

Tours, 15 octobre. — Le conseil de guerre de la 9e région, à Tours, a condamné à sept ans de travaux publics le canonnier servant Gabriel Bodée, du 33e d'artillerie, à Anvers : Sorti de la caserne le 13 septembre, quoique puni, Bodée se trouvant appréhendé par le maréchal des logis de semaine Godreau, le menaça d'un browning chargé en lui disant : « J'ai des balles pour toi et pour le chef de ma batterie. »

Déjà plusieurs fois condamné, se rendant compte de la gravité de son cas puisqu'il était passible de la peine de mort, Bodée essaya, au cours de l'instruction, de simuler la folie. Devant le conseil, il donna l'ivresse comme excuse.

Un Emprunt danois

Copenhague, 15 octobre. — Le Danemark vient d'émettre un emprunt de 55 millions 4 % à 92 qui a été souscrit par un Syndicat de banques, de Compagnies d'assurances et autres instituts publics.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

COMMUNIQUE OFFICIEL du 15 Octobre (22 h.)

Les nouvelles de la journée indiquent des gains sur plusieurs points du front :

A l'aile gauche, au nord de la Lys, où nous avons pris Estaires;

Au centre, au nord et à l'est de Reims, où nous avons progressé de deux kilomètres;

Sur les Hauts de Meuse et dans la Woëvre, au sud de Saint-Mihiel et près de Marcheville.

La Situation

Les deux communiqués publiés dans la journée annoncent de réels succès de nos troupes. Le mot succès paraîtra peut-être exagéré si l'on songe qu'il s'applique par exemple à une avance de deux kilomètres au nord et à l'est de Reims, mais dans toute la région du centre les positions sont si fortement organisées de part et d'autre qu'une avance de deux kilomètres représente le prix de plusieurs tranchées, et constitue un échec très sérieux pour l'ennemi.

Au nord, l'ennemi a évacué la rive gauche de la Lys, et nous avons occupé Estaires, ville située non loin d'Armentières. L'offensive de nos troupes, qui avait été annoncée par un précédent communiqué, s'est donc heureusement poursuivie.

Dans la région de Verdun, dans la Woëvre, nos progrès ont été également sensibles.

En résumé, l'ennemi a été refoulé sur plusieurs parties du front qui sont précisément les plus importantes.

***

Un Drapeau ennemi est apporté à M. Poincaré

Jeudi matin, un officier d'état-major, venant du front, a apporté à M. le Président de la République un drapeau ennemi pris par nos troupes dans un des récents combats.

Ce trophée, décoré de la Croix de Fer, appartient à un régiment bavarois. Il est en soie blanche, traversé d'une croix noire, et porte à une de ses extrémités l'aigle impérial brodé sur or.

Nouveau Bombardement de Reims

Reims, 15 octobre. — Mardi dernier, le bombardement de Reims a recommencé. Un obus a démoli une galerie de l'abside de la cathédrale. Le palais de justice a reçu trois obus : l'un d'eux a démoli le parquet. Le procureur de la République, M. Bossu, pris sous les décombres a pu se retirer sain et sauf, mais avec une grave commotion cérébrale.

Les Opérations dans le Nord

Heureuse Tactique des Forces alliées

Boulogne-sur-Mer (mardi). — Ce n'est pas l'histoire d'une grande bataille que je vous envoie. Cette guerre, en effet, est si extraordinaire, elle diffère si absolument de tous les conflits précédents, que l'on ne peut pas dire exactement quel moment une bataille a commencé, ni à quel moment elle s'est terminée. Le mot même de bataille ne semble plus applicable aux vastes opérations qui se déroulent actuellement, ni même à aucune partie de ces opérations.

La campagne en France est une lutte gigantesque et ininterrompue, un assaut prodigieux de force, de ruse, de stratégie, d'habileté, d'endurance et d'organisation.

Il est trop tôt pour que les mouvements auxquels j'ai assisté soient connus du public, bien que leurs résultats se manifesteront bientôt.

Il ne s'agit pas de la capture d'une armée; aujourd'hui, on fatigue les armées, on les disperse, on les réduit à la famine, on culbute leurs positions, mais on les capture rarement.

La guerre entre dans une nouvelle phase. Il y a dix jours, le général von Kluck s'est aperçu que les meilleures positions qu'il occupait dans les carrières de l'Aisne commençaient à devenir intenables. Ses furieux assauts contre la ligne des alliés dans la région de Roye, depuis ce moment, ont probablement eu pour objet d'occuper l'attention de nos troupes à cet endroit et de masquer le retrait d'une grande partie des forces allemandes dans le but d'opérer une attaque de flanc dans le Nord en coopération avec des renforts des armées opérant en Belgique.

Mais le général allemand a agi trop tard. Il a été devancé, et son plan a échoué. Les mesures prises par les alliés ont été promptes et décisives, et elles sont telles, qu'en toute logique leurs ailes ne courent plus de danger d'être tournées.

La prise d'Anvers n'est en vérité qu'une piètre consolation pour les Allemands. C'est dans la région du nord de la France dont il vient d'être parlé et en Belgique que des opérations d'un caractère décisif vont commencer. Des combats violents viennent d'être livrés dans la portion sud du nouveau front, notamment autour de Béthune, où la cavalerie des alliés a infligé aux Allemands une dure leçon, les repoussant après qu'ils eurent subi de grandes pertes.

Les Allemands ont fait aussi une tentative hardie sur Armentières. A un certain moment, ils avaient réussi à pénétrer dans les environs de la ville. Des batailles dans les rues eurent alors lieu, les Français occupant les maisons.

Un détachement de dragons allemands qu'on avait laissé pénétrer dans un vaste carrefour essuya un feu violent tiré par les Français des fenêtres des maisons. Les chevaux furent tués et tout le détachement se rendit. En quelques heures, la force principale des Allemands a subi des pertes si terribles qu'elle a dû battre en retraite.

Contrairement à la région qui s'étend le long de l'Aisne, le terrain dans le nord ne se prête pas à la tactique de retranchements des Allemands qui, forcés de se battre plus ou moins en plein air, vont se trouver désavantagés. — (« New-York Herald »).

Le Passage de la Lys

Nos Cuirassiers à la Nage

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, tandis que l'ennemi campait sur la rive gauche de la Lys, les mitrailleuses prêtes, surveillant de ses projecteurs les gués de Menville et d'Estaires, nos cuirassiers remontant la rive droite allaient se masser non loin d'Aire. La marche s'était faite en silence à bonne distance de la Lys. Notre état-major avait choisi comme point de passage un coude où l'eau profonde et le courant violent avaient paru un obstacle suffisant contre nos cavaliers.

Mais déjà un homme de bonne volonté, nageur émérite, s'était dévêtu et jeté à l'eau. Silencieusement, dans la nuit, il nagea. Bientôt, le bout d'une corde resté à la rive oscilla. C'était le signal convenu. A la corde on attacha un câble, et le câble à son tour, tiré de l'autre bord, franchit la Lys, se tendit, se noua. Un pont de résistance suffisante se trouvait établi.

Un à un, maintenant, les cuirassiers passaient, et malgré le courant, malgré l'eau profonde. A l'aube, deux mille lances françaises étaient sur la rive gauche. Il n'en fallait pas plus et les uhlans ne les attendaient guère. Un rapide engagement nous rendait bientôt maîtres de Menville. C'était le gué propice au passage de toutes nos divisions. Mais déjà, la cavalerie ennemie abandonnait Estaires et se retirait sur Armentières.

SUR MER

Vapeur allemand coulé près de Sumatra

Londres, 15 octobre (officiel). — Le vapeur allemand *Marko-Maria* a été coulé au large de Sumatra par le croiseur anglais *Yarmouth*. Ce croiseur a ensuite capturé le vapeur grec *Pomporés*.

Ces deux navires avaient été vus quelques instants auparavant en compagnie du croiseur allemand *Emden*.

Le « Breslau » dans la Mer Noire

Rome, 13 octobre. — Un télégramme de Bucarest dit que le *Breslau* est arrivé au large de Sulina hier. Son commandant, un Allemand, déclara d'un air menaçant qu'il était venu pour escorter les navires allemands *Eresos* et *Leros*, transportant du matériel à Constantinople. Les deux navires quittèrent Braïla sous la protection du *Breslau*. Leur départ fut annoncé par T. S. F. à la flotte russe.

Sur le Front de Troupes britannique

Londres, 15 octobre — D'après une communication du bureau de la presse, un témoin oculaire, revenant du quartier général anglais, rapporte que les opérations entre le 9 et le 12 se sont bornées au bombardement habituel de l'ennemi, qui a causé des pertes insignifiantes.

Pendant la nuit du 10, l'ennemi a tenté un nouvel assaut, appuyé par de l'artillerie, contre le front de troupes britannique, qui constitue le point favori de ses attaques. Cette tentative lui a coûté cher, grâce au tir efficace des canons anglais. La ligne graphique du front anglais se déployait en zigzags tantôt de l'est à l'ouest, tantôt du nord au sud, et s'avançait à travers les lignes ennemies comme un promontoire. Malgré le gaspillage de la vie de leurs hommes, les chefs allemands ne réussirent pas à repousser les forces anglaises.

Le même témoin fait le récit d'un duel entre un « Taube » et un monoplan anglais disposant de deux fusils fixes. L'avion allemand avait momentanément disparu dans les nuages. Dès qu'il reparut, le monoplan fit feu d'une de ses armes sur son adversaire, l'encercla, puis déchargea sur lui son deuxième fusil. Exécutant enfin un vol plané au-dessus de lui, tout en rechargeant ses armes, il obligea le « Taube » à descendre et parvint à l'entraîner dans les lignes françaises.

Un aviateur de l'artillerie, un aviateur français, dit encore le témoin, a réussi à lancer une bombe sur la cavalerie allemande et à réduire au silence une batterie d'howitzers. Le tir de l'artillerie ennemie contre les avions est sans effet.

Un Communiqué officiel allemand

Genève 15 octobre. — Le grand quartier général allemand communique le 13 octobre la note suivante :

« Pas de nouvelles importantes du théâtre occidental; des opérations à l'est de Soissons; des attaques violentes de l'ennemi ont lieu sans cesse dans l'Argonne; nos troupes se frayent un chemin pas à pas dans les fourrés épais et sur un terrain extrêmement difficile en se servant de tous les moyens de la guerre de forteresse. Les Français opposent une résistance opiniâtre. Ils tirent du haut des arbres, et ont installé des mitrailleuses entre les branches. Outre des tranchées aménagées par étages, ils ont construit de solides points d'appui que l'on peut comparer à des fortifications.

» A ce que racontent les prisonniers, on a dit aux troupes françaises que les Allemands ont été battus et que plusieurs forts de Metz sont déjà tombés. En réalité, nos troupes n'ont perdu aucun terrain dans cette région. Etain est toujours en notre possession. Toutes les attaques prononcées actuellement par les Français contre nos positions de Saint-Mihiel ont été repoussées.

» Il est impossible pour le moment d'évaluer le butin que nous avons fait à Anvers. D'après des nouvelles officielles de Londres et des Pays-Bas, il s'y trouve 2,000 anglais. De nombreux soldats belges revêtus d'habits civils se sont vraisemblablement rendus dans leurs localités d'origine. Les dégâts matériels aux édifices à Anvers sont minimes. Les écluses et les bassins ont été rendus inutilisables par l'ennemi. Dans le port se trouvent 4 vapeurs anglais, 2 belges, 1 français, 1 danois, 32 allemands, 2 autrichiens, ainsi que des voiliers allemands. »

Dans le Triangle Dixmude-Ypres-Dunkerque

Londres, 15 octobre. — Une dépêche d'Ostende (lundi) au « Times » annonce qu'une violente bataille s'est livrée dans le triangle Dixmude-Ypres-Dunkerque. Un effort déterminé de la droite de von Kluck pour couper les lignes alliées a été déjoué.

Un Arsenal autrichien incendié

UN DREADNOUGHT PERDU PLUSIEURS BATIMENTS ENDOMMAGES

Rome, 15 octobre (sous réserve). — On mande de Trieste qu'un formidable incendie s'est déclaré à l'arsenal autrichien de Monfalcone, où se trouvaient en construction un dreadnought et six destroyers.

Il a été impossible de conjurer le sinistre qui a éclaté au moment où plusieurs milliers d'ouvriers étaient au travail. Les flammes n'ont pas tardé à envelopper les échafaudages des unités de combat en construction. Tous les efforts faits pour dompter le feu ont échoué; l'arsenal est entièrement détruit. Le dreadnought n'est plus qu'un amas de décombres et les destroyers sont gravement endommagés.

On dit que l'enquête aurait révélé qu'une main criminelle avait enduit de pétrole plusieurs poteaux de l'arsenal. Un certain nombre d'ouvriers auraient été arrêtés.

EN BELGIQUE

Uue Colonne allemande détruite au Sud de Gand

Ostende, 14 octobre. — Les opérations autour de Gand ont commencé très favorablement pour les alliés. Les Allemands ont demandé une armistice pour enterrer leurs morts, mais il fut refusé. S'avançant avec confiance contre ce qu'elle croyait être les débris de l'armée belge, une colonne allemande a été surprise dans une embuscade au sud de Gand. Les ennemis furent littéralement fauchés par les mitrailleuses et une charge à la baïonnette, effectuée à propos, les mit en déroute. Ils laissèrent sur le champ de bataille environ 600 morts, alors que les pertes des alliés étaient nulles. Les Allemands se retirèrent précipitamment sur Alost. L'armée belge était très éprouvée par les combats qu'elle a dû livrer autour d'Anvers, mais elle est en train de se refaire d'une façon splendide.

Les Allemands à Esschen

Rosendael, 14 octobre. — Des détachements allemands de cavalerie et de marins sont entrés ce matin à Esschen. Les marins avaient sur leurs bérets : « Troisième division d'artillerie de marine ». Ils visitèrent les maisons, s'établirent dans la ville et arrêtèrent un certain nombre de jeunes gens en âge de porter les armes. Ils établissent maintenant un service de trains à Anvers. Les marins allemands ont planté un drapeau sur la frontière à dix heures et demie.

Devant Bruges

Amsterdam, 15 octobre. — On signale la présence de 800 uhlans devant Bruges.

Un avion allemand a survolé la ville et jeté deux bombes qui n'ont causé aucun dégât.

Les Remercîments de la Belgique aux Pays-Bas

La Haye, 14 octobre. — Le ministre de Belgique à La Haye, le baron Fallon, a adressé au ministre des affaires étrangères néerlandais une lettre dans laquelle il s'exprime ainsi :

« Dès le début de la guerre, la Hollande a, suivant la belle parole de S. M. la Reine, « ouvert ses bras à des malheureux cherchant un abri dans ses frontières ». Ce magnifique élan du début ne s'est pas ralenti, bien au contraire. Dans ces derniers jours, par suite du siège, du bombardement et de l'incendie d'Anvers, ainsi que de la destruction des communes environnantes, une très nombreuse population belge a été forcée de chercher un refuge dans ce pays hospitalier.

» Prévoyant ce triste événement, le gouvernement avait demandé au cabinet de La Haye s'il consentirait à recevoir ces réfugiés. Votre Excellence voulut bien me répondre que le gouvernement des Pays-Bas ferait tout son possible pour venir en aide à ces malheureux. J'ai reçu l'ordre de remercier chaleureusement le gouvernement néerlandais pour l'empressement avec lequel il a accueilli les habitants d'Anvers et des localités voisines de la frontière.

» L'exemple, du reste, est venu d'en haut. S. M. la reine Wilhelmine, qui est toujours la première à secourir les infortunes, a bien voulu s'occuper personnellement des pauvres Belges, et leur a fait remettre des vivres et de chauds vêtements. Tous les Belges sont profondément émus et reconnaissants des bontés de leur voisin du Nord. »

Hommage à la Belgique

Troyes, 15 octobre. — M. Albin Rozet, député de la Haute-Marne, président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, vient d'adresser la dépêche suivante à M. de Broqueville, président du conseil des ministres de Belgique :

« Au nom de la commission des affaires extérieures de la Chambre des députés, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre au gouvernement belge notre salut le plus déférent et le plus cordial à votre arrivée en France. Nous souhaitons que votre séjour sur le territoire de la République profite à votre pays, et que bientôt la victoire complète des armées alliées combattant ensemble pour notre honneur et notre droit, vous permette de rentrer dans une Belgique libre et fortifiée, jouissant d'une nouvelle prospérité des bienfaits de la paix, méritée par le courage des enfants que le monde admire. Sentiments de haute considération. »

DU COTÉ RUSSE

Le Siège de Przemysl

Londres, 15 octobre. — Une dépêche de Pétrograd au « Daily Mail » annonce que les Russes se seraient emparés de plusieurs autres forts de Przemysl. Le communiqué officiel russe rapporte, le 14 octobre, que le combat continue au sud de Przemysl.

COMMUNIQUE DE L'ETAT-MAJOR DU GENERALISSIME

Petrograd, 15 octobre. — Sur le front de la Prusse orientale et de la Vistule moyenne, il n'y a aucun changement à signaler. Un combat s'est engagé au sud de Przemysl. Une colonne russe a défait les Autrichiens, qui ont laissé entre ses mains sept officiers et cinq cents hommes prisonniers, et s'est, en outre, emparée de plusieurs mitrailleuses.

La Neige arrête les Opérations en Bukovine

D'après un télégramme du « Secolo », de Milan, les opérations de guerre sont momentanément arrêtées en Bukovine, parce que, depuis quarante-huit heures, il tombe dans cette région une neige abondante, et que la tempête sévit sur les cols des Monts.

A Varsovie

Pétrograd, 15 octobre. — Le gouverneur militaire de Varsovie publie, sur l'ordre du commandant en chef de l'armée, une proclamation disant que la population peut considérer avec calme les événements, car la ville sera défendue à outrance.

Serbes, Monténégrins et Autrichiens

Cettigné, 11 octobre (retardé par la transmission). — Une armée autrichienne, composée de trente bataillons et de six batteries, a attaqué une colonne monténégrine et un détachement serbe, entre la Romanie et Rogatica. L'armée serbo-monténégrine, après avoir repoussé toutes les attaques, prononça une contre-offensive, et, par un assaut à la baïonnette, défit complètement l'ennemi qui s'enfuit précipitamment. L'armée ennemie, poursuivie par nos troupes pendant dix kilomètres, eut des pertes énormes. Nos pertes s'élèvent à 300 tués et blessés; celles de l'ennemi sont de beaucoup supérieures.

Le Renforcement des Officiers allemands en Turquie

L'Allemagne, qui avait déjà une importante mission militaire à Constantinople avant la guerre, ne cesse point depuis le commencement des hostilités d'envoyer en Turquie des groupes d'officiers de plus en plus nombreux. Ce déplacement des chefs de troupe dont les Allemands ont tant besoin est très inquiétant. Les journaux russes sont unanimes à déclarer que la Turquie se prépare pour la guerre, et que cette hâtive préparation est dirigée par des centaines d'officiers allemands qui sont maintenant sur les différents points militaires de l'empire. Voici, d'après le « Novoié Vrémia », le nombre d'officiers que l'Allemagne a détachés à Constantinople au cours du mois de septembre, via Sofia :

Le général Sanders avait emmené avec lui neuf officiers; ils complétèrent la mission militaire, qui était composée déjà de vingt-huit officiers et de quatre généraux. On ignore le chiffre des militaires allemands envoyés en Turquie au mois d'août. Mais pour septembre, les chiffres sont connus et confirmés. Le 23 septembre, vingt-sept officiers allemands de toutes armes sont arrivés à Constantinople, traversant la Bulgarie. Le 27, un bateau roumain, le « Dacia », a débarqué à Constantinople treize officiers supérieurs, seize sous-officiers, cinquante-six artilleurs et spécialistes de gros canons. Ce détachement est destiné à organiser la défense du Bosphore et des Dardanelles.

Le 30 septembre, un train spécial, dit-on, a amené à Constantinople, via Sofia, des officiers supérieurs de l'armée de terre et de mer. Il y a parmi eux des mécaniciens, des électriciens, des ingénieurs compétents en travaux de mines, et des centaines de spécialistes militaires de toutes les autres branches.

Affirmant l'authenticité de ces chiffres, le journal « le Novoié Vrémia » ajoute :

« A l'heure actuelle, les Allemands mènent une guerre dont dépendent tout leur avenir, toute leur vie. Et dans un moment pareil, quand le plus simple soldat possède une immense valeur pour la défense de la patrie, l'état-major allemand envoie presque quotidiennement en Turquie ses plus précieux spécialistes militaires. Il est évident que les Allemands ne font pas tout cela pour les beaux yeux de l'empire ottoman, ni pour ceux du Comité Union et Progrès. Ils le font dans un intérêt personnel. Berlin a sans doute conclu une alliance secrète avec la Turquie, et c'est à l'heure actuelle que l'armée turque doit aller à la rescousse de celle de l'Allemagne.

» D'autre part, la Turquie savait parfaitement quel danger elle assumait et quelle responsabilité envers la Triple Entente en appelant les Allemands à la tête de l'armée et de la marine turque. Tout cela prouve que les Turcs sont résolus à rompre avec les empires de la Triple Entente et à s'allier militairement avec l'Allemagne. C'est celle-ci qui doit donner à la Turquie le signal pour qu'elle déclare la guerre à la Russie. La France et l'Angleterre, qu'en pensent-elles ? »

Avion allemand abattu par les Avions français

Londres, 15 octobre. — Le « Times » reçoit de Calais la dépêche suivante :

« Un aviateur allemand a survolé, lundi Saint-Omer. Il a lancé plusieurs bombes. Deux hommes ont été tués. Cinq aéroplanes ont poursuivi et cerné le taube, qui a été détruit. Le pilote allemand est tué; son mécanicien a été blessé.

Nos Prisonniers en Allemagne

UNE LISTE

Paris, 15 octobre. — On vient de recevoir de Munster, capitale de la Westphalie, une liste de prisonniers français. Tous les hommes qui figurent sur cette liste déclarent se trouver en bonne santé au camp n. 1 de Sennelager. On sait que la terminaison : lager correspond, en effet, à notre mot camp.

Tout fait supposer, sans qu'on puisse à l'heure actuelle donner de précisions à cet égard que ce Sennelager doit se trouver en Westphalie, à proximité de Munster.

Dans cette liste, nous relevons les noms suivants qui intéressent notre région : MM. Paul Devilers, 2e bataillon des douanes; Fernand Roches, 250e, Périgueux; Pierre Bersac, 250e, de Cornille (Dordogne); Emile Damas, 2e bataillon des douanes; Georges Denoix, 250e, de Sainte-Hélène, Périgueux; Jean Descamps, 250e, de Saint-Hippolyte (Gironde); Jean Faure, 307e, de Gardes (Charente); Jean Gardes, 250e, d'Allassac (Corrèze); Antoine Lachaud, 250e, d'Engauthier (Dordogne); Louis Lagorce, 250e, de Saint-Germain-des-Prés (Dordogne); Joseph Lessenot, 250e, d'Antone (Dordogne); Edouard Lisle, 250e, rue Naujac, 221, Bordeaux; Joseph Magne, 250e, de Bourg-Dubost (Dordogne); Robert Magnon, 250e, de Saint-Martin-d'Excideuil (Dordogne); Rebeyrol, 250e, de Saint-Georges (Dordogne).

Raymond Subrenat, 250e, Tocane (Dordogne); Kléber Texier, 307e, Rainville-Brouillaud (Charente); Hervie Vareilhas, 250e, Payzac (Dordogne); Alexandre Grimaud et Ferdinand Doucet, 250e, Limoges; Albert Argoulon, 250e, Rouillet (Charente); Léon Boisseau, 250e, Courssac (Dordogne); Baptiste Baron, 250e, 38 faubourg de Paris, Limoges; Guillaume Cattus, 250e, Angoisse (Dordogne); Charles Depeigne, 250e, Hautefort (Dordogne); Pierre Glemet, 250e, à Yviers (Charente); Jean Gallet, 250e, à Fouleix (Dordogne).

Auguste Jourdain, 250e, Moulin-Chalu (Haute-Vienne); Eugène Labrousse, 250e, Layparre (Dordogne); Marcel Labrot, 250e, rue Lagrange-Chancel (Périgueux); Jean Lavesque, 250e, rue de Nuits, 5, Bordeaux; André Lechou, 36e, rue Saint-Gilles-aux-Noireaux; Joseph-Malié, 250e, Chansenac (Dordogne); Pierre Rolland, 250e; Saint-Michel-le-Double (Dordogne); Léon Roussarie, 250e, Lafarrerie (Dordogne); Georges Tourains, 250e Cherveix (Dordogne); Albert Trijoulet, 250e, Montpont (Dordogne).

Double Condamnation à Mort confirmée

Paris, 15 octobre. — Le conseil de révision a confirmé aujourd'hui la double condamnation à mort récemment prononcée par le deuxième conseil de guerre contre deux soldats allemands convaincus de pillage et de vol à main armée.

Le Rôle des Cuisiniers dans les Tranchées

Paris, 15 octobre. — Un collaborateur du « Figaro » adresse à ce journal une lettre dont nous extrayons ce passage :

« On est moins exposé dans les tranchées : même on y joue aux cartes. Vous n'imaginez pas le nombre de tranchées que nous avons creusées depuis notre arrivée sur la ligne de feu; des tranchées de toutes sortes, de simples trous, des taupinières, d'autres plus grandes, qui pouvaient dissimuler un homme à genoux.

» Celles où nous sommes aujourd'hui sont le modèle du genre. On a parlé des tranchées allemandes. Les nôtres ne leur sont pas inférieures et nous y trouvons réuni tout le confort moderne.

» Nos tranchées sont profondes. A l'intérieur, nous avons étendu de la paille. Une banquette nous permet de nous asseoir. Nous avons fiché nos baïonnettes dans la paroi. Elles nous servent de porte-manteaux pour sortir des panneaux mobiles qu'on rabat la nuit.

» Mais on ne peut pas faire la cuisine dans les tranchées : c'est interdit. Il faut aller au village, à 4 kilomètres. Deux cuisiniers par escouade y vont matin et soir.

» Ces cuisiniers sont, à leur façon, des héros, car les Allemands guettent leur apparition. Ils connaissent l'heure.

» A peine le dernier cuisinier est-il sur la route qu'une pluie d'obus commence à tomber sur la petite troupe. Les canons la suivent, allongeant, à chaque coup, leur tir de 50 mètres, jalonnant la route tous les jours. Un, deux, quelquefois trois cuisiniers sont blessés pendant le trajet.

» Le lendemain les rescapés, ceux qui, la veille, ont eu la chance, repartent, leur marmite à la main, sans hésitation, toujours les mêmes.

» Il ne s'en est pas trouvé un seul pour rendre un tablier si lourd. »

Mort d'un des meilleurs Footballers français

Paris, 15 octobre. — Nous apprenons la mort au champ d'honneur, dans un des derniers combats de l'Aisne, d'un des plus connus et des meilleurs joueurs de rugby de France, de Gaston Lane, du Racing-Club de France. Lane était âgé de trente-deux ans. Il fut le joueur français qui joua le plus souvent contre les équipes des pays étrangers.

Alec Carter tué à l'Ennemi

Paris, 14 octobre. — On annonce la mort du jockey Alec Carter, tué à l'ennemi. Frappé de deux balles au ventre, il est mort à l'hôpital de Saint-Pol.

L'Eau empoisonnée

LA MORT DE L'INSTITUTEUR BERLIET

Lyon, 14 octobre. — On apprend la mort de M. Joseph Berliet, instituteur communal à La Demi-Lune, importante commune de la banlieue de Lyon. Joseph Berliet, sous-lieutenant de chasseurs à pied, avait été atteint à la cuisse par un éclat d'obus à Péronne le 29 septembre. Sa blessure, quoique grave, n'était point mortelle; mais arrivé à l'ambulance où ses camarades l'avaient transporté, il demanda à boire, et l'eau qui lui fut donnée était empoisonnée. Il est établi que cette eau avait été empoisonnée par les Allemands.

Le sous-lieutenant Berliet, envoyé à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, y reçut les soins les plus dévoués, mais l'empoisonnement avait déjà fait son œuvre, et le jeune officier — il n'avait que vingt-quatre ans — succomba après quelques jours d'horribles souffrances.

Voilà un cas précis et certain d'atrocités allemandes qui pourra figurer utilement dans l'enquête ordonnée par le garde des sceaux.

Bel Exploit d'un Prêtre lieutenant

L'abbé Carmellino, de Saulieu, professeur au petit séminaire de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), et sous-lieutenant d'infanterie, vient d'accomplir une action d'éclat qui lui a valu les félicitations de ses chefs. Resté seul officier dans un combat avec trente hommes de sa compagnie, il en prit le commandement, et avec ces braves fit prisonnier 250 Allemands. Blessé au genou et à une jambe dans un autre engagement, l'abbé Carmellino est actuellement en traitement dans un hôpital de l'Ouest.

Produits prohibés à la Sortie et à la Réexpédition

Le « Journal officiel » publie le décret suivant :

A partir du 15 octobre 1914, sont prohibées la sortie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit, de transbordement et d'admission temporaire des produits ci-après désignés :

Acétone, acide acétique et ses sels médicamenteux, acides carboliques ou phéniques, acide salicylique, alcools méthylique et éthylique, alumine anhydre, aluminium, antipyrine, aspirine, bauxite, bismuth et sels de bismuth, brome et bromure, caféine, caoutchouc balata, gutta-percha, bruts ou refondus en masse; chloral, chloroforme, chlorure de chaux, chutes, ferrailles et débris de vieux ouvrages de fonte, de fer, et d'acier; créosote de bois, créosote de houille, crésol et ses dérivés, eau oxygénée, éther sulfurique, ferro-chrome, ferro-nickel, formol, glycérine, goudron minéral, iode, iodures et iodoforme, limailles et battitures de fer, limailles et débris de vieux ouvrages de cuivre, d'étain, zinc, purs ou alliés; nickel (minerai et métal) pur ou allié, potassium, potasse et sels de potasse, pyramidon, soude caustique, sulfonal, théobromine, trioxyméthylène.

Toutefois, des exceptions à cette disposition pourront être accordées sous les conditions qui seront déterminées par les ministres de la guerre et des finances.

Au Mexique

LE GENERAL CARRANZA ABDIQUE

Washington, 15 octobre. — On annonce au quartier général du général Villa que le général Carranza, président du Mexique, a abdiqué. M. Antonio Villaréal le remplace à la présidence de la République.

BORDEAUX

Avis aux Hommes en Sursis

Le maire de la ville de Bordeaux fait connaître à ses administrés qu'il a été prévenu par M. le Préfet de la Gironde de la décision prise par M. le Ministre de la guerre de ne pas renouveler, à leur expiration, les sursis qui ont été précédemment accordés à des hommes appartenant à des classes mobilisées et notamment ceux dont bénéficient des territoriaux employés à des services relatifs à l'alimentation ou aux travaux agricoles.

Il invite en conséquence les personnes qui emploient les hommes en sursis à recruter ou à former un nouveau personnel dégagé de toute obligation militaire, pour remplacer ceux de leurs employés ou ouvriers qui devront rejoindre leur corps à l'expiration du sursis qu'ils ont obtenu.

A l'Hôtel de Ville

Les Concessions d'Eau et les Taxes municipales

Le maire nous communique l'avis suivant :

« Le maire croit devoir rappeler que, malgré un précédent avis, de nombreux concessionnaires de l'eau de la ville et de débiteurs de taxes diverses (chiens, balcons, etc.) ne se sont pas encore libérés.

» Aux termes du traité entre la Ville et les concessionnaires, l'abonnement à l'eau est payable d'avance.

» L'administration municipale se verrait donc, à son grand regret, dans la pénible nécessité de recourir à la fermeture de la prise d'eau, si cet avis demeurait sans effet.

» L'administration est persuadée qu'elle n'aura pas à appliquer cette sanction et qu'il lui suffira de rappeler aux redevables que la caisse municipale, dans les circonstances actuelles, a le plus grand besoin de toutes ses ressources. »

Tombé au Champ d'Honneur

Nous apprenons avec tristesse la mort du vaillant nageur bordelais Eugène Estrade, champion de France et recordman du monde, tombé glorieusement le 21 août, à la bataille d'Igny. Estrade, sergent au 19e bataillon de chasseurs à pied, n'avait que vingt-trois ans.

Une lettre de son commandant à ses parents éplorés prouve qu'il est mort en brave.

Pour les Victimes de la Guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

Du comité des agents et sous-agents de la ligne des Pyrénées et Bordeaux-Gare (service des postes), 700 fr., pour les victimes de la guerre.

De M. Jourdan, directeur de la Grande Agence internationale de transactions, 100 francs, pour les blessés et leurs familles.

Des employés des P. T. T. du bureau de Bordeaux-Bourse, 108 fr., moitié pour la Croix-Rouge, moitié pour les réfugiés.

Du Syndicat des intérêts du quartier d'Arlac, 50 fr., pour les familles nécessiteuses.

De M. Hector Lamothe, coiffeur, rue Sainte-Catherine 59, la somme de 39 fr. 15, produit d'une collecte faite dans son magasin pour les blessés français.

Du comité des ouvriers des Chantiers et Ateliers de la Gironde, la somme de 1,256 francs 15, pour les familles nécessiteuses.

Des ouvriers et employés des ateliers du nettoiement, 21 fr. 25, pour les victimes de la guerre.

D'un tombelier du service du nettoiement, 5 fr., pour les victimes de la guerre.

A l'Ordre du Jour

Voici un extrait de l'ordre du régiment n° 15, en date du 4 septembre, qui rend un juste hommage à un de nos concitoyens bien connu, le capitaine Gomez-Vaez :

« Parmi les officiers, sous-officiers et canonniers qui se sont particulièrement distingués au combat de Brabant, le 1er septembre 1914, le colonel cite :

« M. Gomez-Vaëz, capitaine de réserve au 57e d'artillerie, étant adjoint au colonel commandant l'artillerie de la 67e division, s'est particulièrement distingué en portant sur les champs de bataille d'Eton et de Brabant et sous une véritable pluie de mitraille des ordres aux commandants de groupe.

» S'est acquitté de ses fonctions avec un grand calme et le plus grand sang-froid. »

Nominations au 144e de Ligne

Sont nommés :

Infanterie.

Au grade de chef de bataillon : M. Cahn, capitaine au 144e régiment d'infanterie. Affecté au 144e régiment d'infanterie.

Au grade de capitaine : M. Bentegeat, lieutenant au 144e régiment d'infanterie.

Le Courage de nos Médecins

On a déjà cité des traits d'héroïsme des courageux médecins qui, sur les lignes de feu, aussi exposés, plus exposés peut-être que les combattants eux-mêmes, se dépensent sans compter et prodiguent leurs soins dévoués à nos blessés.

Un jeune médecin oculiste bordelais, M. le docteur G. Bonnefon, vient, avec deux de ses collègues, de donner un exemple de plus de ce courage admirable et de cette abnégation professionnelle.

Leur ambulance avait été installée dans une église de village, près de Craonne, à quelques centaines de mètres des lignes de feu. De nombreux soldats blessés recevaient leurs soins. Soudain, par suite d'une violente contre-attaque allemande, nos lignes sont reportées un peu en arrière. Le mouvement est trop rapide pour qu'on puisse enlever les blessés. Les trois médecins auraient pu se mettre en sûreté en suivant la retraite. Ils refusent d'abandonner leur poste, et les Allemands, envahissant l'église, les trouvent penchés sur leurs blessés, entièrement absorbés par leur devoir professionnel.

Faits prisonniers avec leur personnel, les blessés et le matériel, les trois médecins ont été expédiés en Allemagne. Par l'intermédiaire d'un parent fixé à Genève, M. le docteur Bonnefon nous fait parvenir un mot par lequel il nous rassure sur son compte et celui de ses camarades. Admirablement traités, dit-il, ils sont entièrement libres, sous la protection de la Croix de Genève, et continuent à prodiguer leurs soins aux blessés français qui les entourent. On ne les oblige pas à soigner les Allemands.

Ecole normale d'Instituteurs de la Gironde

On sait que l'Ecole normale de Saint-André-de-Cubzac est transformée en hôpital temporaire. L'administration académique, préoccupée d'assurer la préparation des futurs instituteurs, a cherché à réorganiser les cours de cet établissement; elle a pu y réussir grâce à la bienveillance et à l'appui de la municipalité de Bordeaux.

La rentrée des élèves-maîtres, pour quelques mois devenus externes, aura lieu très prochainement.

Examen pour les Etudiants étrangers

Une session de l'examen institué spécialement pour les étudiants de nationalité étrangère originaires de pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé de façon équivalente à l'enseignement secondaire français, et qui demandent à s'inscrire dans les Facultés ou écoles d'enseignement supérieur, s'ouvrira au siège de chaque Faculté le jeudi 5 novembre 1914.

Navire suspect

Le vapeur « Colonia », après une enquête sommaire, a quitté son poste du quai Carnot pour entrer dans les docks au poste 3, où il pourra décharger ses marchandises.

Le « Colonia », qui navigue actuellement, comme nous l'avons dit, sous pavillon anglais, était déjà venu à Bordeaux il y a quelques mois sous pavillon allemand.

Réouverture des Cinémas à Bordeaux

Accueillant favorablement la demande des directeurs, employés et musiciens des cinématographes de notre ville, M. le Maire de Bordeaux a pris jeudi un arrêté autorisant — sauf approbation de M. le Préfet de la Gironde — la réouverture de ces établissements. Voici les principales dispositions de cet arrêté :

« Est abrogée la prescription de l'article 1er du 1er août 1914 visant la fermeture des établissements où sont données des représentations cinématographiques.

» La réouverture de ces établissements est autorisée aux conditions fixées par les arrêtés des 16 et 29 juillet 1914, et, en outre, aux conditions suivantes :

» Le programme de chaque représentation sera soumis au maire au moins quarante-huit heures à l'avance. Aucun film ne pourra être représenté sans avoir été agréé par le maire.

» Le spectacle devra être terminé au plus tard à neuf heures et demie du soir.

» La réouverture des établissements cinématographiques est entièrement subordonnée à l'avis de la commission des théâtres... »

La délégation des directeurs, employés et musiciens nous prie de transmettre publiquement à M. le Maire ses remercîments pour la haute sollicitude qu'il leur a témoignée.

100,000 Litres de Vin pour Madagascar

La Chambre de commerce de Bordeaux a reçu de M. le chef du service colonial, à Marseille, le cahier des charges de l'adjudication qui doit avoir lieu à Marseille le 12 novembre 1914, pour la fourniture de 100,000 litres de vin rouge nécessaires au service des subsistances militaires de Diégo-Suarez.

Ce document est déposé au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse, où on peut en prendre connaissance.

Des Autos pour les Convalescents, s. v. p

Nous recevons la lettre suivante :

« Un soir, vers huit heures et demie, au coin de la rue Malbec, nous avons été peiné par la vue de plusieurs groupes de huit à dix soldats blessés, la plupart aux jambes, et marchant très difficilement, les uns avec des béquilles, les autres avec des cannes. Ils se traînaient vers la gare, partant en convalescence dans leurs familles.

» Nous nous sommes demandé à quoi servent les automobiles et les voitures destinées au transport des blessés; il est vrai qu'elles vont les chercher à leur arrivée. Mais nous croyons que le service pourrait détacher deux ou trois voitures qui conduiraient les convalescents aux gares; cela éviterait de la fatigue à ces braves qui ont versé leur sang pour la patrie, et éviterait la vue de ces cortèges d'éclopés. »

Chambres de Discipline des Avoués, des Huissiers et des Commissaires-priseurs

Le Président de la République a signé un décret aux termes duquel les élections pour le renouvellement des membres et du bureau des chambres de discipline des avoués près des cours d'appel et des tribunaux de première instance, des huissiers et des commissaires-priseurs actuellement en exercice, sont ajournées à une date qui sera fixée dès la cessation des hostilités.

Les pouvoirs des membres des chambres de discipline en exercice sont prolongés jusqu'à ce qu'il ait pu être procédé aux dites élections.

Union générale des Syndicats girondins

L'Union des Syndicats s'est réunie dernièrement en assemblée générale, sous la présidence de M. Et. Huyard, assisté au bureau de MM. D.-G. Mestrezat et J. Lamarthonie.

Au cours de cette séance, l'assemblée, après avoir adressé ses condoléances émues à ceux des membres de l'Union qui ont eu un des leurs tué ou blessé au champ d'honneur, a décidé de réaliser une partie de son patrimoine pour venir en aide aux œuvres de secours aux blessés militaires.

Dans cet ordre d'idées, elle a décidé de répartir une somme de 1,500 francs entre la Société de secours aux blessés, l'Union des Femmes de France et l'Association des Dames françaises.

En outre, elle a voté une somme de 500 fr. pour contribuer à l'achat de vêtements chauds destinés aux troupes en campagne.

Enfin, l'Union générale adresse un appel aux Syndicats affiliés et à leurs membres en leur demandant de suivre l'exemple qu'elle est heureuse de donner dans la mesure de ses modestes moyens financiers. Elle se tient à leur disposition pour centraliser leurs dons. Ces derniers devront être adressés à M. J. Lamarthonie, cours du Chapeau-Rouge.

Petite Chronique

Ingratitude. — Ces jours-ci, Mme Quinsac, débitante, 2, rue de Langon, donnait asile à un inconnu, qui s'était présenté chez elle sous un nom reconnu plus tard comme faux. Après avoir pris chez elle plusieurs repas, l'inconnu profita d'un moment d'absence de Mme Quinsac pour voler dans sa cuisine une montre en or et une tirelire contenant une petite somme. Il disparut ensuite. La débitante a déposé contre lui une plainte en abus de confiance.

Plusieurs individus arrêtés au cours d'une rafle n'ont pu préciser leur situation militaire. Ce sont les nommés Joseph J..., Joseph C... et Louis M..., de Cenon. Tous trois seront présentés à l'autorité militaire.

La prison municipale a donné asile à Georges L..., dix-huit ans, coupable d'attentat aux mœurs; à Marguerite B..., cinquante-cinq ans, marchande de journaux, dont le vocabulaire a effarouché la pudeur d'un gardien de la paix; à Louise B..., soixante-neuf ans, en état de vagabondage, et à Marcely M..., seize ans, pour vol de grains sur les quais.

Tentative de suicide. — M. René V..., tonnelier, âgé de vingt-cinq ans, a tenté de se suicider en se jetant devant un tram en marche, quai des Salinières. Il en a été empêché par des passants et conduit à l'hôpital Saint-André, où l'on a dû le placer dans une cellule spéciale en raison de son état mental.

Mort subite. — Mercredi soir, M. Calixte Tuffal, 56, rue du Hâ, entrait chez un pharmacien du cours Cicé pour lui demander un remède à un mal subit qui venait de le prendre. Le pharmacien le fit asseoir; mais le malheureux ne se releva pas : il venait d'être terrassé par une embolie. On a transporté son corps à son domicile.

Un territorial du 18e escadron du train, M. Pierre Favereau, trente-huit ans, s'étant trouvé subitement indisposé, rue d'Ornano, a été admis à l'hôpital militaire.

On a volé à M. Béziat, 119, cours Saint-Jean, dans son corridor, la bicyclette qu'il venait d'y déposer, mercredi soir.

Examen de Validation de Stage pharmaceutique

Les examens de validation de stage des élèves en pharmacie commenceront le 6 novembre, à huit heures du matin. Les inscriptions pour ces examens seront reçues du 16 octobre au 2 novembre.

Faculté de Droit

Le registre d'inscription pour la première inscription de l'année scolaire 1914-1915 sera ouvert au secrétariat du 20 octobre au 3 novembre inclus, le matin de neuf heures à onze heures, et le soir de deux à trois heures.

Secours aux Blessés militaires

Le personnel de la Raffinerie de Tivoli a fait à la Société de secours aux blessés militaires un second versement de 77 fr. 30.

Cours de Mandoline

Mlle Laforest, professeur de mandoline et de solfège, informe ses élèves qu'elle reprendra ses cours et leçons particulières à partir du 15 octobre. Pour les nouvelles inscriptions, s'adresser 19, impasse Tardieu.

Conseil d'Arrondissement de Bordeaux

SESSION DE 1914. — 2e PARTIE

Séance du 13 octobre 1914

Le mardi 13 octobre 1914, à quatorze heures, le Conseil d'arrondissement de Bordeaux s'est réuni pour la deuxième partie de la session de 1914, à la préfecture, dans la salle affectée à ses délibérations, sous la présidence de M. David, doyen d'âge, en remplacement de MM. Cazaux et Colon, empêchés.

Sont présents : MM. David, docteur Peyneau, Durand-Dassier, docteur Bourdier, docteur Dufourq, Lemoine, Lauglois, Bonnet, Boyer, Bardeau et Darizcuren.

Sont excusés : MM. Colon, Brun, Pinèdre, Cazaux et Bondon.

M. le Président ouvre la séance et propose au Conseil de décider, par acclamation, la nomination du bureau sortant.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le bureau du Conseil est donc constitué comme suit : M. le docteur Peyneau, président; MM. le docteur Cazaux et Boyer, vice-présidents; MM. Lemoine, Durand-Dassier et docteur Bourdier, secrétaires.

Patriotique Allocution du Président

Prenant la parole, M. le docteur Peyneau, président, prononce le discours suivant :

« Mes chers Collègues,

» Très honoré de la persistance de votre confiance, le bureau vous en remercie.

» Nous avons eu la douleur, depuis notre dernière réunion, de perdre notre collègue M. Adour. J'ai déposé sur sa tombe le juste tribut de nos regrets, et maintenant je souhaite à son successeur, M. Bonnet, la bienvenue.

» J'adresse aussi un salut cordial aux conseillers que la mobilisation a éloignés de nous, et qui accomplissent vaillamment leur devoir au sein de nos armées.

» La parole est au canon, Messieurs, et je n'y mêlerai pas longtemps ma faible voix.

» Une partie de notre pays est transformée en champ de bataille où nos soldats versent à flots leur sang.

» C'est par milliers qu'ils tombent chaque jour, fauchés comme les épis.

» Des hordes innombrables, qui préparaient dans la traîtrise du silence la plus formidable des agressions, pendant que, nous livrant à des discussions byzantines, nous nous endormions dans des rêves pacifiques, ont envahi notre territoire, entassant les ruines et semant à plaisir sur leur passage l'épouvante et les deuils.

» C'est une lutte gigantesque, sans précédent dans nos annales.

» Nul doute qu'en dépit de tous les obstacles, la France immortelle triomphe de ces épreuves comme de toutes celles qui ont illuminé sa longue histoire.

» Une fois de plus elle s'est levée pour la défense du droit contre la force, pour la sauvegarde de la civilisation contre la barbarie, pour l'indépendance des peuples contre la plus intolérable des oppressions.

» La vaillante Belgique a payé de son anéantissement momentané sa résistance à la violation de la parole donnée, et nous-mêmes sommes prêts à tous les sacrifices.

» Forts de l'excellence de notre cause, ayons confiance dans nos troupes et celles de nos alliés, qui accomplissent des prodiges de valeur.

» Confiance dans nos chefs et dans nos gouvernants, qui sont à la hauteur de leur mission. Plus que toute autre, la ville de Bordeaux, qui a l'honneur de donner asile au gouvernement, en a le devoir.

» Ayons surtout confiance en nous-mêmes et attendons avec patience la suite naturelle des événements.

» L'impétuosité de nos adversaires s'est brisée sur nous comme la vague déchaînée sur le roc, et l'heure est proche où sonnera pour eux le glas de la défaite, l'heure sainte de la délivrance, l'heure fatale de cette justice immanente prophétisée au lendemain de nos désastres par le plus grand de nos patriotes. »

LE SOUS-REPARTEMENT DE L'IMPOT

Abordant son ordre du jour, le Conseil s'occupe de l'unique affaire soumise à son examen :

Sous-Répartement de l'Impôt en 1915

M. Bardeau lit son rapport sur cette question :

« Messieurs,

» J'ai l'honneur, au nom de la commission des finances, de vous exposer l'examen de son travail. Comme les années précédentes, M. le Directeur des contributions directes a bien voulu se rendre à son invitation et donner avec sa courtoisie habituelle toutes les explications qui lui ont été demandées. Je suis heureux de lui adresser nos remerciements.

» Mon rapport sera très bref. Du reste, nous n'avons plus à nous occuper de la contribution foncière des propriétés non bâties, car, comme vous le savez, la loi de finances du 15 juillet 1914 a fait de cette contribution un impôt de quotité, il n'y a donc plus de contingent à assigner aux communes.

Contribution personnelle-mobilière

» Pour cette contribution, il semble qu'il y ait cette année un intérêt tout particulier à ne pas bouleverser la répartition antérieure. C'est toujours le même projet qui sert de base; il est établi d'après les principaux compris au rôle de l'année précédente et n'a donné lieu à aucune réclamation, les modifications qui y sont apportées proviennent uniquement du mouvement de la matière imposable. Votre commission vous propose de l'adopter tel qu'il est présenté par l'administration, son chiffre global pour l'arrondissement s'élevant à 1 million 944,520 fr.

Contributions des Portes et Fenêtres

» En ce qui concerne les portes et fenêtres, les deux projets qui nous sont soumis ne présentent que des différences insignifiantes. Le Conseil général ayant adopté le deuxième projet pour la répartition entre les arrondissements, nous vous proposons de l'adopter également pour la répartition entre les communes. Le chiffre global pour l'arrondissement est de 1 million 159,593 fr.

» Telles sont, Messieurs, les conclusions de votre commission; nous avons l'honneur de les soumettre à votre approbation.

» L. BARDEAU. »

Les conclusions du rapport de M. Bardeau tendant à l'homologation des propositions de l'administration, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Une Adresse de Confiance au Gouvernement

Sur la proposition de son président, le Conseil vote une Adresse de confiance au gouvernement :

« Le Conseil d'arrondissement de Bordeaux :

» Ne doutant point du succès d'une cause où la France, conformément à ses traditions, lutte pour le droit contre la force, pour la civilisation contre la barbarie.

» Adresse à nos troupes et à celles de nos amis et alliés l'hommage de son admiration pour les prodiges de valeur qu'elles accomplissent au prix des plus grands sacrifices,

» Assure l'héroïque Belgique de son éternelle reconnaissance pour les souffrances qu'elle endure dans l'intérêt commun,

» Et exprime au gouvernement de la République, à qui la Ville de Bordeaux a l'honneur insigne de donner asile, toute la confiance que lui inspirent la haute valeur et le patriotisme de ses membres pour mener à bonne fin l'œuvre sacrée de la défense nationale. »

Après avoir constaté que les affaires soumises à l'Assemblée ont reçu une solution, et qu'aucun membre ne demande la parole, M. le Président déclare close la session de 1914.

La séance est levée à quinze heures, aux cris de : « Vive la République ! Vive la France ! »

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président

LE COUTEAU

Dans la soirée du 11 septembre dernier, deux jeunes gens, Georges Beigprégonne et Adrien Héral, se prenaient de querelle rue de Galles, au sujet d'une femme. Ils ne tardèrent pas à en venir aux mains, et l'un d'eux, Beigprégonne, tirant de sa poche un couteau, en porta deux coups à Héral, qui a dû rester vingt jours à l'hôpital.

A l'audience correctionnelle de jeudi, Beigprégonne a été condamné à un mois de prison.

— Un mois de prison également à Charles Courret, âgé de dix-neuf ans, qui, rue Malescaut, a frappé de deux coups de couteau son camarade Raymond Prelaut, à la suite d'une discussion où des femmes étaient mêlées.

— Le tribunal a condamné ensuite à quinze jours de prison Jean Bayo, qui fut arrêté mardi pour vol de farine à bord d'un bateau au déchargement duquel il travaillait.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel de gendarmerie BONNEFOY.

« AVEZ-VOUS DES PAPIERS ? »

« Je ne suis pas un antimilitariste : faudrait pas me prendre pour ce que je n'ai jamais été. »

C'est ainsi que commençait sa défense, jeudi matin, le repris de justice Jacques Lagasne, traduit devant le conseil de guerre pour injures à un maire dans l'exercice de ses fonctions et outrages à l'armée. Puis il a fourni ces explications :

« A l'occasion de la mobilisation, on était devenu partout si regardant que moi, chemineau, vagabond, je ne pouvais pas faire un kilomètre sans m'entendre demander : « Avez-vous des papiers ? » Quand ce n'était pas un gendarme qui me posait cette question, c'était un maire, un conseiller municipal, ou même n'importe qui.

» C'est ainsi qu'arrivé à Cieutat (Hautes-Pyrénées), je suis entré dans une auberge, où, tout de suite, un jeune garçon m'a fait : « Ah ! vous, mon vieux, vous êtes suspect. » Avez-vous des papiers ? »

» Sauf votre respect, je l'ai envoyé carrément promener. J'en avais assez de cette litanie : « Avez-vous des papiers ? Avez-vous » des papiers ? »

» Le jeune homme m'a dit qu'il allait chercher le maire. Je reconnais lui avoir répondu : « Si le maire n'est pas plus fort que toi, » vous êtes deux jolis... ce que vous savez. »

» Je reconnais aussi que, quand le maire est arrivé, j'ai envoyé quelques boniments de travers. Mais quand j'ai parlé sévèrement des officiers, je n'ai voulu viser que ceux des compagnies de discipline, qui sont des chefs impitoyables. Les autres officiers, ceux qui sont au feu, je les respecte je les admire. Non, je ne suis pas un antimilitariste. J'ai quatre-vingt-huit condamnations, mais toutes pour vagabondage, mendicité et autres délits qu'on peut avouer. Que j'aie « déparlé », soit; que, excédé par cette sempiternelle question : « Avez-vous des papiers ? » j'aie été un peu vif, soit aussi; que même, dans le propos relatif aux officiers, ma parole ait dépassé ma pensée, soit encore. Mais ne voyez pas en moi un ennemi de l'armée. Cela, non, jamais ! »

Jacques Lagasne est âgé de quarante-quatre ans.

Le conseil l'a condamné à six mois de prison.

UNE FORTE TETE

Reconduit à la prison militaire après avoir été condamné à sept mois de prison pour rébellion, le disciplinaire Antoine Grègue, de la section de répression de l'île Madame, a déchiré son uniforme et la couverture de son lit.

Le conseil, devant lequel il comparaît pour lacération d'effets, le condamne à deux ans de travaux publics.

LA MUTINERIE DU FORT DU HA

Nous avons dit en détail comment, le 7 septembre dernier, des disciplinaires se mutinèrent au fort du Hâ, où on les avait transférés de la prison militaire, qui comptait un trop grand nombre de pensionnaires. Ces disciplinaires émirent la prétention de jouir au fort du Hâ d'un traitement de faveur, par exemple de la permission de fumer à leur gré et d'être conduits ensemble à la promenade dans le préau.

Sur le refus qui leur fut opposé, ils s'insurgèrent à l'instigation d'un nommé Lefebvre, qui avait été, peu auparavant, condamné par le conseil de guerre à un an de prison.

Le gardien-chef du fort du Hâ, M. Noual, étant intervenu, Lefebvre le reçut à coups de poing et lui tordit un doigt de la main droite.

Cet acte de violence ramenait, jeudi après-midi, Lefebvre devant le conseil de guerre : il a été condamné à **trois ans de prison** et à **16 fr d'amende.**

LE CAFARD

Paul Rémy, de la section disciplinaire de l'île d'Oléron, n'ayant pas été reconnu malade à la visite — il prétendait souffrir d'un furoncle — entra dans une violente colère et, « dans un coup de cafard », a-t-il dit plus tard, il brisa la bicyclette de son lieutenant et déchira son képi.

Le conseil de guerre l'a condamné à **un an de prison.**

Escadron de Guyenne

Les cours spéciaux de l'Escadron sont ouverts pour tous les jeunes gens de seize à vingt ans à des prix très réduits. Nombreux sont déjà les adhérents.

La Jeunesse française se montrera digne de ses aînés; elle ajoutera au renom de la République.

Se faire inscrire chez MM. Soullé, vice-président, 29, avenue du Moulin-Rouge; W. Destouet, trésorier, 49, rue Borie, téléphone 33.44; Rozière, siège social, cours Tournon, 8, téléphone 19.25.

Les Cavaliers de Bordeaux

Depuis le début des hostilités, tous les instructeurs et les anciens élèves des Cavaliers de Bordeaux, officiers, sous-officiers et soldats, font leur devoir sur le champ de bataille ou dans divers services. Les élèves de la classe 1915 ne tarderont pas à rejoindre leurs aînés pour les aider à vaincre et à chasser l'envahisseur.

Par suite de cet état de choses, cette vaillante Société a le profond regret d'informer les intéressés que, jusqu'à la fin de la guerre, il ne lui sera pas possible d'assurer l'instruction militaire préparatoire des nombreux jeunes gens qui ont demandé à se faire inscrire.

Après la conclusion de la paix, les Cavaliers de Bordeaux redoubleront d'efforts pour former de nouveaux soldats qui, plus que jamais, méditeront la devise de la Société, qui est : « France, toujours ! »

M. F. Poignault, vice-président, donnera tous les renseignements utiles aux personnes qui lui en feraient la demande, au bureau de placement municipal, place Rohan.

Chambre syndicale de la Parasolerie bordelaise

Les camarades sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 18 courant, à quatre heures très précises, au siège social.

Les camarades chômeuses sont tout particulièrement invitées à assister à cette réunion, où du travail leur sera indiqué.

Communications, Avis & Renseignements

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait pendant la journée de samedi 17 courant, de huit heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau rues Frère, Montgolfier, Luckner, Saint-Hubert, Saint-Maur et Sainte-Elisabeth.

ÉTAT CIVIL

DECES du 15 octobre.

Mme Labouchède, 27 ans, r. du Pal.-Gallien, 88.
Eugène Marot, 55 ans, rue Lagrange, 72.
Calixte Tuffal, 59 ans, rue de Belfort, 2.
Marie Pan, 61 ans, rue de la Benauge, 193.
Marie Boireau, 65 ans, rue de Rivière, 7.
Luiz Correia da Silva, 73 ans, c. d'Aquitaine, 99.
Pierre Gassian, 83 ans, rue Paul-Camelle, 111.
Jean Bribes, 90 ans, rue Fondaudège, 96.

Décès militaires

Français :
Pierre Cheyron, 20 ans, 7e colonial, chemin de Canolle.

Allemands :
Heinrich Rodler, 23 ans, 4e d'infanterie.

CONVOIS FUNEBRES du 16 octobre

St-Seurin : 8 h. 45, M. F. Raphel, 10, rue Thiac. — 9 h. 45, M. J. Bribes, 96, rue Fondaudège.
St-Nicolas : 9 h. 45, M. J.-B. Maisonnave, cours d'Espagne, 239. — 1 h. 45, M. J. Biasan, cours d'Espagne, 143.
Ste-Marie : 7 h. 15, M. P. Grassian, rue Paul-Camelle, 111.
Ste-Eulalie : 9 h. 45, M. L. Correia da Silva, cours d'Aquitaine, 99. — 4 h., M. Tuffal, rue du Hâ, 56.
St-Ferdinand : 1 h. 45, Mlle Boireau, 7, r. Rivière. — 2 h. 45, M. Marot, rue Lagrange, 72.

Autres convois :

8 h., Mlle A. Laborie, hospice Pellegrin.
7 h. 45, Mme Lagarde, porte du Cimetière.
11 h., Mlle Lechat, porte du Cimetière.
4 h., M. Ch. Bourgade, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mme Eugénia Correia da Silva et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Luiz CORREIA DA SILVA,

Consul général du Portugal,

leur époux et parent, qui auront lieu le vendredi 16 courant, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 99, cours d'Aquitaine, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Calixte Tuffal, M. et Mme Gustave Guioneau, née Tuffal, M. et Mme Gabriel Peyré, M. et Mme Jean Dupuy et leurs enfants, M. Jean Dupuy, commissaire de police du 5e arrondissement; Mme J. Dupuy et leur fils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Calixte TUFFAL,

antiquaire,

leur époux, père, beau-père, oncle et cousin, qui auront lieu le vendredi 16 courant, dans l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à trois heures et demie à la maison mortuaire, 56, rue du Hâ, d'où le convoi funèbre partira à quatre heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Georges Martin, de Lerm; Mme Marius Daney, née Martin, et M. Marius Daney, Mlle Denise Martin, Mme veuve Mondineu, née Martin; Mme Albert Ballande, M. et Mme Pierre Duverger, M. et Mme Etienne Mondineu, M. et Mme Fernand-Lamor-Mondineu, M. et Mme Jean Mondineu, Mlle Simone et M. Jean Ballande, Mlle Ellette et M. Guy Duverger, MM. Didier, Rémy et Philippe Mondineu, M. Michel et Mlle Lucette Lamor Mondineu, M. et Mme Gualbert Lagaye, et les familles Morou, Dubourdieu veuve Bordes, veuve Vielle et veuve Gaube ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. René MARTIN,

Soldat au 12e régiment d'infanterie,
Mort au champ d'honneur le 21 septembre 1914, dans la bataille de l'Aisne, à Craonne, dans sa 24e année,

leur fils, frère, beau-frère, neveu, cousin germain et cousin.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

Mme René Pasteau et ses enfants, M. Paul Pasteau, conseiller à la cour d'appel, et Mme Paul Pasteau, le commandant Léon Dupont et Mme Léon Dupont (de Limoges), Mme Georges Duclou, M. et Mme Albert de Carsalade du Pont et leur fille, M. et Mme Yves de Cathelineau, M. et Mme Henri Barennes et leurs enfants, M. et Mme Grenier d'Albine et leurs enfants, le lieutenant et Mme de La Hosseraye et leurs enfants, M. et Mme Laurent et leurs enfants, Mlles Francine et Marthe Dupont, les familles F. Pasteau, A. de La Rousserie, A. Delaygue, Joseph Tandonnet, d'Elloy, A. Montaudon, Mme Albert Pujos, les familles de Léobardy, M. Dupont, I. Feaugas, E. Lemaire, Fernand Pujos, M. G. Lentaigne ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

M. René PASTEAU,

Capitaine au 63e d'infanterie,

leur époux, père, fils, gendre, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin germain et cousin, tombé au champ d'honneur le 26 septembre à Cormontreuil, près Reims, à l'âge de trente-quatre ans.

Toutes les messes qui pourront être dites le samedi 17 octobre en l'église primatiale Saint-André seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme Louis Darget, M. et Mme J. Darget, M. et Mme E. Degive, M. et Mme Manichon, Mme Jacob, M. et Mme Capdevielle, M. et Mme Delmas, M. Raoul Darget, M. Fabien Degive, M. B. Darget, M. et Mme P. Darget et leur fils, M. et Mme Tastet et leur famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis DARGET,

Lieutenant au 249e d'infanterie,
Tombé au champ d'honneur dans sa vingt-septième année,

leur époux, fils, gendre, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Une messe sera dite pour le repos de son âme en l'église du Bouscat le samedi 17 octobre, à dix heures précises.

AVIS DE DÉCÈS M. Jean Labouchède, soldat au 140e; M. et Mme Ugé, Mme veuve Labouchède, M. et Mme Massé, M. et Mme Vendeville, M. Maurice Ugé, soldat au 57e, M. et Mme Beneyt et leurs enfants, M. R. Labouchède, soldat au 143e; M. et Mme Labro et leurs enfants ont la douleur de vous faire part de la mort de

Mme Denise LABOUCHEDE, née UGÉ,

leur épouse, fille belle-fille, sœur, belle-sœur, décédée le 15 octobre 1914, dans sa vingt-septième année. La cérémonie funèbre aura lieu à Mortagne samedi 17 à neuf heures et demie.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. et Mme Gabriel Touchard, M. et Mme Henry Touchard, Mme J. Caron, née Touchard, et M. J. Caron, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur; M. Georges Touchard, MM. Charles et Louis Caron remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Louis TOUCHARD,

ainsi que toutes celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le samedi 17 courant en l'église Saint-Paul seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de neuf heures.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

M. et Mme Théodore Dudoussat (de Talence), M. Marcel Ducau, sergent au 123e régiment d'infanterie, et Mme Marcel Ducau, M. et Mme Gaston Dudoussat (de Podensac), Mmes veuve Lavergne et Boirac, Mme Armand Dudoussat, veuve du lieutenant Dudoussat, et ses enfants, M. André Dudoussat, brigadier au 58e régiment d'artillerie; les familles veuve Claire Ducau, Massieu, Vincent Sens, Lavergne, Boirac, Rieu, Lacoste, Goubie et Noguès, Charles Courtieu veuve Perrié et Albert Serre ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri DUDOUSSAT,

Sergent au 57e régiment d'infanterie,

leur fils, frère beau-frère, neveu, cousin et ami, mort au champ d'honneur le 27 septembre, dans la région de Craonne, dans sa vingt-deuxième année.

Une messe sera célébrée le lundi 19 octobre, à dix heures, en l'église de Podensac.

Une messe sera également célébrée en l'église N.-D. de Talence le mardi 20 octobre, à neuf heures. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS M. Elie Fourcade-Prunet, M. et Mme Adrien Renaud, Mlle A. Renaud, les familles Sabathié, Moureux, Bégué, Tapie, Barthe remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve FOURCADE-PRUNET,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

REMERCIEMENTS Le commandant et Mme Paul Rabaud et leurs enfants, le lieutenant de vaisseau Lucien Barckhausen, le capitaine et Mme André Barckhausen, Mme A. Bourges, M. et Mme R. Perotte, M. et Mme R. L'hermitte, les familles Emile Bourges, Adolphe Bourges, René Perotte et Raymond L'hermitte remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Henri-Auguste BARCKHAUSEN,

professeur honoraire de droit à l'Université de Bordeaux, officier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière grand-oncle, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

MESSES M. Bour, secrétaire général des Médaillés militaires, et sa famille informent leurs amis et connaissances que toutes les messes qui seront dites le samedi 17 courant, en l'église Saint-Pierre, seront offertes pour le repos de l'âme de leur fils

Jean BOUR,

Caporal au 34e d'infanterie,

décédé le 30 septembre, des suites de ses blessures reçues au champ d'honneur.

La famille assistera à celle de neuf heures.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 16 octobre 1914.

(8)

LE LIEN

Par RESCLAUZE DE BERMON

Seulement... ce n'était pas commode. On ne revient pas aisément sur des pas définitifs comme celui qu'il venait de franchir. Viviane devinerait, se révolterait, serait perdue pour lui... et cela, il ne le voulait pas. Plus que jamais, maintenant qu'il l'avait pressée sur son cœur, qu'il avait goûté la saveur de ses baisers, il la désirait, il la voulait. Alors ? Alors, il n'y avait qu'à laisser les événements s'accomplir. Si ce projet de divorce n'était pas une simple boutade de femme capricieuse, il ne rendrait sa liberté à Viviane que dans des mois. D'ici là, les avantages de sa situation auprès d'elle se trouveraient décuplés. Elle ne pourrait plus suspecter le désintéressement de son amour. Devenu presque un fiancé, il n'aurait plus à lutter contre ses méfiances. Il n'ébauchait pas un plan de séduction perverse, mais évoquait inconsciemment des visions troublantes. Le mariage ? A quoi bon si, lorsque Mme de Landières pourrait l'épouser, ils s'appartenaient déjà ? Serait-il vraiment nécessaire de faire estampiller leur bonheur par un monsieur en écharpe ?

Devant le Palais-Bourbon, la sonnerie d'un tramway força René à se jeter brusquement de côté. Une fois encore, le cours de ses idées s'en trouva modifié. Le but venait d'apparaître à ses yeux, si tentant, que pour l'atteindre il se résignait à se livrer au hasard. Un rappel subit d'émotion lui fit revivre l'infinie douceur de la minute où Viviane s'était promise à lui. Et sûr maintenant qu'épouse ou maîtresse elle lui appartiendrait un jour, il lui sourit de nouveau à travers l'espace... car il l'aimait.

IV

Avec un singulier mélange d'impatience et d'appréhension, Viviane, ce même soir, attendait Jacques de Lorne. Par un petit bleu, elle lui avait demandé de passer chez elle avant dix heures.

Touchée autant qu'heureuse de la spontanéité avec laquelle René s'était rendu à ses secrets désirs, elle n'en appréciait pas moins l'étendue du sacrifice qu'il était prêt à lui faire. Ne regretterait-il pas un jour d'avoir engagé sa vie dans des conditions anormales ? Aux prises avec les inextricables complications dans lesquelles d'autres, avant eux, s'étaient débattus, ne le verrait-elle pas en souffrir à ses côtés ? Courageuse pour elle-même, elle tremblait pour René. Elle se disait que, gâté par la vie, il serait plus sensible aux blessures d'amour-propre que leur vaudrait la fausseté de leur situation. Et une idée lui était venue. Si elle pouvait obtenir à Rome la nullité de son mariage ! Elle aurait alors le droit de passer au bras de René aussi fièrement que la vierge qui se rend à l'autel. Les plus rigoristes n'oseraient pas se montrer plus sévères que l'Eglise. Et puis, cela satisfaisait obscurément une vague aspiration de son âme, en laquelle des choses confuses s'agitaient.

Un cas récent, parmi leurs relations, lui prouvait que la chose n'était pas impossible. N'avait-elle pas entendu dire mille fois que la réussite n'était qu'une question d'argent ? Eh bien ! elle paierait de la moitié de sa fortune, s'il le fallait, le droit de traverser la vie avec René, la tête haute. Seulement, elle ne savait rien de la marche à suivre. Pour se renseigner, elle pensa tout de suite à Jacques de Lorne. Elle n'eût pas osé lui demander son concours s'il ne s'était agi que d'un divorce; mais pour une démarche auprès de la cour de Rome, n'était-ce pas un conseil tout indiqué ? Ce qu'il ne saurait pas, il le demanderait. Il pourrait même faire jouer des influences dans le haut clergé. Aux yeux du monde, il était indispensable que le principal intéressé restât dans la coulisse. Nul, sinon l'ami si sûr qu'était Jacques de Lorne, ne devait savoir qu'elle divorçait pour épouser René.

Elle lui avait dit : avant dix heures. A neuf heures, il était là.

— On ne vous voit plus, fit-elle en lui tendant la main. Il faut donc que vos amis vous appellent !

— Je me suis absenté quelques jours. Un changement de régisseur a nécessité ma présence à la campagne. On y gèle, par un temps pareil.

— Le fait est que la campagne en décembre... brrr.

Elle prit les pincettes et tisonna comme si l'air glacé des grandes plaines eût traversé la chaleur douillette du boudoir. Cela lui donnait une contenance.

— Alors, questionna-t-elle, vous avez une révolution domestique ?

— Presque. C'était un soulèvement de tout le personnel.

— Contre le régisseur ?

— Oui.

— Qui avait tort ?

— Lui. Assez du moins pour que j'aie jugé utile de lui donner un remplaçant.

Viviane posa les pincettes. Elle eût voulu continuer une conversation quelconque, tant il lui en coûtait d'aborder le sujet pour lequel elle avait appelé Jacques. Mais, en même temps, sa nature impulsive, impatiente de savoir, s'accompagnait mal des tergiversations et des délais.

— Mon pauvre ami, dit-elle, vous n'avez pas de chance. Vous sortez à peine d'une affaire ennuyeuse, et c'est pour vous entretenir d'un sujet bien autrement compliqué que je vous ai prié de passer ce soir.

Il sentit le frémissement de sa voix qui avait pris des intonations graves, et en une sorte d'intuition, il devina une partie de la vérité.

Bien vite, madame de Landières ajouta :

— Je suis à un tournant difficile où j'ai besoin du concours d'un ami sûr. Ne m'en veuillez pas d'avoir, tout de suite, pensé à vous.

— Je vous en remercie et je n'ai qu'un désir, celui de justifier la confiance dont vous m'honorez. De quoi s'agit-il ?

Ils étaient émus l'un et l'autre. Viviane se tut un instant; puis, la voix soudainement changée, âpre et dure :

— Peut-être vous en doutez-vous un peu, fit-elle. Vous savez, vous qui avez reçu mes confidences, ce que j'ai souffert de la vie scandaleuse de M. de Landières. Jusqu'ici j'ai tout supporté dans l'intérêt de Marcelle. Maintenant, je ne puis plus. Il me semble que je suis moralement et physiquement souillée par ce vice qui, sans cesse, me frôle. C'est de l'horreur, du dégoût, de la haine que m'inspire cet homme. Et voilà que, pour achever de me torturer, il s'avise de me chasser du cœur de ma fille ! Le masque de correction qui nous rendait la vie tolérable est tombé, les scènes deviennent quotidiennes. Je veux m'évader de cet enfer.

— Par la séparation ?

Elle le regarda de ses grands yeux sombres qu'éclairait l'indomptable franchise de son âme si droite. Allait-elle ruser, demander le concours de cet ami loyal en lui cachant le but qu'elle voulait atteindre ? Cette stratégie lui eût semblé odieuse.

— Non, dit-elle, ce n'est pas la séparation que je désire. C'est quelque chose de plus radical. Du moment où je réclame votre appui, je ne me reconnais pas le droit de vous rien taire. Ce n'est pas seulement à quitter M. de Landières que j'aspire, c'est à reconquérir complètement, entièrement ma liberté.

Il l'écoutait, attentif. Le court silence qui suivit ces mots semblait ménagé par Viviane pour laisser place à une objection. Il ne la fit pas.

— Je veux reconquérir ma liberté, continua-t-elle, pour revendiquer hardiment mon droit au bonheur. Il a plu à M. de Landières de saccager mes plus belles années, de me torturer, de m'infliger toutes les humiliations, mais il n'est pas arrivé à tuer ma faculté d'aimer.

Depuis deux ans, un sentiment est entré en moi. J'aurais pu lui demander l'entière compensation à toutes mes aspirations déçues; je ne l'ai pas fait. Le respect de moi-même m'a sauvée de la chute, plus excusable pour moi qu'elle ne l'eût été pour d'autres. Mais il est un moyen de refaire ma vie, en appartenant légalement et religieusement à l'homme que j'aime. René de Choisy est votre ami comme vous êtes le mien. Pour cette double raison, j'espère que vous nous aiderez.

Elle ne remarqua pas la soudaine pâleur qui envahit le teint foncé sous lequel semblait courir un sang arabe. Elle ne sentit pas, dans la flamme aussitôt éteinte des beaux yeux pointillés d'or, l'intolérable souffrance d'une jalousie qui avait honte d'elle-même. Ce fut l'affaire d'un éclair. Dans cette âme d'homme passionnée et fière, incapable de renfermer un sentiment vulgaire, la question posée par Viviane devait infailliblement se dégager de toute considération personnelle, pour se débattre dans les régions les plus hautes de la conscience et de la pure morale.

— Vous aider ? reprit-il gravement. En quoi le puis-je ? Bien souvent, après vos confidences, j'ai gémi sur votre vie manquée. Je vous ai plainte du plus profond de mon cœur. Et cependant, en toute sincérité, je ne vois pas pour vous d'autre palliatif que la séparation.

Elle bondit.

— La séparation ! fit-elle. Que voulez-vous que j'en fasse ? Vous n'avez donc pas compris ?

— Si, j'ai compris; mais il ne suffit pas de désirer une solution pour la rendre possible. Vous n'arriverez pas à obtenir la nullité de votre mariage.

— D'autres l'ont obtenue.

(A suivre.)

La Bravoure française

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent ont été cités à l'ordre de l'armée :

2me CORPS D'ARMÉE

(Suite.)

Reichardt, sergent réserviste au 18e bataillon de chasseurs; Richard, sergent réserviste au 18e bataillon de chasseurs; Dombrot, sergent au 18e bataillon de chasseurs; Roge, sergent au 18e bataillon de chasseurs; Maissin, chasseur au 18e bataillon de chasseurs; Fournier, chasseur au 18e bataillon de chasseurs: Lefane, chasseur au 18e bataillon de chasseurs : Belle conduite au feu, où ils ont été blessés.

Levant, sergent-fourrier au 18e bataillon de chasseurs; Colset, chasseur au 18e bataillon de chasseurs; Dubrunne, chasseur au 18e bataillon de chasseurs : Sont allés sous un feu violent chercher leur capitaine blessé.

Dumaretz, chasseur au 18e bataillon de chasseurs; Gabriel, chasseur au 18e bataillon de chasseurs; Delcourt, chasseur au 18e bataillon de chasseurs; Bonfils, chasseur au 18e bataillon de chasseurs : Au cours d'un combat de nuit, ont enlevé à l'ennemi, avec des hommes d'un autre régiment, une section de mitrailleuses.

Dammau, sergent au 18e bataillon de chasseurs : A dirigé le feu sur l'ennemi, débouchant à 400 mètres, et l'a obligé à fléchir.

Bourgerie, chasseur au 18e bataillon de chasseurs : A donné à ses camarades un bel exemple de courage et de bravoure.

Deslions, chef de bataillon au 120e régiment d'infanterie : Très brillante conduite aux combats des 22 et 27 août.

Duplantier, capitaine au 120e régiment d'infanterie : A montré la plus grande vaillance dans une ataque à la baïonnette.

Gaudrot, sous-lieutenant au 120e régiment d'infanterie : A organisé la défense d'une ferme d'une façon si énergique et si heureuse qu'il a fallu à l'ennemi amener une pièce de canon à 50 mètres pour l'en déloger.

Koll, adjudant au 120e régiment d'infanterie : Blessé grièvement, a montré la plus grande énergie et la plus belle attitude dans la conduite de sa section.

Lheirin, sergent au 120e régiment d'infanterie : Belle conduite au feu, étant blessé.

Blondin, soldat au 120e régiment d'infanterie; Houziaux, soldat au 120e régiment d'infanterie; Dhenin, soldat au 120e régiment d'infanterie : Etant en patrouille, ont résisté à une vingtaine de fantassins ennemis, auxquels ils ont fait subir des pertes, et n'ont battu en retraite que débordés par la cavalerie allemande.

Briois, soldat au 120e régiment d'infanterie : A, sous le feu de l'ennemi, rapporté sur ses épaules son caporal blessé.

Didriche, soldat au 120e régiment d'infanterie : Très belle conduite au feu; a constamment encouragé ses camarades.

Macron, soldat au 120e régiment d'infanterie; Luck, soldat au 120e régiment d'infanterie : Après avoir été blessés, ont continué à combattre aux côtés de leurs camarades.

Lallemand, capitaine au 17e régiment d'artillerie : Brillante conduite aux combats des 22 et 27 août.

Guimard, capitaine au 17e régiment d'artillerie : Belles qualités d'énergie et de courage sur le champ de bataille.

Mantez, sous-lieutenant de réserve au 17e régiment d'artillerie : S'est exposé à plusieurs reprises à un feu intense pour porter des ordres urgents.

Maréchaux, adjudant-chef au 17e régiment d'artillerie : Légèrement blessé, a conservé son poste avec le plus grand sang-froid en assurant le commandement d'une section voisine dont le chef venait d'être tué.

Dupont, maréchal des logis au 17e régiment d'artillerie : A eu deux chevaux tués sous lui, en a remonté un troisième pour continuer son service d'éclaireur, sous un feu violent.

Beusse, maréchal des logis au 17e d'artillerie; Guignard, maréchal des logis au 17e régiment d'artillerie : Sont allés, sous un feu intense, rechercher un canon qui avait dû être laissé sur place à la suite d'un accident.

Perrin, canonnier au 17e régiment d'artillerie : Agent de liaison, a assuré toutes les transmissions pendant plusieurs jours dans une zone couverte de projectiles.

Felon, maître ouvrier au 17e régiment d'artillerie : A assuré sous le feu, avec le plus grand sang-froid le remplacement des objets détériorés et le remplacement des munitions.

Drujeon, maître pointeur au 17e régiment d'artillerie : Belle attitude au combat du 27 août, où il a été légèrement blessé.

Schneider, canonnier au 17e régiment d'artillerie : Agent de transmission, s'est tenu toute la journée au poste le plus périlleux. A assuré son service avec un sang-froid remarquable, a été légèrement blessé et ne s'est fait panser qu'à la fin du combat.

Grigant, canonnier au 17e régiment d'artillerie : Chargé d'assurer, la nuit, une liaison à grande distance, a rempli sa mission avec initiative et avec courage en passant sur des routes battues par le feu.

Desbordes, capitaine au 42e régiment d'artillerie : Bel exemple de courage et de sang-froid dans des circonstances périlleuses.

De Vaufrelant, capitaine au 19e régiment de chasseurs à cheval : A chargé à plusieurs reprises à la tête de son escadron et a eu un cheval tué sous lui.

Gallet, maréchal des logis au 19e régiment de chasseurs à cheval : A fait preuve d'une initiative et d'un sang-froid remarquables au cours d'une reconnaissance et a réussi à ramener sa patrouille en deçà d'un fleuve après la destruction des ponts.

Fauve, maréchal des logis au 19e chasseurs à cheval : A exécuté avec courage et hardiesse une reconnaissance, à la suite de laquelle il a ramené à pied un de ses cavaliers blessé, dont le cheval avait été tué.

Carpentier, chasseur au 19e régiment de chasseurs à cheval : A été blessé au cours d'une reconnaissance exécutée dans des conditions particulièrement dangereuses.

Pellot, Chauvency, chasseurs au 19e régiment de chasseurs à cheval : Etant à pied et armés seulement d'un sabre, ont mis en fuite plusieurs ennemis auxquels ils ont pris leur équipement.

Samson, Savary, maréchaux des logis au 19e chasseurs à cheval : Ont fait preuve de remarquables qualités de décision et de sang-froid, en passant un fleuve à la nage avec leur patrouille et en la ramenant intacte malgré des difficultés considérables.

Delamarre, chasseur au 19e régiment de chasseurs à cheval : Est resté douze heures consécutives sous un feu violent, à côté d'un de ses camarades blessé grièvement, et l'a ensuite ramené à l'ambulance.

Testu, chasseur au 19e régiment de chasseurs : Ayant eu son cheval tué dans une reconnaissance, s'est défendu seul contre des cavaliers allemands et a réussi à leur échapper.

Destailleurs, chasseur au 19e régiment de chasseurs : A ramené sur son propre cheval un de ses camarades dont le cheval avait été tué à 150 mètres des cavaliers ennemis qui le poursuivaient.

Varin, chef d'escadron au 29e régiment d'artillerie : S'est signalé par la décision et l'efficacité de son tir, en faisant subir à l'ennemi des pertes très importantes.

Blanchet, capitaine au 29e régiment d'artillerie : Belle conduite dans le commandement de sa batterie, contribuant ainsi à

Nicolas, capitaine au 29e régiment d'artillerie : Belle conduite dans le commandement de sa batterie, malgré un feu meurtrier.

Christophe, canonnier au 29e régiment d'artillerie : A fait preuve de courage et de dévouement dans l'accomplissement d'une mission périlleuse.

Valat, lieutenant de réserve à la compagnie du génie de corps : Blessé au pied par une balle, a continué à commander la section d'avant-garde du bataillon et ne s'est arrêté que sur l'ordre formel de son chef.

Magniez, sapeur à la compagnie divisionnaire de la 3e division d'infanterie : Fait prisonnier par une quinzaine d'Allemands, a, par sa présence d'esprit, conduit ceux-ci dans les lignes françaises, où ils sont tombés en notre pouvoir.

Klipffel, capitaine au 332e régiment d'infanterie : Coupé des troupes françaises le 2 septembre, a réussi par son énergie à rallier avec sa compagnie, grossie d'une cinquantaine d'isolés le 2e corps d'armée, après avoir traversé, au prix des plus grandes difficultés, les lignes de marche de l'armée allemande.

Gept, maréchal des logis au 11e régiment de hussards : Séparé de son peloton le 23 août avec deux de ses hommes, s'est dissimulé et maintenu dans les lignes allemandes jusqu'au 12 septembre. Une fois l'ennemi refoulé, a rejoint son corps avec ses deux subordonnés.

Favre de Thierrens, maréchal des logis au 11e régiment de hussards : Séparé de sa troupe le 23 août, avec le maréchal des logis de son peloton, s'est dissimulé et maintenu dans les lignes allemandes jusqu'au 12 septembre. Une fois l'ennemi refoulé, a rejoint son corps avec son chef de peloton.

Marcillac

POUR LES COMBATTANTS. — Avant de se séparer, des vendangeurs firent entre eux une collecte, qui a produit 20 fr., lesquels ont été aussitôt envoyés à l'administration compétente, afin que des vêtements chauds soient achetés pour les soldats.

Quinsac

HOPITAL DE L'ILE-LALANDE. — L'Ile-Lalande, dont le château, mis généreusement par M. Jean Calvet à la disposition du comité de secours de Quinsac, qui y a créé un hôpital, est un lieu charmant : nos blessés y trouvent non seulement les soins les plus intelligents et les plus affectueux, mais aussi le calme si nécessaire à leur rétablissement. Il ne faudrait pas qu'ils fussent troublés et gênés dans cette tranquillité par certaines visites qui, comme celles de dimanche dernier, ne leur étaient nullement destinées. Sous prétexte de visiter nos blessés, il ne faut pas que des étrangers à la localité se permettent de venir en partie de plaisir dans l'île, s'y promener et se perdre sous les ombrages de nos grands arbres. Désormais, des ordres sont donnés pour que personne ne puisse y pénétrer sans un permis de visite signé soit par le maire, soit par le docteur médecin, soit par Mme la Directrice. Cette consigne sera strictement observée. Seuls, les habitants de Quinsac pourront visiter le château de une heure à trois heures, le dimanche. Cette faveur leur est bien due, à eux qui, par leur générosité et avec leurs seules ressources, ont permis de créer cet hôpital modèle, que les blessés guéris quittent avec regret.

CONSULTATIONS. — Le docteur Capitre, de Bordeaux, installé à Camblanes, donnera des consultations trois fois par semaine à Quinsac, à onze heures et demie, les mardis, jeudis, samedis, dans la salle de la Fanfare.

Bourg

BREVET ELEMENTAIRE. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Camille Buzet, ex-élève de notre école laïque, élève de l'Ecole primaire supérieure de Pons, vient de subir avec succès l'examen du brevet élémentaire.

Nos félicitations aux maîtres dévoués et à Mlle Buzet.

La Teste

PROMOTION. — Nous sommes heureux d'apprendre que parmi nos compatriotes qui font vaillamment leur devoir devant l'ennemi, les jeunes Roger Dufour et Georges Bourdier ont été nommés : le premier, sergent; le second, caporal, pour leur brillante conduite au feu.

Nous adressons à leur famille nos vives félicitations.

CONSEIL DE REVISION. — En exécution de l'arrêté ministériel du 9 octobre 1914, tous les hommes des réserves appartenant aux services auxiliaires (classes 1910 à 1887 inclus) qui ne sont pas actuellement sous les drapeaux sont priés de se faire inscrire immédiatement à la mairie porteurs de leur livret militaire. Les étrangers à la commune doivent également s'y conformer.

Tout souscripteur à l'Annuaire recevra gratuitement un agenda de bureau (un jour par page) pour recettes, dépenses, rendez-vous, engagements et notes. 384 pages sous couverture carton.

ANNUAIRE DE LA GIRONDE
ET DES DÉPARTEMENTS CIRCONVOISINS
Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers, Landes
Hautes et Basses-Pyrénées et Colonies
Contenant plus de 100,000 Adresses
Pour l'Année 1915
Publié par Ch. LESFARGUES (Fondé par E. LAGRELL, en 1850.)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
A détacher et à adresser revêtu de la signature, à M. Ch. LESFARGUES, directeur, rue de Cheverus, 8.

*Je, soussigné, déclare souscrire à l'*ANNUAIRE DE LA GIRONDE *pour* un *exemplaire de cet ouvrage,*
Au prix de sept *francs (édition simple,* Bordeaux et département de la Gironde.
Au prix de dix *francs (édition complète avec* départements circonvoisins.
(Rayer celle des éditions non souscrite).
Payables contre la remise du volume et celle de la présente souscription. Pour les envois hors Bordeaux, port en plus, o fr. 60 en gare.

INDICATIONS POUR L'ANNUAIRE 1915 — A ______ le ______ 1914
SIGNATURE :
Nom et Prénoms : ______
Profession : ______
Demeure ______ Téléph. ______
Décorations : ______

Pour la Publicité à insérer dans l'Annuaire 1915, écrire ou s'adresser, 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

OFFICIER PRISONNIER. — M. le capitaine Doudet, du 68e, ancien officier au 108e, et gendre de M. Beaudry, huissier à Bergerac, a été blessé au cou au combat d'Houtremont, et a été fait prisonnier de guerre. Il avait été ramassé par les Allemands et soigné à l'ambulance de campagne numéro 1 du 8e corps d'armée.

Au dernier moment, nous apprenons que M. le capitaine Doudet a succombé.

AUTO SUSPECTE. — La présence d'une auto suspecte, dont la description avait été envoyée il y a huit jours aux brigades de gendarmerie, aurait été signalée mardi dans notre arrondissement.

BASSES PYRÉNÉES

Pour les Blessés basques et pyrénéens

Les enfants de France donnent sans compter.

A l'heure où, embrassant leurs mères, leurs sœurs ou leurs femmes ils cachaient peut-être une larme, ils ont pensé : Si je dois mourir, je mourrai sans amertume, pour notre France, pour les miens. Ils le pensaient avec une telle piété filiale qu'après deux mois d'épreuves surhumaines, revenus blessés, amaigris, harassés mais non abattus, ils n'ont eu au cœur qu'un désir : retourner au feu, se battre pour sauvegarder le foyer où ils retrouveront, au jour de la victoire, souriants et pleins de sollicitude passionnée, les êtres qui leur sont si chers. Ces âmes si fières si aguerries, si tendues sous le crépitement des mitrailleuses, connaissent parfois dans les salles d'hôpital la détente et l'ennui.

Certaines, farouches pourtant dans la lutte qu'elles rendent sans merci, sont à ce point sensibles qu'elles ont même aux heures du bivouac l'obsédante et douloureuse vision du nid où elles se formèrent.

C'est une sensibilité de primitif combien ardente, combien aiguë, prompte aux enthousiasmes comme aux désenchantements.

Je veux parler des Basques.

Ils parlent très peu le français, ces Basques, et ce très peu est très mal parlé. Les personnes les plus dévouées leur sont presque étrangères. Ils rêvent, dans leur lit, au cher pays natal murmurent en leur langue ancienne quelques tendres paroles pour ceux qu'ils ont quittés; ils vivent dans cette radieuse et intime vision, fermés à ce qui les entoure...

Il y a quelques jours l'un de ces grands enfants est mort. J'ai dit ailleurs comment il mourut.

Il est des soins d'âme, des réconforts intimes qui ne sont pas moins nécessaires que les soins physiques.

Un blessé basque, voisin de celui qui est mort s'est ému à un tel degré de la disparition de son compatriote que pendant deux jours un prêtre basque dut, pour lui donner l'espoir et la confiance, le bercer de mélancoliques évocations de la petite patrie.

Nous avons pensé qu'il y avait une œuvre d'humanité à accomplir, un devoir de généreuse intimité à remplir auprès de ces jeunes gens qui plus que tous les autres ont besoin de ces secours d'âme.

A Paris, en banlieue, dans les environs immédiats, seront repérés tous les blessés basques. Leurs familles averties, leurs amis informés, enverront à Paris les secours en argent, en nature peut-être aussi leurs lettres. Des personnes dévouées, originaires des Pyrénées, se rendront au chevet des blessés et leur apporteront chaque jour le parfum des Pyrénées bleues avec le souvenir réconfortant et émouvant de leur petite famille. Dès que nous pourrons étendre nos recherches nous ferons pour les autres régions ce

M. Pierre Loti, qui est à l'état-major de Paris; M. Louis Barthou président de la commission nationale de secours, nous donnent leurs concours absolu. On sait quelle affection, quel dévouement lient ces deux éminentes personnalités au pays basque et aux Pyrénées. M. l'abbé Dibildos, directeur de l'école Bossuet, basque d'Hasparren, d'esprit ouvert, enjoué et très large, apportera à ses jeunes compatriotes toute sa bonté vouée à cette œuvre d'une intimité si profonde, si touchante.

Cette sollicitude s'étendra également à tous les originaires et habitants des Basses-Pyrénées, de Bayonne à Pau.

L'âme bien trempée, rassérénée, bien nourrie, insufflera au corps guéri une vie héroïque nouvelle et plus ardente.

Ainsi nos gars, basques et pyrénéens, retourneront aux formidables assauts pour le plus grand honneur de la France.

Victor TRESAUGUE.

P.-S. — La liste des blessés basques et pyrénéens soignés à Paris pourra être demandée soit à M. Victor Trésaugue, le promoteur de cette généreuse et si touchante pensée, 15, rue Pétrarque; soit à M. l'abbé Dibildos directeur de l'école Bossuet, 6 rue du Luxembourg; soit à M. A. Navarre, directeur de l'Union pyrénéenne, 20, rue Cler, tous trois à Paris.

Les personnes originaires du pays basque et des Basses-Pyrénées peuvent envoyer leur obole à l'une ou l'autre de ces adresses.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

A nos Lecteurs

Deux éditions de la «Petite Gironde» sont mises en vente chaque jour à Tarbes : la première à 8 h. 45 du matin et la seconde, qui publie toutes les dépêches de la nuit, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Les personnes désireuses de recevoir à domicile l'une de ces éditions, ou toutes les deux, n'ont qu'à s'adresser à notre représentant, M. A. Villatte, 4, cours Gambetta, qui leur en fera le service régulier par porteur.

TARBES

L'Assassinat de Tournay

Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat qui fut commis le 25 août dernier à Tournay. Un jeune cultivateur de cette localité, François Chabre, âgé de 23 ans, fut tué d'un coup de fusil au moment où il rentrait chez lui, vers onze heures du soir. Le parquet de Tarbes se transporta le lendemain sur les lieux, et les premières investigations des magistrats amenèrent l'arrestation du nommé Narcisse Darré, 20 ans, cultivateur à Bordes. Après avoir nié être l'auteur de ce crime, Darré fit des aveux.

Il prétendit que sa victime ayant calomnié sa sœur, c'était pour venger celle-ci qu'il avait tué Chabre.

L'instruction de cette affaire s'est, depuis, poursuivie, et les témoignages recueillis par l'honorable magistrat instructeur ont jeté sur ce drame une clarté suffisante pour préciser les responsabilités.

En effet, il semble aujourd'hui nettement établi que Narcisse Darré n'a été, dans l'accomplissement de son crime, que l'instrument de sa propre sœur Augusta, âgée de 22 ans. Cette jeune fille, tout d'abord fiancée à François Chabre, aurait rompu avec celui-ci pour lier des relations avec un garçon du pays.

François Chabre aurait surpris son ex-fiancée avec son nouvel ami, et c'est pour supprimer ce témoin gênant qu'Augusta aurait armé la main de son frère.

En présence de ces faits, Augusta Darré a été mise en état d'arrestation.

Une Mésaventure

Dans l'après-midi de mardi, un monsieur, correctement vêtu, entrait à la photographie franco-américaine, boulevard Bertrand-Barère, et priait la directrice de cet établissement de lui garder quelques instants un paquet qu'il déposait entre ses mains.

« Cela, dit-il, est très fragile, je vous recommande de n'y point toucher ».

L'inconnu n'eut pas plus tôt tourné les talons, que pour satisfaire sa curiosité de femme la maîtresse de céans déficela le colis. Quelle ne fut pas sa stupéfaction de constater qu'il contenait des explosifs !

Son opinion fut vite faite : le mystérieux visiteur devait être un espion allemand. Elle confia ses appréhensions à plusieurs personnes, et moins d'une heure plus tard, toute la ville était au courant de l'événement.

La police et le service de la place, informés, se mirent à la recherche de l'inconnu que, vers sept heures du soir, on arrêtait à la terrasse d'un café de la place Maubourguet.

Conduit à la Permanence, il y déclina ses noms et qualités. On se trouvait en présence de M. Alphonse L..., gérant d'une exploitation de carrières d'ardoises à Bagnères-de-Bigorre, qui, muni des autorisations réglementaires, était venu à Tarbes s'approvisionner de cheddite chez M. Gunile, dépositaire de ce produit.

Durant toute la soirée, on ne s'est entretenu en ville que de cette sensationnelle arrestation, et l'imagination de chacun aidant, on en était arrivé à préciser qu'un attentat avait été dirigé contre l'arsenal, et qu'une sentinelle avait été égorgée au poste de la poudrière !

Ce qu'il y a de cocasse dans cette aventure, c'est que, dans les premiers jours de la mobilisation, M. L..., qui est un bon Français, contribua à l'arrestation, à Bagnères-de-Bigorre, de plusieurs personnes suspectes qui furent, comme lui-même, relâchées après vérification de leur identité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — A la dernière audience du tribunal correctionnel, les condamnations suivantes ont été prononcées :

A 45 jours de prison, le nommé Marcel Navaranne, trente-deux ans manœuvre à Tarbes, pour coups et blessures.

A 15 jours de prison, le nommé Jean-René Pénavarre, dix-sept ans, manœuvre à Tarbes, pour vol et outrages.

CONVOI DE BLESSES. — Un nouveau convoi de 150 blessés militaires est arrivé mardi matin à Tarbes. Les soldats ont été répartis dans les divers hôpitaux temporaires de notre ville.

LE DRAPEAU DU 12e D'INFANTERIE. — Il est inexact, ainsi que le bruit en a couru, que le drapeau du 12e d'infanterie ait été pris à l'ennemi. Si notre beau régiment a beaucoup souffert au cours des batailles auxquelles il a pris part, son drapeau flotte toujours au milieu des combattants.

UN VIEILLARD DISPARU. — Le nommé Benoît Courtade, d'Aureilhan, a disparu dans la soirée de mardi.

Signalement : vieillard de soixante-dix-sept ans, taille moyenne, maigre, portant une casquette grise et un habit bleu.

Prière de le ramener à sa famille.

Les Sports à Bordeaux

FOOTBALL RUGBY

BORDEAUX-ETUDIANTS-CLUB. — Le comité du B. E. C. a décidé de reprendre, à partir du dimanche 18 octobre, l'entraînement au rugby et à l'association. Les universitaires désireux de pratiquer ces sports sont priés de se rendre ce jour-là, à Bourran, vers trois heures.

Les Réfugiés

Les personnes de Caudry, près Cambrai, qui pourraient donner des nouvelles de la famille O. Godart, professeur à Ligny-en-Cambrésis, sont priées de les faire parvenir à leur fils, Georges Godart, soldat au 147e régiment d'infanterie, 27e compagnie de dépôt, à Saint-Nazaire-sur-Loire.

M. Isidore Harmel, brigadier des douanes belges, réfugié à Bourg-sur-Gironde, désirerait avoir des nouvelles de sa famille.

M. Jules Bernard, époux Darge, de Fumay (Ardennes), réfugié à Bourg-sur-Gironde, désire avoir des nouvelles de sa famille.

Mme Dupon, née Claude, d'Achery (Aisne), réfugiée à Saint-Seurin-de-Bourg (Gironde) avec ses cinq enfants, et le jeune Georges Beauvais, recherche la famille de ce dernier, et M. Dupon, sonneur à Achery.

Mmes Descamps, née Lambourt, réfugiée à Bourg-sur-Gironde avec ses sœurs et ses enfants, recherche M. Descamps, de Boussois (Nord).

M. Raymond Malfert, de Charleroi, actuellement domicilié rue Camille-Godard, 6, recherche ses parents, M. Louis Malfert et Mme Malfert, née Alvina Frère.

Mme Calixte Dancel, réfugiée à Bordeaux, chez Mme Berdoulay, 88, rue Billaudel, demande des nouvelles de son mari, Calixte Dancel, réserviste au 332e d'infanterie, 30e compagnie, caserne Neuchâtel, à Reims (Marne), dont elle n'a pas de nouvelles depuis le 20 août.

On serait reconnaissant à MM. les officiers, sous-officiers ou soldats de vouloir bien donner des renseignements sur Jean Garrus, soldat à la 12e compagnie du 7e colonial, dont on n'a pas de nouvelles depuis le 16 août. — Ecrire à Mme Garrus, château Arsac, par Margaux (Gironde).

Soldats qui recherchent leur Famille

Prière aux officiers, sous-officiers, soldats, infirmiers, brancardiers ou autres de donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises du soldat Gustave Duthil, du 7e régiment d'infanterie coloniale, 1er bataillon, 1re compagnie, dont on n'a rien reçu depuis le 20 août. Ecrire à Mme veuve Girardeau, à Saint-Pierre-de-Bat (Gironde).

Le soldat Léon Mouchart, du 110e régiment d'infanterie, en traitement à l'hôpital Saint-Roch, à Angoulême, demande des nouvelles de sa femme et de ses parents, habitant avant la guerre Boussois (Nord).

M. Jules Chobeau, de Roye (Somme), soldat au 120e d'infanterie, demande des nouvelles de sa femme, de sa fille et de sa mère. Ecrire à M. Cavenel, 89, rue des Poissonniers, Paris.

M. René Fanchon, maréchal des logis au 17e d'artillerie, désirerait savoir des nouvelles de sa famille, qui habitait Saint-Quentin (Aisne). Ecrire à l'hôpital civil de Pontonx-sur-l'Adour (Landes).

Georges Signoret, du 91e d'infanterie, blessé, soigné à l'hôpital Davoust, à Bergerac (Dordogne), recherche ses parents, M. et Mme Signoret-Lantenois, évacués de Vivier-au-Court (Ardennes).

Des soldats blessés, soignés au pavillon Louis-XIV, à Biarritz, demandent des nouvelles de : M. et Mme Boulaigre, 52, rue Nothomb, à Bruxelles (Belgique); Mme veuve Bouillon-Zimmer, rue du Petit-Gobron, à Nouzon (Ardennes); M. et Mme Bouteiller, à Préseau, par Valenciennes (Nord).

CHRONIQUE MARITIME

CHARGEURS REUNIS. — Le paquebot *Amiral-Zédé*, venant du Havre, qui est parti de Bordeaux jeudi 15 courant, dans la soirée, à destination de Vigo et la ligne, emporte 700 tonnes diverses marchandises.

— Le paquebot *Afrique*, venant de la Côte occidentale d'Afrique, ayant à bord 140 passagers et un chargement diverses marchandises à destination de notre port, est attendu à Bordeaux-quai vendredi 16 courant, à deux heures; les passagers débarqueront à sept heures.

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 15 octobre.

Blés. — On cote blé roux d'hiver n° 2, embarquement octobre 25 fr. 50 à 25 fr 60 les 100 kilos, nus, pris à bord à Bordeaux, blé du Centre et du Poitou, 25 fr. 50 à 25 fr. 75 les 100 kilos, départ; blé de pays, 20 fr. 50 à 20 fr. 75 les 80 kilos, rendus aux usines.

Farines. — On cote : Farines premières de cylindres, 40 fr. à 40 fr 50 les 100 kilos, logés.

Issues. — On cote Son gros écaille, 12 fr. les 100 kilos; son ordinaire 9 fr. à 8 fr 50 les 100 kilos; repasse fine, 14 fr. à 15 fr. les 100 kilos; repasse ordinaire, 11 fr. à 12 fr. les 100 kilos.

Maïs. — On cote : Maïs roux Plata disponibles, 19 fr. à [illegible] fr. 50 les 100 kilos, livraison octobre-novembre et décembre, 17 fr. 50 à 17 fr 75 les 100 kilos, logés, roux Tonkin, octobre, 17 fr. à 17 fr. 25 les 100 kilos, logés, quai Bordeaux.

Avoines. — On cote : Avoine grise d'hiver du Poitou, disponible, 21 fr. 50 à 21 fr. 75 les 100 kilos, livraison octobre, 21 fr. 25 à 21 fr. 50 c. les 100 kilos, nus, gare Bordeaux.

Orges. — On cote : Orge de pays, 20 fr. à 20 fr. 50 les 100 kilos, nus gare Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 21 fr. à 21 fr. 75 les 100 kilos, nus, gare Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos minimum, gare ou quai Bordeaux, paiement comptant.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 15 octobre.

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux) :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, les 100 kilos, 1re qualité, 250 à 260 fr.; 2e qualité, 220 à 240 fr.; 3e qualité, 190 à 210 fr. — Périgord ou basque : 1re qualité, 220 à 240 fr.; 2e qualité, 190 à 200 fr.; 3e qualité, 180 à 190 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 1 à 1 fr. 25; la cage, 5 à 9 fr.; le cageot, 4 à 6 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 à 6 fr.; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr 50; moules, le colis, 8 à 12 fr.; palourdes, 5 à 6 fr.

Fruits. — Châtaignes du Périgord, les 100 kilos, 25 à 30 fr.; citrons, le cent, 6 à 9 fr.; fraises, la caisse 70 à 75 c.; melons Cantaloup, la douzaine, 4 à 10 fr.; melons verts, 2 à 3 fr.; noix vertes, les 100 kilos, 55 à 60 fr.; pêches, le kilo, 40 à 60 c.; poires diverses, les 100 kilos, 20 à 35 fr ; pommes diverses, 10 à 25 fr.; raisin blanc, 25 à 40 fr.; raisin noir, 20 à 30 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, les 100 kilos, de 170 à 180 fr.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douzaine, de 25 c. à 2 fr 50; choux fleurs du pays, de 1 fr. à 5 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, de 70 à 80 c.; choux pommés, la douzaine, de 1 fr. 50 à 4 fr. 25; céleri le paquet, de 40 c. à 1 fr.; chicorée, la douzaine, de 40 c. à 1 fr.; cresson, de 60 c. à 1 fr.; carottes, le paquet, de 25 c. à 1 fr. 25; épinards, la douzaine, de 90 c. à 1 fr. 10; haricots verts, le kilo, de 80 c. à 1 fr. 20; haricots en grains, de 40 à 45 c.; laitues, la douzaine, de 60 c. à 1 fr; navets, de 30 c. à 1 fr.; oseille, de 30 à 35 c.; pommes de terre, les 100 kilos, de 10 à 15 fr.; salsifis, le paquet, de 45 à 80 c.; tomates, les 100 kilos, de 16 à 22 fr.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, de 3 fr. à 5 fr. 50; oies dépouillées du Poitou, de 4 à 6 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, de 132 à 134 fr.; Nord et marques similaires, de 130 à 132 fr.

Poisson de mer. — Mêmes cours.

Poisson d'eau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, de 190 à 220 fr.; dindes gros, de 200 à 230 fr ; dindonneaux, de 225 à 250 fr.; pigeons fuyards, les vingt, de 12 à 15 fr.; pigeons gras, de 24 à 28 fr.; pigeons moyens, de 18 à 24 fr.; pintades, de 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, de 180 à 200 fr.; poulets, de 250 à 300 fr., le tout poids mort.

Bœufs ou vaches			Veaux		
1/4 derrière, bœ qualité	Le kilo 2 »	à 2 10	Extra	1 70	1 80
1/4 devant dito	1 70	1 80	1re qualité	1 50	1 60
Esquinaut ou aloyau	2 60	2 70	2e qualité	1 30	1 40
Cuisse	» »	» »	3e qualité	1 20	1 30
Vache bonne			Ch.-Inf. 2-Sèv. et lim. Petits	» »	» »
1er choix	1 60	1 70	Gros	» »	» »
2e choix	1 20	1 30	Gers et Tarn-et-Garonne	» »	» »
3e choix	1 »	1 10	Abat d'Abattoir complet	Pièce	8 à 11 fr.
Moutons			Abat d'expédition complet		5 à 7 fr.
1re qualité	1 80	1 90	Porcs (les 100 kilos).		
2e qualité	1 50	1 60	1re qualité		150 à 155 fr.
3e qualité	1 30	1 4	2e qualité		120 à 130 fr.
Chèvres 1er choix	0 70	0 80			
— 2e choix	0 60	0 70			

Vente calme.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 15 octobre.

Espèces	Amenés	Renvoi	Les 50 kil. de viande nette. 1re qté		2e qté		3e qté		Extrêmes	
Bœufs	156	66	90	93	85 à	90	80 à	85	75	9
Vaches	50	6	»	»	»	»	»	»	60	85
Veaux	174	17	96	99	92	96	88	92	85	100
Moutons	620	370	93	98	88	93	83	88	80	100

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 14 octobre.

Plomb, 17 liv. 3/4; vendeurs, 17 liv. 1/2; octobre, incoté.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 14 octobre.

Essence de térébenthine, 30 sh. 3 den.; automne, 30 sh. 5/8; printemps, 31 sh. 3/8. Résine, 8 sh.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 15 octobre.

Montés en rade :

Saint-Joachim, chalut. à vap. fr., c. Bourgoin, de Boulogne.
Tordenvore, st. norv., c. Lundgard, de Swansea.

Ont fait au bureau du port leurs déclarations de descente :

Brestois, st. fr., c. Le Put, p. Brest.
Fronsac, st. fr., c. Hunault, p. Nantes.
Vosges, st. fr., c. Green, p. Liverpool.
Kiki-Issaia, st. grec, c. Metropoulos, p. Barry.
Kabylie, st. fr., c. Clément, p. Tonnay-Charente.
Breiz, st. fr., c. Cozic, p. Morlaix.
Léoville, st. fr., c. Masson, p. Dunkerque.

BLAYE, 15 octobre.

Mouillé sur rade :

Lutetian, st. ang., c. Glasham, de New-York (avec pétrole).

PAUILLAC, 15 octobre.

Montent :

Cancalais, 3-m. fr., c. Delépine, de Terre-Neuve et Cancale (avec 150,000 morues).
Bretagne, 3-m. fr., c. Raoul, de Terre-Neuve (avec 180.000 morues).

Aux appontements :

Collingham, st. angl., c. Soirbes, de Montréal.
Baldersby, st. fr., c. Even, de Baltimore.
Ville-du-Havre, st. fr., c. Ybert, de Rotterdam.
Dykland, st. angl., c. Johnson, de Galveston.

Rade de montée :

Fernside, st. ang., c. Falsh, de Birkenhead.
Marquis-de-Mudela, st. ang., c. Landan, de Glasgow.
Ravenshoe, st. ang., c. Hodge, de Galveston.
Quince, st. esp., c. Frias, de West Hartlepool.
Indian-Transport, st. ang., c. Willion, de New-York.
Hollington, st. ang., c. Rogers, de Baltimore.

Rade de descente :

Ville-du-Havre, 3-m. fr., c. Ybert, p. l'Australie.

Descendus :

Emma, st. fr., c. Autray, p. Brest.
Puerto-Rico, st. fr., c. Pamet, p. Santander.
Kiki-Issaia, st. grec, c. Metropoulos, p. Barry.
Niobé, st. holl., c. Burghart, p. Amsterdam.
Kabylie, st. fr., c. Clément, p. Tonnay-Charente.

LE VERDON, 15 octobre.

Mouillés sur rade :

Iddesleigh, st. angl., c. X... de Montréal.
Singapoore, st. angl., c. Taylor de New-York.
Roxburgh, st. ang., c. Harrisson, de Baltimore.
Appenine, st. angl., c. Evans, de New-Orleans.
Marchioness-of-Bute, st. angl., c. Watson, de Newport-News.
Lynton-Grange, st. angl., c. Simpson, de New-York.
Corneille, st. fr., c. Le Bacheley, de Swansea.
Mohecsfield, st. angl., c. Taylor, de Baltimore.
Burnby, st. angl., c. Petersen, de Baltimore.
Bracksom-Hall, st. angl., c. Field, de Haïphong.
Meyland, st. angl., c. Aguer, de Baltimore.
Dagby, st. angl., c. Coldin de Baltimore.
Baron-Ogilvy, st. ang., c. X... de Baltimore.
Ollazasti, st. esp., c. X... de Newcastle.

POINTE-DE-GRAVE, 15 octobre.

Mis en mer :

Albania, st. suéd., c. Frockberg, p. Gothembourg.
Erreago, st. esp., c. Olea, p. Barry.

Bassin à flot de Bordeaux.

Les heures d'ouverture du bassin à flot sont fixées comme suit :

Entrée. — Une heure avant la pleine mer les portes d'écluse sont ouvertes pour l'entrée.

Sortie. — Les bâtiments sortants écluseront deux heures avant la pleine mer

Pour les gabares, entrée et sortie tous les jours, trois heures avant la pleine mer.

SAMEDI 17 OCTOBRE

Entrée	15 h 7	Pleine mer	17 h. 7
Sortie	16 h. 7	Hauteur	4m60

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Le 15 octobre.

Vent à 7h matin	S.-S.-E.	Tempér. à 7h matin	7°[illegible]
— à midi	S.	— à midi	16°[illegible]
Pluie relevée à 7 h. matin	6mm0	— max de la veille	18°[illegible]
		— min. de la nuit	5°4

Ciel à 7 heures du matin, nuageux; ciel à midi, très nuageux.

Pointe-de-Grave, 15 octobre, 7 h. mat. — Vent sud faible, brume intense, mer agitée. 763mm.

Les Marées, le Soleil et la Lune

Le 17 octobre.

PLEINES MERS					ETAT DU CIEL		
Bordeaux	4	53	17	7	*Soleil*		
Libourne	5	33	17	55	Lever	6h.	20
Bec-d'Ambès	3	53	16	20	Coucher	17	14
Blaye	3	43	16	5	*Phases de la Lune*		
Pauillac	3	18	15	40			
Royan	2	25	14	47	Lever	3h.	54
Soulac	2	2[illegible]	14	44	Coucher	16	8
Arcachon (Ferret)	2	28	14	50			
— (rade d'Eyrac)	2	53	15	15	P. L. le 4	5h.	59
La Rochelle	2	0	14	15	D. Q. le 12	9	53
Rochefort	2	19	14	36	N. L. le 19	6	34
Bayonne	1	50	14	10	P. Q. le 25	22	41
Biarritz	1	25	13	45			

Départs des Courriers d'Outre-Mer.

Dimanche 18 octobre.

La Havane, Vera-Cruz, Mexique, par paquebot *La-Champagne*, quittant Saint-Nazaire le 21 octobre (Bordeaux Saint Jean à 13 h. 56).

— Ténériffe, Las Palmas, Dakar, Rufisque, Bathurst, Sierra-Leone, Half Assinie Axim, Sekondi, Appam, Wennebah, Berracoe, Accra, Bonny, Port-Harcourt, Okrika, Buguma, Degama, Abonema, Opobo, par st *Eboé*, quittant Liverpool le 24 octobre (Bordeaux-Saint-Jean, à 13 h. 56).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 15 octobre 1914

Liquidation judiciaire

Par jugement du 15 octobre 1914, le Tribunal a déclaré en liquidation judiciaire le sieur Hilaire Peuchaud, charcutier, rue Clare, 10. M. Gangneux liquidateur.

VERIFICATION DE CREANCES

De la Société des Chantiers Maritimes à Bordeaux; — du sieur François Abadie, négociant à Bordeaux · le lundi 19 octobre, à 2 h. 1/2.

BOURSE DE BORDEAUX

du 15 octobre.

Au comptant 3 % comptant nominatif, 78 25 — Obligations Ville de Paris : 1865, 515; 1871, 375; 1871 quarts, 98; 1875, 485; 1892 quarts, 75; 1894-1896, 280; 1894-1896-quarts, 72; 1898-quarts, 78; 1904 Métropolitain, 1/5e, 65; 1912, 221 — Comptoir national d'escompte, 800 — Obligations communales 1879, 411. — Obligations foncières 1879, 444. — Obligations foncières 1883, 370. — Obligations foncières 1885, 350. — Obligations foncières 1895 380 — Obligations communales 1906, 411. — Obligations foncières 1903, 390. — Obligations communales 1912 tout payé, 210; dito non libérées, 201 — Obligations foncières 1909, 214. — Crédit lyonnais 1,210 — Foncier Algérie-Tunisie 600 — Midi, obligations 3 % anciennes, 386 — Nord, actions de 500 fr., 1,405. — Orléans, actions de 500 fr., 1,190 — Orléans, obligations 3 % anciennes, 391 — Ouest, obligations 3 %, 372. — Panama, obligations et bons à lots, 108. — Suez, actions de 500 fr., 4,075. — Chine, 5 % or 1913, 420 — Egypte, dette unifiée, 89 50. — Espagne, 4 % extérieure 40 p... 82; 80 p., 82. — Bons Japon 5 % 1913 495. — Russie 1889, hier, 78 50, 79. — Russie 5 % 1906, 97 50 — Russie 4 1/2 % 1909, 87 50. — Dette ottomane convertie unifiée 4 %, 68. — Russes réunies 4 1/2 t. p., 89 50. — Saragosse, obligations 3 % 1re hypothèque, 324. — Azote, 250. — Rio-Tinto, 1,470, 1,450. — Santa-Fé 4 1/2, 409 — Eclairage électrique Bordeaux-Midi 5 % (3e), 444. — Tramways électriques et omnibus de Bordeaux, 227.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

Chronique du Département

Caudéran

COURS DE GYMNASTIQUE. — La Caudéranaise (S. A. C. 1,124) recommencera ses cours de gymnastique et de préparation militaire le jeudi 15 courant.

Avis à tous les jeunes gens de la commune, et plus particulièrement à ceux de la classe 1915.

Samedi prochain 17 courant, réunion des membres du bureau et du conseil d'administration de la Caudéranaise à la mairie, à vingt heures trois quarts.

Talence

COMITE DE LA FAUVETTE ET SUZON. — Le comité remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont déjà répondu à son appel et ont versé à la souscription en faveur des familles des soldats mobilisés et des nécessiteux du quartier.

La septième distribution hebdomadaire aura lieu dimanche 18 courant. Prière aux personnes déjà inscrites de retirer leurs bons chez M. Demons, et aux personnes dans le besoin de se faire inscrire au siège du comité, 2, rue Dorout, à la Fauvette.

Le comité invite tous les habitants du quartier à assister à la réunion samedi soir, à huit heures et demie, chez M. Demons.

But de la réunion : Continuation des versements à la liste de souscription; ouverture d'un ouvroir destiné au raccommodage des effets de nos valeureux soldats soignés dans un hôpital proche du quartier.

Un pressant appel est surtout fait aux dames, qui sont priées d'assister à la réunion.

Villenave-d'Ornon

SERVICE AUXILIAIRE (classes 1887 à 1910 inclus). — M. le Maire informe tous les intéressés habitant la commune qu'ils sont tenus de se faire inscrire d'urgence au secrétariat de la mairie. Ils devront se présenter porteurs de leur livret militaire. La liste des inscriptions sera close le 20 courant.

Bègles

Au profit des Blessés

On nous prie d'insérer :

Dimanche 18 octobre, à trois heures et demie du soir, aura lieu dans l'église Saint-Pierre de Bègles un concert, sous la haute direction de M. Ermend Bonnal, élève du maître Guilmant. Le programme, exécuté par des artistes de valeur, lauréats du Conservatoire de Paris, promet d'être très attrayant.

Une quête sera faite en faveur de l'ambulance béglaise. Les personnes généreuses profiteront de cette circonstance pour visiter l'ambulance et venir en aide à ceux qui souffrent des premiers froids de l'hiver.

Voici le programme détaillé du concert :

Prélude en *si* mineur (Bach), par M. Ermend Bonnal. — Marie Madeleine (Massenet), par Mlle Bellonie, de Paris. — Prière (Paladilhe), par M. Bazeille. — Prélude du Déluge (Saint-Saëns), violon et orgue, M. Roger Dereix, de Paris — Paysage landais (Ermend Bonnal). — Ave Maria (Saint-Saëns), Mmes Bellonie et Bordessoules.

Adagio (C. Franck), M. Bonnal. — Air d'Eglise (Stradella), M. Bazeille. — Marie Madeleine, Mme Bellonie. — Méditation (Massenet), M. Dereix. — Agnus Dei (Mozart), Mlle Bordessoules. — Toccata (L. Vierne), M. Bonnal.

NOMINATION. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'officier d'administration de 3e classe à la 36e division d'infanterie mobilisée, de M. François Brun, adjudant affecté au service de l'intendance de la même division.

Saint-Médard-d'Eyrans

PROBITE. — L'enfant Roger Pardieu a trouvé une montre en argent, que l'on peut réclamer à son père, conseiller municipal.

Saint-André-de-Cubzac

REMERCIEMENTS. — Nous recevons d'Antenis la lettre suivante que nous sommes heureux d'insérer :

« Au moment de quitter Saint-André, j'ai pu remercier les personnes dévouées que je voyais chaque jour. Mais je n'ai pu voir tous ceux, et ils sont légion, qui de loin comme de près ont apporté leur concours à l'œuvre de la Croix-Rouge.

» Grâce au sentiment patriotique des habitants, nos blessés n'ont manqué de rien, et pourtant il eût été difficile en d'autres circonstances de trouver de quoi soigner, vêtir et nourrir 53 soldats. Il a fallu la guerre pour faire comprendre à tous qu'il y a une façon toute pacifique de défendre son pays, car c'est un peu coopérer à la défense du territoire que de soigner nos petits soldats et d'en refaire des combattants pleins d'ardeur. La population cubzaquaise a compris ce dévouement. Aussi, aujourd'hui que la plupart d'entre nous sommes prêts à retourner au feu, je tiens, au nom de tous mes camarades, caporaux et soldats, à dire encore merci aux habitants de Saint-André; merci aux docteurs qui ont apporté leur dévouement de tous les instants; merci aux dames infirmières qui, ayant des maris, des fils sur le front, nous ont apporté leurs soins maternels, et ont compris qu'il fallait soigner les blessures morales comme les blessures physiques. Merci encore à Mlles Lagorce, qui ont abandonné leur pensionnat pour nous abriter. Merci enfin à ceux qui ont donné tout ce qu'il fallait pour soulager nos misères. Merci encore, merci toujours !

» Grâce à vous, nous sommes prêts à retourner braver la mitraille, à verser notre sang pour que l'Allemand maudit ne foule pas davantage notre sol, et si nous sommes frappés à nouveau, avant de mourir, nous aurons encore un souvenir pour Saint-André, et notre dernier mot sera toujours : « Vive la France ! »

» G. SCARLAT, sergent. »

Libourne

ŒUVRES DE SOLIDARITE. LES UNIVERSITAIRES. — Dans sa réunion du 9 octobre courant, l'Amicale des professeurs du collège a décidé que chaque mois, à partir du 1er octobre, une somme de 100 fr. prélevée par pourcentage sur le traitement des professeurs sera versée entre les mains de M. le Maire à l'effet de participer aux œuvres d'assistance aux blessés militaires. Le surplus du prélèvement sera affecté à l'orphelinat de l'enseignement secondaire.

LES CHEMINOTS. — Nous apprenons que les agents du service de l'exploitation de la gare de Libourne ont versé la somme de 112 fr. 50 pour les secours aux blessés de notre ville. Nous savons en outre que ce même personnel fait mensuellement l'abandon d'une journée de salaire pour les victimes de la guerre.

OBSEQUES. — Jeudi, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu, en l'église Saint-Jean, et au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. Dumas, ancien vétérinaire au 15e dragons.

Coutras

COLLECTE. — Le poste 5 du service de garde des voies de communication à Coutras vient de faire remettre entre les mains de M. le docteur Berger une somme de 16 francs, produit d'une collecte faite entre les hommes de ce poste en faveur de l'infirmerie locale de la Croix-Rouge. Nos félicitations à ces modestes soldats pour leur louable initiative.

Preignac

CERTIFICAT D'ETUDES. — Deux élèves de notre école de garçons, René Nadau et Edgar Merle ont été reçus aux examens du certificat d'études.

Nos félicitations au dévoué instituteur M. Argivier et aux bons élèves.

Saint-Savin-de-Blaye

FOIRE AJOURNEE. — La foire d'octobre est ajournée au lundi 19 octobre, à cause des vendanges.

Fronsac

Avis aux Viticulteurs

Le consortium des propriétaires du canton de Fronsac fait savoir aux viticulteurs que c'est seulement jusqu'au 20 octobre qu'il peut recevoir les demandes d'avances en vue des vendanges. Jusqu'à cette date, des prêts seront faits aux viticulteurs du canton jusqu'à concurrence de 200 fr. par hectare. Le modèle des statuts a été déposé dans les mairies.

Chemins de Fer du Midi
VENTE AUX ENCHÈRES
Mardi 20 octobre, le matin à 9 heures et le soir à 14 heures.
Il sera vendu le 20 octobre courant et jours suivants, dans les magasins de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, gare de Brienne, par les soins de Me DUVAL, commissaire-priseur, diverses marchandises, notamment : Des sacs café, sel, grains, cuirs, balles lièges bruts, caisse celluloïd en feuilles, harasses faïence et poterie, bâches, fûts en fer vides, 30 fûts à bière, bonbonnes vides, bicyclettes, une semeuse usagée, épicerie, droguerie, quincaillerie, valises et malles, linge et effets, emballages divers.
VINS ET SPIRITUEUX
Au comptant et 5 % en plus.

AI CAPITAUX M'intéresserais à affaire sûre et de bon rendement. Ecr. av. détails R. N. 3, jl.

A V. salon et chambre Louis XVI, mach. à écrire, meubles divers, 46, r. Belleyme (rez-ch.)

A V. baladse légère, 18, r. de Ruat.

Dem. ach. occ. bon coffre-fort, 1m70 haut., min. gr. presse à cop. p. journal. Fre offres. A. M. 2, jal.

MINOTIERS. La Maison Rochet, à Montpon (Dordogne), vous informe qu'elle continue le retaillage des couronnes de granulateurs et cannelage des cylindres.

50 machines à coudre, ts systmes, à liquider, 40, crs Pasteur, Bx.

Lingères demandées, 46, r. Caussan. Se présenter de 8 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Femme sérieuse demande place ou service. S'adres. Mme Marie, rue de la Plateforme, 28, au 1er.

Tailleuse dem travail à façon chez elle. Prix modérés. Mme Labussière 185, rue Turenne.

Jeune homme, 26 ans, sténo-dactylo, connaissant comptabilité et tous travaux de bureaux, désire emploi. Références. Dauzier, rue Laliment, 3, Bordeaux.

Demande plâtriers, terrassiers. Fréchina, 28, rue Louis-Mie.

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES. — La Séro Clinique, rue Vital-Carles, 28, Bordeaux, reste ouverte. Guérison en une séance des blennorragies et des rétrécissements. (Dr ANDRE).

Ses VINS choisis — MARIUS PONS, à Narbonne (Aude)
MINERVOIS nouveau, la barrique 220 litres, 60 fr.
CORBIÈRES vieux, la barrique 220 litres, 68 fr.
Franco tous frais gare destinataire. Fût neuf, très solide, restant vôtre. Paiement : Contre remboursement 3 0/0 d'escompte. *Echantillons gratuits.*

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
La maison ARTHUR MAURY, 6, boulevard Montmartre, Paris, informe sa nombreuse clientèle qu'elle est toujours restée ouverte, qu'elle continue ses affaires et exécute les commandes comme par le passé. Elle adresse son prix-courant d'albums et son prix-courant de séries de timbres gratis et franco.

SACS de COUCHAGE
Toile Imperméable
Permet de dormir dehors à l'ABRI du froid.
Très utile aux Armées en campagne. - Prix : 12 fr. 50
Dépôt Gros et Détail :
FORGUES Frères, 10, rue Saint-Louis PAU

ENVOYEZ A NOS CHERS SOLDATS
La CUIRASSE PARE-PLUIE (Breveté S. G. D. G.)
Elle couvre et protège de la pluie la poitrine, les épaules, le dos et une partie des bras du soldat. Elle est en toile caoutchoutée très fine, très souple et incassable Par son ampleur, elle convient à toutes les tailles et ne gêne aucun mouvement. Par sa finesse, elle ne tient, pliée sur le sac, qu'une place insignifiante. Elle ne pèse que 450 grammes environ
Envoyez-la tous à nos chers soldats, car elle est indispensable à leur bien-être et à leur santé. Elle leur évitera le supplice et le danger de conserver sur eux une capote mouillée devenue une véritable éponge, dont l'humidité les pénètre et les glace jusqu'aux os.
Nous l'expédions par la poste, paquet recommandé, à l'adresse qui nous est indiquée, contre 10 fr. 50 joints à la commande, et les commandes partent dans l'ordre de leur réception. Se hâter ! La pluie qui tombe est déjà bien froide !
SAUGNAC, manufacturier, 139, rue Bertrand-de-Goth, Bordeaux.

Broderies EN TOUS GENRES
DESSINS — LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
82 — Rue Judaïque — 82
BORDEAUX

Salamandre étt neuf à vdre. Adr. jl.

ON DEMANDE à la Compagnie TEOB, rue du Commandant-Marchand, un bon chef d'équipe pour travaux de ligne aérienne et un bon chef d'équipe pour travaux de voies de terre. S'adresser à l'ingénieur de la voie.

Jeune Russe, 21 ans, connaissant la comptabilité et la correspondance commerciale, ainsi que tous les travaux de bureau, dem. emploi. Sadres. 18, rue Lajarte.

VIN ROUGE VIEUX 9° 1/2, 45 fr. la barrique, nu.
VIN BLANC GIRONDE VIEUX, 9° 1/2, 62 fr. 50 la barrique nu, chez FERBOS, entrepositaire, 62, quai des Chartrons, Bordeaux.

1914 VIN EXTRA 1913
20f l° — 27, r. Peyronnet, VINICOLE NOUVELLE — 22f l°
VINS BLANCS toutes qualités.

EXCÉDENTS Achetons vins nouv rouges et blancs et fourniss. logt immédt. Saujeon et Dumas, ctiers, Libourne.

Mme TENOSKA du théâtre Bénévol, reç t. l. jours, 13, impasse Ste-Catherine.

CAMP MILITAIRE - SOUGE
Commissionnaire, Bordeaux : 25, cours d'Alsace-Lorraine.

Mme VOLLE 26, rue Barada, prie Mme L. L. d'envoyer son adresse. Très urgent.

Dame anglaise dipl. donne leçons, cours examens et commerci. Mme Holt, 13, rue Fleurus.

ARGELES GAZOST, près Lourdes, fréquenté toute l'année, possède confortables installations d'hôtels, villa, pensions, appartements de tous prix.

Jne femme désire trouver journées pour repasser, raccommoder et ménages. Mme Munier, 8, rue d'Arès.

Demoiselle compagnie, bonne éducation, dem. place au pair dans famille honorable. M. D. S. 2, bureau du journal

DACTYLO sérieuse, pouvant à la rigueur faire sténo, demande emploi. Excellentes références. Etier, 21, rue Darnal, Bordeaux.

Sténo-dactylo dem. emploi, possède machine. Références. S'adr. 59, rue Donissan.

Perdu rue de Berry trois certificats et une lettre au nom de Mlle A. Laporte. Prière de les rapporter impasse Bouscatier.

MM. CHANVRIL Frères marchands de chevaux, recevront le 16 courant un grand convoi de chevaux de tous genres. Rue Lecocq, 37, Bordeaux.

Petites Annonces Économiques
PARAISSANT les JEUDIS et DIMANCHES
Minimum par insertion 2 Lignes
(La Ligne comprend 25 Lettres, Chiffres et Ponctuations).

Demandes d'Emploi 0 fr. 50 la ligne

Alimentation. Voyag. cherche empl. placier d. maison sér. Ecrire Carte électeur 3181, journal.
Bonne couturière Paris dem. journ. Px mod. Ec. H. L. jal.
Bon compt., ts travaux et lang. angl. dem. emploi. B. C. 7, jal.
Chauffeur auto demande place. S'adresser 41, rue Pelleport.
Chauffeur auto, Russe, 29 a., non mobil., 7 a. prat. à Paris, prét. mod. dés. pl. Ec. V. R. jl.
Chauffeur lib. serv. militaire, 27 a., bon. référ., dem. place mais. bourg. ou locat. Paul Godichaud, Horable, p. Castillon (Gde).
Chauffeur mécanicien auto, libre à toute réquisition, 20 a., connaissant toutes marques, bonnes références, dem. emploi. Pistal, 9, r. de Condé, Bordeaux.
Dame veuve, 38 ans, sachant diriger intérieur, dés. place ch pers. sle ville ou campagne. S'ad. r. du Jardin-Public, 70, mag.
Dame dem. place gouv. près pers. seule, voyagert. Ad. jl.
Encaissement taux réduit pr loyer, mais. comme, admin., avec gartie et caution. G. T., jal.
Homme seul, très bon cocher, connaissant dressage chevaux, désire place. Ecrire Thom Mauris, 3, r. Chantre, Bordeaux.
Italien, espagnol, trad., corr., px modéré, 49, cours St-Jean.
Jeune femme désire place ou occup. ch. pers. seule. Ad. jal.
Jeune h., 17 a., meill. réf., dipl., conn. angl., esp., st.-dactyl., comptab. dem. empl. J. L. 12, jal.
Jeune com., 23 a., n. mobilisé, réf. 1er ordre, dem. emploi de conf., voyagerait. H. R. 536, jnal.
Jeune homme, 20 a., exempté, dem. empl. bur. J. B. jnal.
Jne fille dipl. dem. situation de famille, sér. référ., se déplacerait. Ecr. b. jnal, E. C. 29.
Jne veuve dem. gérance mode ou autre. Se déplac., irait même étranger. Ecr. 43, F. J., journal.
Jne fille connaissant coupe, essayage, couture, désire place femme de chambre ou de atelier. Ecr. Mlle Comien, Morlaas (B.-P.).
Jne femme instruite, musicienne, dem. sit. de famille, irait étranger. Ecr. E. R. 21, journal.
Jeune dame, bonne vendeuse, tiendr. caisse toute ou partie jnée. Sér. réf. Ecr. B. A. 65, jal.
Jne fille connaisst comptabil., caisse, dactylo, ts trav. bur. et mag., dem. empl. M. M. D. 13, jl.
Ménage ayt servi dem. place, femme connaisst cuisine et homme travaux divers. Bonnes références. Adres. bur. journal.
M. références 1er ordre, plusieurs langues étrangères, cherche place interprète ou autre. Ecrire X. 60, Agence Havas.
Ménage jeune, sérieux, cherche gérance de maison commerce quelconque. Adres. jnal.
Scieur, limeur, affûteur, dem. emploi, bonnes références, se déplacerait. Georges Pachier, impasse Danguilhem, 15, Talence.
Scieur limeur exploite forêt désire emploi ou scierie. Ecrire P. 6, au bureau du jnal.
Voyageur sérieux dem. représent., gérance, dépôt, fournirait caution. Ecr. R. S. 42, jnal.
Vve ss enfant dem. journées. S'adr. r. Tombe-l'Oly, 5, au 3e.
Vve d'officier, élève de Saint-Denis, désire place gouvernante ou diriger intérieur chez personne seule Ecr. V. S. D., jal.
Voyageur vins avec clientèle bourgeoise Midi-Centre, chiffre garanti, cherche maison sérieuse. Ecrire V. D., bur. journal.

Offres d'Emploi 0 fr. 75 la ligne

Bonne à ts faire ddée, crs Balguerie-Stuttenberg, 93, b. réf.
Couseurs mach. petit point et Blake demandés, 69, ch. Jalle.
Dem. 2 charrons roues aux pièces ou journée de 6 fr. assurée. Sourbé, Carbon-Blanc.
Dem. sténo-dactylo, jolie écriture, demi-appointts, durée guerre. Ecr. L. S. T., bur. jnal.
Dem. empl. bureau, préf. retraité, pr ville Girde. L. C. 33, jl.
Ménage vigneron ddé, pte propté pr. Bdx. Dire âge. X. X. 7, jal.
On dem. ouvrières ayt mach. pr confect. militre, 25, c. Tourny.
On dem. apprentie pr la vente, 179, rue Fondaudège.
On dem. placière colle Gutta p. modes, 4, rue Huguerie.
On dem. ménage vigneron ss enfant. S'adr. pl. Rohan, 2, lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 6h.
On dem. j. homme 17 à 18 ans, assez fort pour tout faire d. épicerie. Bonnes référ. exigées. Sabatier, Gradignan (Gironde).
On dem. garç limonadier sach. conduire, 9, rue Beaufleury.
Piqueuse bottines demandée, 17, rue Bouquière.

Offres de Location 1 fr. la ligne

A ler b. sal. à m. (piano) et ch. à couch. meub. av. ou ss cuis. ds mais. part., pr. bvd. Adr. jal.
A ler centre, tram, ds hôt. part., luxe et conf., pr guerre, 2 ch. et 1 sal. av. ou ss pens. Adr. jal.
A louer 1 ch. meublée, élect., confort., 140, r. Ste-Catherine. Accepterait dame avec pension.
A ler appartemt confort. meublé, jardin, eau, gaz, élect., 7, r. Lacour, avec ou sans garage.
Appartemt meubl., 4 p., luxe, élect., 33, r. Piliers-Tutelle.
A louer ch. à coucher tr. conf. ds maison part. pr bvd. Ad. jl.
A louer ch. et cuis. meubl. 1er ét., pl. centre, px mod. Ad. jl.
A ler 2 ch. garn., sal., s. à mger, élect., mais. part. av. pens. Ad. jl.
A ler blle ch. milieu, 1er étage, vue Jard.-Publ., cent., élect. Adr. jl.
Appartements meublés au centre à louer, 2 ch., s. à manger, cuis., eau, gaz, électr. A. A. A., jl.
A l. d. m. part. app. meublé (1er étage), 2 ch. à coucher, cab. toil., s. à manger et cuisine, véranda, eau, gaz, élect., 150 fr. p. mois. S'ad. 155, r. Lecocq, Bdx.
A louer gent. maison confort., pr. Bordx, 7 pièc., gaz, élect., chambre à bain, chauf. électr., 500f. p. mois ou 400f. av. 1 chambr. à la disp. propr., dame seule. Adr. jal.
A ler ch. et cab. toil. conf. meub. pr. bvd Caudéran. Ecr. C. X. 7, jl.
Belles chambres meublées à louer dans mais. particulière. S'ad. 23, r. Jean-Burguet, tabacs.
Chambre et cuisine meubl., 270, crs Toulouse. S'ad. chapellerie.
Dans maison bourgeoise, 2 ch., salle à manger, cuisine, ch. de bonne, jardin, eau, gaz, électricité, garage au besoin, 95, rue Pasteur, pr. boul. de Caudéran.
Pied-à-terre, luxe, libre, rue des Piliers-de-Tutelle, 33.

Occasions
MOBILIERS, etc. 1 fr. la ligne

Achat livres, antiq. Georges, bouq., crs Pasteur, 10, Bx. Ouv. le dim.
A vendre joli attelage âne très doux, 300f., 2, r. Vieille-Tour.
Laurier-rose joli, en fleur, à vdre pr le prix du pot, D.D. 3, jl.
On dem. radiateur à gaz d'occasion, 29, rue de la Prévôté.
On dem. chaudière fonte pour bétail, 3 à 400 litres. M. F. 7, jl.
Petit camion à vendre, 44, rue Montgolfier, Bordeaux.
Poêle vestibule à vdre, occ., 35, aven. Carnot, Caudéran.

AUTOS & CYCLES

A vdre torpédo 1913, 10-12 HP., 4 cyl., 4 pl., 1 autre 2 pl., 8 HP. Ad. jl.
Auto Brasier à vdre, parfait état, 11, r. du Chai-des-Farines.
A vdre camion automobile de livraison fermé, Vinot-Deguingand, modèle 1913, état neuf, pouvant porter 1,200 kilos. Visiter château Seguin, Lignan (Gde).
Auto Mors 19 HP, camion 1 tonne, bâché. Amouroux, Montpont.
Achèterais salle à manger, état neuf. Ecrire T. C. 160, jnal.
A vendre Motobloc 12 HP. spéciale, modèle 1914, jolie torpédo, beaux accessoires très complets, éclairage électrique, roues métalliques. Louis Martinel, rue de Fleurus, 15, Bordeaux.
Bicycl. r. l. bon état, 70 fr., pressé. 17, rue Beaubadat.

Pension de Famille 1 fr. la ligne

Dame prendrait en pension jne homme ou jne fille. Ec. R.P. 7. b. jl.
Pau, hôtel du Midi. Ch. Gros, Journée, 7 fr. tout compris.

Alimentation 1 fr. 25 la ligne

Achat comptt de ts produits, denrées, vins, 35, r. Soissons.

Travaux à Façon 1 fr. la ligne

Fourrure, réparat., transf., px modéré, r. des Remparts, 39.
Papiers peints, collage à façon. Carrin, 29, rue Rolland.
Tapissier décorateur à façon. Sommiers neufs et réparat., sièges, tentures, matelas, déménagements, etc. Marcel Faure, tapissier, 29, r. Dauphine, Bdx.

Fonds de Commerce, Industries 1 fr. 50 la ligne

A céder ap. décès fonds de marée, mag. b. situé, petits frais. Gabriel, c. Gambetta, 16, Talence.
Cuisine à emporter à céder, quart. ouvrier, b. condit. Ad. jal.
Meublé richemt installé, bien situé, à vdre, cause départ. Pressé. Adres. bur. du journal.

Offres et Demandes de Capitaux 1 fr. 50 la ligne

Avances sur marchandises et ttes garanties, 35, r. Soissons.

Cours et Leçons 1 fr. la ligne

Dame professeur, officier d'Académie, donnerait leçons ou éducation particulière. Sérieuses références. Adresse journal.
Dessin, peinture dame, profes. dipl. de l'Etat, 36, r. de Pessac.
On donnerait leçons piano ou répétitions. Ec. M. B. 54, b. jal.
Professeur latin, franç., grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).
Professeur, collège de Paris, résidant à Bordeaux, hautes référ., offre leçons particulières. Clostre, Association catholique, 30, place Pey-Berland, Bordeaux.

Perdus ou Trouvés 1 fr. la ligne

Perdu ch. du Tondu costume tailleur noir. Rap. mairie. Réc.
Perdu chien-loup, robe claire, cicatrice front. Ramener Le pron. Grd-Louis, rte St-Médard.